

**Nouvelle série N° 175 — 2022**



# **REVUE D'ÉTUDES D'OC**

**REVISTO D'ESTÙDI D'O — REVISTA D'ESTUDIS D'OC**

**Néolocuteurs et locuteurs natifs de  
langues régionales minoritaires :  
situations, pratiques, représentations et  
relations**

Coordonné par Philippe Blanchet

**CENTRE D'ÉTUDES DES LANGUES,  
TERRITOIRES ET IDENTITÉS CULTURELLES  
— BRETAGNE ET LANGUES MINORITAIRES**

**Université Rennes 2**

**REVUE D'ETUDES d'OC**  
**Revisto d'Estudi d'O – Revista d'Estudis d'Oc**  
**Anciennement *La France Latine***

**Revue soutenue par l'unité de recherche CELTIC-BLM**  
**gérée par l'*Union des Amis de la France Latine***  
Association régie par la loi de 1901

Pierre VERGNES  
et Jean SASTRE  
fondateurs

**SIÈGE SOCIAL**

**REVUE D'ÉTUDES D'OC**  
**(à l'attention de Philippe Blanchet)**  
**Université Rennes 2 – UFR ALC**  
**C.S. 24307**

**35043 RENNES CEDEX**

(Adresse e-mail : philippe.blanchet@univ-rennes2.fr)

*Prière d'envoyer à cette adresse toute correspondance concernant les adhésions à l'association, la rédaction, les manuscrits et services de presse.*

*Les opinions soutenues dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et autrices.*

**Abonnement : 25 € par an**

**Abonnement de soutien : à partir de 30 € par an**

Rédiger les chèques à l'ordre de : *Union des Amis de la France Latine*  
CCP Paris 10 136-33 F.

© *Revue d'études d'oc - France Latine* 2022. Tous droits de reproduction, même partielle, réservés pour tous pays.

### **Direction de la Publication**

Philippe Blanchet (domaine moderne, n° d'hiver)  
Brigitte Saouma (domaine médiéval, n° d'été)

### **Secrétaire de rédaction**

Nolwenn Troël-Sauton  
[revue.flreo@gmail.com](mailto:revue.flreo@gmail.com)

### **Comité de Rédaction**

Blanchet, Ph.	Thiolier, S.
Courty, M.	Thiolier, J.C.
Guimbard, C.	Venture, R.
Saouma, Br.	Wanono, A.

### **Comité scientifique**

Yann BEVANT (université Rennes 2)  
Philippe BLANCHET (université Rennes 2)  
Pilar BLANCO (université Complutense, Madrid)  
Cédric CHOPLIN (université Rennes 2)  
Maria A. CIPRÉS PALACÍN (université Complutense, Madrid)  
Pierre ESCUDÉ (INSPÉ d'Aquitaine / Université de Bordeaux)  
Catherine GUIMBARD (université de Paris IV-Sorbonne)  
Erwan HUPEL (université Rennes 2)  
Claire KAPPLER (CNRS, Paris, UMR 8092)  
Catherine LÉGLU (université de Reading)  
Claude MAURON (université d'Aix-Marseille)  
Roy ROSENSTEIN (université américaine de Paris)  
Élisabeth SCHULZE-BUSACKER (université de Pavie)  
Naohiko SETO (université Waseda, Tokyo)  
Tullio TELMON (université de Turin)  
Suzanne THIOLIER-MÉJEAN (université de Paris IV-Sorbonne)

*Site internet de la revue : <https://revueflreo.wixsite.com/revueflreo>*

**Reprographie Université Rennes 2**  
**Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2022 - ISSN 2429-4748**

## La Revue d'Études d'Oc

La Revues d'études d'oc est une revue culturelle et universitaire portant sur l'ensemble du domaine linguistique d'oc (domaine roman du sud de la France principalement). Elle est publiée par l'Union des Amis de la France Latine, association culturelle à but non lucratif dont la publication de la revue est le seul but, avec l'appui du laboratoire CELTIC-BLM de l'université Rennes 2.

La France Latine, revue d'études d'oc, a été fondée en 1949, à Paris par Pierre Vergnes. La revue doit être le moyen pour des écrivains, des artistes et des chercheurs, d'affirmer leur attachement au monde latin. De 1954 à 1959 paraît La France Latine (première série). La Nouvelle Série commence au premier trimestre 1960 comme organe de l'Union des Écrivains et Artistes latins. L'historique de la Nouvelle Série apparaît à travers les trois tables des numéros publiées, celle du n° 1 à 50 (supplément au n° 52), celle du n° 51 à 100 (dans le n° 105 de 1987) et celle du n° 101 à 125 (n° 126, 1998, consacré aux cinquante ans de la revue).

À partir du n° 105 (1987), devenue trimestrielle, La France Latine est localisée au 16, rue de la Sorbonne, Paris, ce qui l'associe au Centre d'Enseignement et de Recherche d'Oc de l'Université Paris IV (ex-Institut d'études provençales). La revue devient alors l'organe de ce centre de recherche et ouvre ses colonnes aux spécialistes de langue et de littérature du domaine d'oc, français et étrangers, ainsi qu'aux jeunes chercheurs. La revue, plus littéraire et artistique à l'origine, ajoute une forte dimension "recherche" (études d'oc : langue, littérature, civilisation médiévales, modernes et contemporaines) à ses objectifs. À partir du n° 107 (1988), et par suite d'une refonte des statuts, les abonnements sont faits à l'ordre de l'Union des Amis de la France Latine et, dans le n° 119 (1994), en 2e de couverture, il est précisé que la revue est l'organe de l'Union des Amis de la France Latine. A partir de 2000, Philippe Blanchet prend la codirection aux côtés de Suzanne Thiolier-Méjean; le titre de la revue devient *La France latine - Revue d'études d'oc*. A partir du 1er septembre 2004 et jusqu'en décembre 2021, la France latine - Revue d'études d'oc devient une publication du Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique de la Francophonie (EA 3207) puis du PREFics (EA 4246, désormais EA 7469) de l'université Rennes 2. A partir du n° 158 (2014), Brigitte Saouma prend la co-direction de la revue, chargée de la période médiévale. A partir du n° 159 (2014), la revue prend le nom de *Revue d'études d'oc* avec mention de son ancien titre en sous-titre. A partir de 2022, la Revue d'études d'oc devient une publication du Centre d'Études des Langues, Territoires et Identités Culturelles (CELTIC-BLM) de l'université Rennes 2.

Tous les anciens n° de la Revue d'études d'oc (France Latine) dont les fichiers étaient récupérables ont été mis en ligne et sont accessibles librement: <https://revueflreo.wixsite.com/revueflreo/les-numeros>

Ceux des 3 dernières années restent disponibles en version papier, sur commande: <https://revueflreo.wixsite.com/revueflreo/contact>

## PRÉSENTATION

### Des langues minoritaires entre « néolocuteurs » et locuteurs « natifs » : observations et analyses macro et microsociolinguistiques sur le terrain

La notion de « néolocuteur » (*newspeaker* en anglais<sup>1</sup>) a été développée très récemment, au cours années 2010, à propos de langues dites « minoritaires » ou « en danger » et bien davantage dans la recherche anglophone que dans la recherche francophone comme en témoignent les bibliographies des contributions au présent volume. Si, dans un sens large potentiel, elle n’exclut pas de nouveaux usagers d’autres langues tels qu’ils ont pu être envisagés depuis longtemps en didactique des langues, elle est surtout réservée aux langues minoritaires, et dans une perspective sociolinguistique plus que didactique. Cette notion est souvent construite par distinction ou opposition avec celle de « locuteur natif » (*native speaker* en anglais) de langues en danger pour lesquelles le nombre de locuteurs et locutrices constitue un enjeu crucial. L’examen de la littérature scientifique sur les néolocuteurs, ici présentée et commentée en détail, permet de définir la notion par les traits suivants : locuteurs et locutrices d’une langue autre que leur(s) langue(s) première(s), notamment d’une langue régionale ou minoritaire, ayant une compétence moyenne ou haute à communiquer dans cette langue, qui l’ont apprise en suivant des cours et par engagement personnel, qui sont définis par rapport à des locuteurs « natifs », qui sont réputés employer des formes standardisées / artificielles et des formes influencées par une autre langue elle-même dominante, qui sont globalement peu appréciés dans la communauté sociolinguistique concernée.

---

<sup>1</sup> On notera qu’en anglais l’appellation est plus ordinaire et pourrait être traduite par « nouveau locuteur/-trice » (en fait « nouveau parleur », le terme français *locuteur* étant déjà semi-savant).

La plupart des travaux observent, et souvent déplorent, que ces « néolocuteurs et néolocutrices » fassent généralement l'objet d'une sorte de disqualification, ou pour le moins de méfiance, de la part des locuteurs dits « natifs », hommes et femmes. La plupart des études analysent cette distance comme fondée principalement sur des différences linguistiques : le type de langue « non native » pratiquée par la plupart des « néolocuteurs » (scolaires) serait rejeté pour manque « d'authenticité » par la plupart des « natifs », le critère d'une « authenticité » étant fortement associé au statut de langue marginalisée, conservée par des populations elles-mêmes souvent marginalisées. Pour autant, les « néolocuteurs » sont beaucoup plus visibles socialement, par leurs activités militantes, enseignantes, médiatiques, artistiques, au point de représenter publiquement la langue et ses usages. La jonction entre les deux ensembles de personnes et de pratiques ne semble pas se faire, ou de façon réduite et difficile, ce qui rend d'autant plus problématique d'éventuels projets globaux de développement de ces langues et de leurs usages, souvent désignés sous le terme « revitalisation ».

Ces tendances à évaluer de façon contradictoire la légitimité des formes linguistiques des « néolocuteurs » et des locuteurs « natifs », ainsi que la légitimité des locuteurs et locutrices eux-mêmes, est un problème majeur identifié par les analystes des processus de revitalisation. Comme on le verra dans ce volume, les recherches en parlent en termes de « fissure », de « conflit », de « confrontation » et de « tension ».

Cette question fait l'objet de recherches relativement récentes, principalement depuis les années 2010. Elles sont notamment motivées par l'augmentation de la proportion quantitative et de la visibilité sociale de ces « néolocuteurs » et « néolocutrices », qui intensifie la manifestation des tensions, voire les tensions elles-mêmes, mentionnées ci-dessus. Il m'a semblé nécessaire de solliciter des collègues qui travaillent sur cette question dans les domaines de différentes langues dite « régionales » et/ou « minoritaires » de France continentale européenne et de Corse<sup>1</sup> pour rassembler des études

---

<sup>1</sup> La question se pose différemment dans les outremer français où les langues dites « régionales » ne sont pas minoritaires, sont transmises aux enfants par

précises, centrées sur des observations concrètes, afin d'approfondir notre connaissance et notre compréhension du phénomène.

On pourra donc lire ici une étude démolinguistique sur le basque afin d'évaluer notamment les proportions de « natifs » et de « néolocuteurs » (E. Urteaga), une étude sur l'émergence de la notion de néolocuteur dans les études portant sur la langue corse à partir de l'observation des effets du déploiement de la langue dans le système éducatif (M. Branca), une étude de la continuité ou des ruptures des formes linguistiques transmises et acquises entre milieu scolaire et milieu familial chez de jeunes élèves d'une école bilingue breton-français (E. Le Pipec), une étude sur la mise en scène de pratiques contemporaines du nissart et de commentaires sur ces pratiques dans une pièce de théâtre bilingue du célèbre auteur niçois J.-L.. Gag (R. Gasiglia), une étude sur les formes d'un « néoprovençal » médiatisé et enseigné et sur les commentaires de locuteurs « natifs » afin d'analyser les ressorts sociolinguistiques de la fracture entre ces deux groupes-types de locuteurs (Ph. Blanchet). Fidèlement à l'ancrage principal et à l'esprit d'ouverture comparatif de la revue d'études d'oc, on y compare deux situations de France méridionale (provençale et niçoise), une autre situation romane méditerranéenne (corse), une situation non romane méridionale (basque) et une situation non romane du nord-ouest atlantique (bretonne).

L'ensemble contribue à une connaissance fine, nuancée, approfondie et élargie de rapports de continuité (puisque il y en a) et de discontinuité (effectivement confirmée) dans les pratiques de ces langues, entre patrimoine reçu, usages traditionnels, réappropriations diverses et projets de redéveloppement des usages appuyés sur une relégitimation sociale.

Philippe Blanchet

---

l'environnement familial et social (de façon de moins en moins générale toutefois), et sont pratiquées au quotidien par la majorité de la population.



# **Bascophones d'origine et nouveaux bascophones : la transmission linguistique au Pays Basque**

## **1. Introduction**

Depuis 1991, tous les cinq ans, le Gouvernement Basque, le Gouvernement de Navarre et l’Institut Culturel Basque, le Conseil de la Langue Basque et, à présent, l’Office Public de la Langue Basque réalisent une enquête sociolinguistique sur l’ensemble des territoires basques situés de part et d’autre de la frontière afin d’avoir une connaissance précise de la situation sociolinguistique de la langue basque. La dernière enquête, effectuée en 2016 et dont les résultats ont été rendus publics l’année suivante, porte, notamment, sur la transmission de la langue basque à laquelle nous nous intéresserons plus particulièrement.

Cette enquête, portant sur la population de 16 ans et plus, bénéficie d’un ample échantillon, puisque 8.218 personnes ont été interrogées, dont 4.200 dans la Communauté Autonome Basque (CAB), 2.018 dans la Communauté Forale de Navarre (CFN) et 2.000 au Pays Basque de France. Compte tenu de cet échantillon par rapport à la population respective de chaque territoire, la marge d’erreur est de 1,9% dans la CAB, de 2,9% dans la CFN et de 2,3% au Pays Basque français (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 1).

## **2. La transmission linguistique dans l’ensemble du Pays Basque**

### **2.1. La première langue des locuteurs**

La première langue, ou langue maternelle, fait référence à la langue ou aux langues qu’un enfant reçoit de ses parents et des membres de sa

famille vivant avec lui jusqu'à l'âge de trois ans. Selon la VI<sup>ème</sup> enquête sociolinguistique menée au Pays Basque, 15,1% de la population de 16 ans et plus a reçu le basque comme seule langue au sein du foyer, auxquels s'ajoutent 5,4% ayant appris aussi bien le basque que le français, l'espagnol ou une autre langue. Simultanément, cela signifie que près de 8 personnes sur 10 (79,5%) ont acquis une autre langue que le basque à la maison (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 12).

Cette autre langue est, le plus souvent le français dans l'Hexagone et le castillan dans la péninsule ibérique, mais il peut également s'agir d'une autre langue, telle que le portugais, le roumain ou l'arabe. Quelle que soit cette autre langue, dans l'ensemble des sept provinces basques, dont trois sont situées au nord des Pyrénées et quatre se trouvent au sud de la Bidassoa, dans tous les territoires et toutes les classes d'âge, les personnes ayant reçu de leurs parents une autre langue que le basque sont majoritaires.

Cependant, il existe des différences notables sur lesquelles il convient de s'attarder. Par territoires, le pourcentage le plus bas en ce qui concerne les personnes ayant comme première langue une autre langue que le basque sont, dans cet ordre, Euskadi et le Pays Basque français (76,4% et 78,2% respectivement), le pourcentage le plus élevé correspondant à la Navarre (90,8%). La même différence apparaît par provinces, dans la mesure où « la population ayant reçu le basque au sein du foyer comme seule première langue a les pourcentages les plus élevés en Basse Navarre et en Soule (46,8%) ainsi qu'en Gipuzkoa (32,9%). Elle est suivie de Bizkaia et du Labourd, avec des pourcentages semblables (11,9% et 11,3%). Enfin, les proportions les plus basses correspondent à la Navarre (6,2%) et à l'Araba (3,8%) » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 13).

Pour ce qui est de l'âge, le pourcentage le plus élevé de locuteurs ayant le basque comme langue maternelle se trouve parmi les 65 ans et plus et chez les 16-24 ans, avec respectivement 18,8% et 16,6%. Le pourcentage le plus bas correspond aux 35-49 ans, dans la mesure où

cette part n'est que de 12,8%. Il convient de noter que, 25 années auparavant, les 65 ans et plus formaient la classe d'âge ayant le plus haut pourcentage de personnes dont le basque était la première langue (27,7%). Nonobstant, à cette époque, ce pourcentage diminuait avec l'âge, jusqu'à atteindre le niveau le plus faible chez les plus jeunes (15,7%). A présent, a contrario, « ce sont les plus jeunes qui ont le pourcentage le plus élevé (16,6%) » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 14).

En outre, la part des locuteurs ayant reçu le basque associé à une autre langue comme premières langues était moindre en 1991 qu'à présent (3% face à 5,4%). Selon les classes d'âge, la plus forte évolution est perceptible chez les 16-24 ans, car, « il y a 25 ans, 3,4% des jeunes de cet âge avaient reçu le basque et une autre langue », alors qu'à présent, ils sont 9,1% à être dans ce cas, soit une augmentation de 6 points (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 14).

## 2.2. Population baskophone et langue maternelle

L'analyse de la population baskophone des territoires basques selon leur première langue est fort instructive. Ainsi, la moitié des baskophones (50,2%) a reçu uniquement le basque en héritage au sein du foyer familial, et est, par conséquent, baskophone d'origine. 13,6% a reçu le basque et une autre langue, de sorte qu'il est bilingue d'origine. Et, plus du tiers (36,2%) a appris une autre langue que le basque, ce qui fait de ces locuteurs des nouveaux baskophones. Ces personnes ont appris la langue d'Etxepare, essentiellement, via l'école ou les centres de formation pour adultes (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 15). Il convient de souligner que les nouveaux baskophones représentent une part croissante de la population maîtrisant le basque, ce qui n'est pas sans effets sur le niveau de compétence linguistique et, par conséquent, sur la propension à utiliser le basque (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 22-28).

En ce sens, le profil des baskophones a fortement changé au cours des 25 dernières années. De fait, « en 1991, la plupart étaient des baskophones d'origine (79,3%), avaient reçu le basque au sein du foyer et étaient majoritaires dans toutes les classes d'âge » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017: 15). En 2016, en revanche, bien que les baskophones d'origine continuent à être majoritaires, le poids des bilingues d'origine s'est accrue et, plus encore, celui des nouveaux baskophones, en particulier chez les moins de 35 ans.

Actuellement, « les nouveaux baskophones constituent plus de la moitié des baskophones chez les 16-24 ans (54,3%) et [près de] la moitié parmi les 25-34 ans (48%) » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 16). La situation était toute autre au début des années 1990, puisque seulement le quart des baskophones de 16-24 ans étaient des nouveaux baskophones (25,5%) et uniquement un cinquième des 25-34 ans étaient des *euskaldun berri* (21,3%).

### **2.3. Transmission familiale et compétence linguistique des parents**

Afin de connaître les caractéristiques de la transmission familiale, les enquêteurs ont demandé aux personnes interrogées résidant dans les territoires basques quelle langue ou quelles langues elles avaient appris au sein du foyer familial en fonction de la compétence linguistique de leurs parents. Compte tenu du fait que l'enquête porte sur les locuteurs ayant entre 16 et pratiquement 100 ans, il est possible de savoir de quelle manière s'est produite cette transmission linguistique de la part de leurs parents depuis près d'un siècle (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 17).

Dans l'ensemble du territoire concerné par l'étude, lorsque les deux parents sont baskophones, 79,1% des enfants ont reçu seulement le basque en famille et 8,2% ont appris le basque et une autre langue. Par contre, uniquement 12,7% des parents n'ont pas transmis le basque à leur descendance. Il convient de souligner que, « quand les deux parents sont baskophones, la transmission du basque est supérieure au

fur et à mesure que l'âge diminue » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 17). 86,6% des jeunes de cette classe d'âge ont reçu uniquement le basque au sein du foyer et 6,1% ont appris le basque et une autre langue, le plus souvent l'espagnol ou le français. Parmi les 35-49 ans, lorsque les deux parents sont baskophones, 83,5% ont acquis uniquement le basque et 7,2% ont bénéficié du basque et d'une autre langue. Enfin, chez les 50 ans et plus, la transmission du basque est moindre, puisque « 74,8% ont reçu le basque comme seule langue et 9,3% ont [appris] le basque et une autre langue » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 17).

La situation est différente lorsque l'un des deux parents n'est pas baskophone, sachant que la transmission linguistique varie fortement selon l'âge. De fait, « au fur et à mesure que l'âge diminue, la transmission du basque est de plus en plus grande » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 18). Ainsi, quand l'un des deux géniteurs ne maîtrise pas le basque, plus de la moitié (54,3%) des enquêtés de 16 à 24 ans ont appris le basque associé à une autre langue à la maison. De façon analogue, 43,9% des personnes interrogées appartenant à la classe d'âge des 35-49 ans ont reçu les deux langues et 26,5% des 50 ans et plus se trouvent dans ce cas (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 18).

## 2.4. Transmission familiale et première langue des parents

Pour connaître les traits caractéristiques de la transmission linguistique au sein de familles ayant des enfants de 3 à 15 ans, les enquêteurs ont demandé aux personnes interrogées quelle langue ou quelles langues ils ont transmis à leurs enfants au sein du foyer. Pour analyser la transmission, la compétence linguistique et la langue maternelle des parents ont été prises en compte (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 19).

Lorsque les deux parents sont baskophones et leur première langue est le basque, 93% de leurs enfants ont reçu seulement le basque à la

maison et 7% ont appris le basque associé à une autre langue. La situation change quelque peu quand les deux parents sont bascophones mais uniquement l'un des deux géniteurs est bascophone d'origine. Dans ce cas, 70% des enfants apprennent seulement le basque à la maison, 24% reçoivent aussi bien le basque qu'une autre langue, et 6% reçoivent une autre langue que le basque (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 19). Enfin, lorsque les deux parents sont bascophones mais tous les deux sont de nouveaux bascophones, 44% des enfants reçoivent uniquement le basque, 36% apprennent aussi bien le basque qu'une autre langue, et 19% reçoivent une langue autre que le basque (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 20). Quand l'un des deux géniteurs est bascophone et sa langue première est le basque, 83% transmettent le basque et une autre langue à leurs enfants, et 17% transmettent une autre langue que le basque. Et, lorsqu'uniquement l'un des deux parents est bascophone et n'a pas appris le basque à la maison, 49% transmettent le basque associé à une autre langue à leur descendance et 51% transmettent une autre langue que le basque (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017a: 20).

### **3. La transmission linguistique selon les territoires**

Toutefois, la transmission linguistique connaît de fortes variations selon les territoires appartenant à des entités politico-administratives distinctes, de sorte que le statut de la langue basque et les politiques de revitalisation de cette langue soient différents, ce à quoi il convient d'ajouter des réalités sociolinguistiques diverses (Urteaga, 2017; 2019).

#### **3.1. La transmission linguistique dans la CAB**

La VI<sup>ème</sup> enquête sociolinguistique montre que, dans la Communauté Autonome Basque, 17,5% de la population de 16 ans et plus ont appris seulement le basque à la maison et 6% ont reçu aussi bien le basque qu'une autre langue, le plus souvent le castillan. De façon analogue,

76,4% des personnes interrogées, soit plus de trois enquêtés sur quatre, ont appris uniquement une autre langue que le basque. Dans toutes les provinces et dans toutes les classes d'âge de la CAB « prédominent les personnes ayant le castillan comme première langue, bien qu'il y ait de grandes différences entre les uns et les autres » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 11). Or, malgré le fait que, parmi les langues autres que le basque, le castillan soit largement majoritaire, il est concurrencé par d'autres langues dans des populations issues de l'immigration qui ont connu une forte augmentation à partir de 1998. En effet, l'essor non négligeable de l'immigration, en particulier celle provenant du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe de l'Est, s'est traduit par une forte augmentation de la pratique d'autres langues que les langues propres ou co-officielles dans les territoires basques. Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la population étrangère résidant dans la CAB représente 8,4% de la population totale. Cette proportion varie légèrement selon les provinces, puisqu'elle atteint 9,9% en Araba, 8,5% en Gipuzkoa et 7,9% en Bizkaia (Eustat, 2020).

22,3% de ces étrangers sont d'origine européenne, les roumains représentant 10,5% du total des personnes étrangères et 44,2% des européens. Ils sont suivis des portugais qui constituent 14,7% des personnes de provenance européenne dans la CAB. Les personnes issues du continent africain supposent 27,3% des personnes étrangères résidants en Euskadi, la moitié d'entre elles venant du Maroc (52,6%), suivie de l'Algérie, du Sénégal et du Nigéria qui représentent respectivement 13%, 10% et 10%. Ces quatre nationalités englobent 85% des personnes d'origine africaine. Enfin, les locuteurs provenant d'Asie et d'Océanie constituent 8,4% des personnes étrangères vivant dans la CAB, sachant que les Chinois et les Pakistanais constituent 75,1% du total (Eustat, 2020).

Bien que locuteurs ayant appris une autre langue que le basque soient prédominants dans les trois provinces, cette part n'est que de 59,2% en Gipuzkoa, alors qu'elle est largement majoritaire aussi bien en Bizkaia qu'en Araba où le castillan est la langue maternelle pour 82,4% et 93%

des habitants (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 12).

Eu égard à l'âge, les 16-24 ans ont le pourcentage le plus élevé de locuteurs ayant reçu uniquement le basque comme première langue (22%). Cette part diminue au fur et à mesure que l'âge croît, se situant entre 15% et 17%, jusqu'à parvenir à la classe d'âge des 65 ans et plus. A partir de 65 ans, la proportion de ceux ayant appris seulement le basque à la maison augmente à nouveau pour atteindre 20,5% (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 12).

La situation à bien changé en 25 ans, puisque, en 1991, « les 65 ans et plus étaient ceux ayant le pourcentage le plus élevé parmi ceux ayant reçu uniquement le basque comme première langue (32,4%) et [cette part] diminuait avec l'âge », dans la mesure où les jeunes se caractérisaient par le plus faible pourcentage (17%). A présent, par contre, ce sont les 16-24 ans qui disposent du pourcentage le plus élevé, celui-ci ayant augmenté de 5 points, passant de 17% à 22% (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 12-13).

De façon analogue, la part des locuteurs ayant appris le basque et le castillan au sein du foyer était plus basse qu'actuellement (2,6% face à 6%). A titre de comparaison, la différence la plus importante se constate parmi les jeunes, puisque, en 1991, « 3,4% des jeunes entre 16 et 24 ans reçurent le basque et le castillan à la fois comme premières langues, [alors qu'en 2016, c'est le cas de] 11,1% des jeunes de cet âge, soit une différence de 7 points » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 13).

Pour ce qui est de la situation des bascophones selon la langue maternelle, il ressort de l'enquête que la moitié (50%) des locuteurs maîtrisant le basque est bascophone d'origine. En outre, 13,2% ont reçu aussi bien le basque que l'espagnol, de sorte qu'ils soient bilingues d'origine. Enfin, plus d'un tiers ont reçu le castillan, ce qui fait d'eux de nouveaux bascophones ayant appris le basque via l'école ou les

centres de formation pour adultes (36,8%). La part des nouveaux bascophones croît fortement dans la CAB, en particulier, en raison de la prépondérance de l'enseignement immersif en basque (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 13-14).

Comme dans l'ensemble des territoires basques mais de manière particulièrement prononcée, ces locuteurs ont connu des transformations significatives au cours des 25 dernières années. De fait, en 1991, la grande majorité des bascophones (79,3%) étaient des bascophones d'origine ayant appris le basque à la maison. De plus, les bascophones d'origine étaient prédominants dans toutes les classes d'âge. En 2016, en revanche, bien que les bascophones d'origine continuent à être prédominants, les bilingues d'origine représentent une part croissante et, plus encore, les nouveaux bascophones, surtout parmi la population ayant moins de 35 ans. « Actuellement, quasiment la moitié des bascophones de moins de 50 ans sont des nouveaux bascophones. En 1991, par contre, seulement 15% des bascophones de cette classe d'âge étaient des nouveaux bascophones » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 14).

En ce qui concerne la transmission familiale, lorsque les deux parents sont bascophones, 83,3% de leurs enfants ont appris le basque à la maison, 6,7% ont reçu aussi bien le basque que le castillan, et 10% n'ont pas transmis le basque. Et quand seulement l'un des deux parents est bascophone, 44,7% ont transmis le basque et le castillan, et une majorité (55,3%) n'ont légué que l'espagnol (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 15). Il convient de souligner que, lorsque les deux géniteurs sont bascophones, la transmission de la langue basque est supérieure au fur et à mesure que l'âge diminue. Ainsi, la transmission la plus forte se produit chez les 16-34 ans. « 90,3% des jeunes de cette classe d'âge ont reçu seulement le basque au sein du foyer et 5,2% ont [appris] le basque et le castillan » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 16). Simultanément, parmi les 35-50 ans, lorsque les deux parents sont bascophones, 86,6% de leurs descendants

reçoit seulement le basque, et 5,8% le basque et l'espagnol. Enfin, la transmission du basque est moindre parmi la population de plus de 50 ans, dans la mesure où 79,2% ont transmis uniquement le basque et 7,6% les deux langues co-officielles de la CAB (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 16). Et, quand l'un des deux parents ne maîtrise pas le basque, des différences notables apparaissent dans la transmission selon l'âge, puisque, au fur et à mesure que l'âge diminue, la transmission du basque croît. Ainsi, lorsque l'un des deux géniteurs ne parle pas le basque, plus de la moitié des moins de 50 ans ont reçu le basque et la castillan au sein du foyer, tandis que 61,7% de la population ayant entre 16-34 ans et 53,2% des 35-49 ans se trouvent dans ce cas (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 16-17).

Et, qu'en est-il de la transmission linguistique au sein des familles ayant des enfants de 3 à 15 ans? Lorsque les deux parents sont bascophones et leur première langue est le basque, tous ont transmis le basque, dont 94% l'ont fait de manière exclusive et 6% associé au castillan. Quand les deux géniteurs maîtrisent le basque et l'un des deux a le basque comme langue maternelle, 71% de leurs enfants reçoivent uniquement la langue d'Etxepare au sein du foyer, 24% apprennent aussi bien le basque que l'espagnol, et 5% reçoivent seulement la langue de Cervantes (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 17-18). En outre, lorsque les deux parents sont bascophones mais leur première langue est le castillan, 45% de leurs enfants reçoivent exclusivement le basque à la maison, 35% acquièrent les deux langues co-officielles, et 19% n'apprennent que le castillan. De plus, quand seulement l'un des deux parents est bascophone et sa langue maternelle est le basque, 89% ont transmis le basque et l'espagnol, et 11% uniquement le castillan à leur descendance. Enfin, lorsque l'un des deux géniteurs est bascophone et sa première langue est l'espagnol, 49% transmettent les deux langues et 51% ne léguent que le castillan (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017b: 18).

### 3.2. La transmission linguistique dans la CFN

En ce qui concerne la transmission linguistique dans la Communauté Forale de Navarre, l'enquête sociolinguistique de 2016 montre que 9,3% des habitants de plus de 16 ans ont le basque comme langue maternelle, sachant que 6,2% ont acquis uniquement le basque au sein du foyer et 3,1% ont appris aussi bien le basque que l'espagnol. En revanche, plus de 9 locuteurs sur 10 (90,8%) n'ont reçu que le castillan ou une autre langue de leurs parents (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 12). A noter qu'un nombre croissant de navarrais a le roumain, le portugais ou le russe comme première langue en raison d'une augmentation de la population immigrée au cours des deux dernières décennies.

De fait, en 2020, 108.172 personnes étrangères résident en Navarre, ce qui représente 16,36% de la population totale. En raison de la pandémie du coronavirus, l'accroissement de 1,5% en un an est bien moindre que celui observé au cours des années précédentes, notamment entre 2019 et 2020 (+7,62%) et entre 2018 et 2019 (+12%). Les populations étrangères les plus présentes, en dehors de la population latino-américaine, sont d'origine marocaine, roumaine et bulgare. Et celles ayant connu la plus forte progression sont, notamment, pakistanaises (+7,3%), marocaines (+5,2%) et sénégalaises (+4,3%) (INE, 2022).

Par ailleurs, des différences significatives existent entre les zones linguistiques. Ainsi, dans la zone bascophone, plus de la moitié de la population a le basque comme première langue (55,3%), puisque 45,4% a appris uniquement le basque à la maison et 9,9% a reçu aussi bien le basque que le castillan. Par contre, ceux ayant majoritairement l'espagnol comme langue maternelle résident dans la zone mixte (93,8%) et dans la zone non bascophone (98,1%) (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 13).

Pour ce qui de la première langue selon la classe d'âge, l'enquête montre que le pourcentage le plus élevé de personnes ayant le basque comme langue maternelle s'observe chez les 65 ans et plus (8,5%). Cette part se réduit au fur et à mesure que l'âge diminue jusqu'à

atteindre son niveau le plus bas chez les 25-34 ans (5%). En revanche, une légère remontée est perfectible chez les 16-24 ans (5,9%). Simultanément, « le pourcentage de ceux qui acquièrent aussi bien le basque que le castillan se produit parmi les plus jeunes (4,9%) » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 14).

Dans la zone bascophone, parmi toutes les classes d'âge, plus de la moitié des locuteurs ont le basque ou le basque et l'espagnol comme premières langues. Malgré cela, la part des personnes ayant uniquement le basque comme langue maternelle diminue au fur et à mesure que l'âge diminue, puisque cette proportion est de 52,7% chez les 65 ans et plus et se situe entre 40% et 45% parmi les moins de 50 ans. Le pourcentage de ceux ayant à la fois le basque et l'espagnol comme premières langues s'amoindrit avec l'âge. En effet, parmi les plus âgés, ils représentent 7,7% et, chez les plus jeunes, ils constituent 17,7%. La proportion la plus élevée de locuteurs ayant le castillan comme langue maternelle se trouve chez les 35-49 ans et les 50-64 ans, avec respectivement 49,7% et 45,3%. Et, la moindre part se constate dans les deux extrêmes, puisqu'elle est de 39,5% et de 40,7% chez les 65 ans et plus, et parmi les jeunes de 16 à 24 ans (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 14).

Dans la zone mixte, les personnes ayant le castillan comme première langue sont prédominantes dans toutes les classes d'âge, dans la mesure où elles sont plus de 9 sur 10. Le pourcentage le plus élevé de ceux ayant le basque comme première langue se constate chez les 65 ans et plus (6,7%), et ce pourcentage descend au fur et à mesure que l'âge diminue, à l'exception des 16-24 ans, car cette part croît légèrement (2,3%) par rapport à la classe d'âge antérieure, qui est celle des 25-34 ans. Nonobstant, le contraire se produit chez ceux ayant acquis aussi bien le basque que l'espagnol à la maison, dans la mesure où le pourcentage augmente dans pratiquement toutes les classes d'âge au fur et à mesure que l'âge diminue. Parmi les jeunes, ceux ayant reçu le basque et l'espagnol sont nettement plus nombreux (6,2%) que ceux n'ayant appris que le basque (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 15).

Et, dans la zone bascophone, l'échantillon n'est pas suffisamment significatif pour permettre de préciser la langue maternelle par classe d'âge. En dépit de cela, il convient de souligner que, en tenant compte de toutes les classes d'âge, le castillan ou une autre langue que le basque est la première langue de 98,5% de la population. Quant à l'évolution de la langue maternelle par classes d'âge, en 1991, le pourcentage le plus élevé de personnes ayant le basque ou le basque et le castillan s'observait chez les 65 ans et plus (13,8%), alors que cette part était inférieure au fur et à mesure que l'âge diminuait, le pourcentage le plus faible s'observant chez les 25-34 ans (5,4%). Actuellement, par contre, les pourcentages les plus significatifs se trouvent parmi les 16-24 ans et les 65 ans et plus, avec respectivement 10,9% et 10,5%, tandis que le pourcentage le plus bas se constate dans la population ayant entre 35 et 49 ans (7,4%) (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 15).

Quant à la situation des bascophones en fonction de leur langue maternelle, il ressort de l'étude que 40,7% des locuteurs maîtrisant le basque en Navarre l'ont comme langue maternelle, ce qui en fait des bascophones d'origine. 13,4% des bascophones ont appris le basque associé au castillan, ce sorte qu'ils soient des bilingues d'origine. Enfin, près de la moitié sont des nouveaux bascophones, puisqu'ils ont appris le basque en dehors du foyer familial, le plus souvent à l'école ou dans des centres de formation pour adultes (7,4%) (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 16).

En 1991, par contre, trois bascophones sur quatre étaient des bascophones d'origine (76,6%). Contrairement à la situation présente, le pourcentage de bilingues d'origine et de nouveaux bascophones était limité, n'étant respectivement que de 6,4% et 16%. Si l'on analyse ces données selon les zones linguistiques, des différences conséquentes apparaissent. Ainsi, dans la zone bascophone, sept bascophones sur dix le sont d'origine (71,3%), ce qui est le cas d'un bilingue d'origine sur dix (11%) et de près de deux nouveaux bascophones sur dix (17,6%). Dans la zone mixte, plus de six bilingues sur dix sont de nouveaux bascophones (65,8%) et le pourcentage de bascophones et de bilingues d'origine est assez similaire, étant de 18,1% et de 16,1%. Enfin, dans

la zone non baskophone, huit bilingues sur dix sont des nouveaux baskophones (80%), un peu plus d'un sur dix sont des baskophones d'origine (11,7%) et près d'un sur dix sont des bilingues d'origine (8,3%) (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 16-17).

En ce qui concerne l'évolution au regard de l'âge, il apparaît que le profil des bilingues a profondément changé au cours des 25 dernières années. En effet, contrairement à ce se produit de nos jours, « en 1991, les baskophones d'origine étaient majoritaires dans toutes les classes d'âge. A présent, par contre, plus de la moitié des baskophones de 16 à 24 ans sont de nouveaux baskophones », puisqu'ils sont respectivement 58% et 57,9% (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 17). En 1991, en revanche, dans ces classes d'âge, les nouveaux baskophones étaient 25,5% et 30,2%.

Quant à la transmission linguistique au sein du foyer familial en tenant compte de la compétence linguistique des parents, l'étude montre que, lorsque les deux parents sont baskophones, 69,3% ont appris le basque à leurs enfants, 11,8% ont transmis le basque et le castillan, et 18,9% n'ont légué que l'espagnol. Par contre, dans les familles où un seul des géniteurs est baskophone, 71,6% des enfants ont appris le castillan et 28,4% ont reçu les deux langues co-officielles. Il convient de souligner que, dans les familles où les deux parents sont baskophones, la moindre transmission du basque est perceptible chez les 50 ans et plus, alors que, parmi les jeunes de 16 à 34 ans, 82,4% de leur descendance ont appris seulement le basque à la maison et 8,3% ont reçu le basque associé à l'espagnol. De façon analogue, parmi les 35-50 ans dont les deux parents sont baskophones, 89,8% ont transmis seulement le basque et 7,5% ont inculqué le basque et le castillan. Enfin, chez les 50 ans et plus, 60,1% ont appris uniquement le basque et 14% le basque associé au castillan (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 18).

Et, dans les familles où un seul des parents est baskophone, des différences notables apparaissent dans la transmission selon l'âge. « Au fur et à mesure que l'âge des enquêtés diminue, la transmission du

basque augmente » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 19). Ainsi, dans les familles où seulement l'un des géniteurs est bascophone, 42,1% de la population de 16 à 34 ans ont transmis aussi bien le basque que le castillan, tandis que 29% des 35-49 ans en ont fait de même et 18,7% des 50 ans et plus (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 19).

Enfin, la transmission linguistique dans des familles ayant des enfants de 3 à 15 ans selon la compétence linguistique des parents, montre que, lorsque les deux parents sont bascophones et leur langue maternelle est le basque, la transmission du basque s'effectue pleinement. De fait, « 94% des enfants ont acquis seulement le basque à la maison et 6% [ont appris] le basque et le castillan » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 20).

Quand les deux parents sont bascophones mais seulement l'un des deux a le basque comme langue première, 73% de leurs enfants ont reçu uniquement le basque au sein du foyer, 17% ont appris les deux langues co-officielles et 10% seulement l'espagnol. Lorsque les deux géniteurs sont bascophones et leur première langue est le castillan, 31% de leur descendance ont acquis le basque à la maison, 53% ont appris le basque associé au castillan, et 15% ont reçu uniquement l'espagnol (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 20).

Lorsque l'un des deux parents est bascophone et sa première langue est le basque, « 77% des familles ont transmis aussi bien le basque que le castillan, et 23% uniquement l'espagnol » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 20). Et, quand l'un des deux géniteurs est bascophone et sa première langue n'est pas le basque, 54% des foyers ont appris le basque et le castillan, et 46% n'ont transmis que l'espagnol à leurs enfants (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017c: 20).

### 3.3. La transmission linguistique au Pays Basque français

Pour ce qui est de la transmission linguistique au Pays Basque de France, il ressort de l'étude menée auprès des locuteurs de 16 ans et plus que 15,9% des personnes ont reçu seulement le basque au sein du foyer, 5,8% ont appris aussi bien le basque que le français, et 78,2% n'ont acquis que le français (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017d: 10). L'évolution de la première langue au cours des vingt dernières années montre un déclin continu du basque comme langue maternelle, dans la mesure où c'est le cas de 26,4% des locuteurs en 1996, de 25% en 2001, de 21,6% en 2006, de 19,5% en 2011 et de 15,9% en 2016, soit une baisse de 10,5% en deux décennies. En revanche, une certaine stabilité prévaut en ce qui concerne la part des locuteurs ayant reçu aussi bien le basque que le français (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017e: 13).

La transmission linguistique varie suivant l'âge au cours de cette période, étant entendu que la part de ceux ayant le basque comme première langue se réduit au fur et à mesure que l'âge des locuteurs diminue. Ainsi, 25,5% des personnes n'ont reçu que le basque chez les 65 ans et plus, proportion qui passe à 18,6% auprès des 50-64 ans, à 11,6% chez les 35-49 ans, à 7,6% auprès des 25-34 ans et à 5,3% chez les 16-24 ans. Bien que la diminution en fonction de l'âge fut perceptible en 1996, les chiffres étaient supérieurs, dans la mesure où ils étaient respectivement de 38%, 31%, 26,4%, 15,6% et 11% deux décennies auparavant (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017e: 14).

La transmission linguistique diffère selon les zones géographiques du Pays Basque situé au nord des Pyrénées, car si le basque n'est la première langue que de 6,1% des locuteurs dans l'agglomération de Bayonne, il l'est de 15,9% dans le Labourd intérieur et de 46,8% en Basse Navarre et en Soule. Les différents sont également effectives, tout en étant de moindre ampleur, en ce qui concerne les personnes ayant reçu aussi bien le basque que le français, puisque ces chiffres sont respectivement de 3,2%, 7,0% et 9,7%. Il en est de même quant aux

individus n'ayant reçu que le français de leurs parents. De fait, ils sont 90,7% dans ce cas dans l'agglomération de Bayonne, 77% dans le Labourd intérieur et 43,5% en Basse Navarre et en Soule (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017e: 12).

Quant à la proportion de bascophones selon la première langue, l'étude montre que 65,2% des bascophones le sont d'origine, 19,2% sont des bilingues d'origine et 15,7% sont de nouveaux bascophones. L'évolution est significative en comparant ces données avec celles observées deux décennies plus tôt, puisque, en 1996, 85% des locuteurs étaient des bascophones d'origine, 11,1% étaient des bilingues d'origine et 3,9% étaient des nouveaux bascophones (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017e: 15).

Si l'on se réfère aux types de bascophones selon l'âge et la première langue, l'étude montre que le nombre de bascophones d'origine décline au fur et à mesure que l'âge diminue. De fait, cette part est de 80,9% chez les 65 ans et plus, de 71,3% auprès des 50-64 ans, de 59,9% chez les 35-49 ans, de 39,4% auprès des 25-34 ans et de 24,2% chez les 16-24 ans. La situation est, toute autre, en ce qui concerne les bilingues d'origine, dans la mesure où leur proportion augmente au fur et à mesure que l'âge diminue, à l'exception des 16-24 ans où elle s'affaisse à nouveau. Enfin, la part des nouveaux bascophones indique une augmentation constante au fur et à mesure que l'âge décline, puisque cette proportion est de 3,6% chez les 65 ans et plus et de 52,9% auprès des 16-24 ans (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017d: 11).

Quant à la transmission linguistique au sein du foyer dans des familles ayant des enfants de 3 à 15 ans, il ressort de l'analyse que le basque n'est transmis uniquement que dans 6% des cas, le basque associé au français dans 11% des configurations, et le français exclusivement dans toutes les autres situations (83%) (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017d: 12).

Pour ce qui est de la transmission linguistique des baskophones, l'enquête met en exergue le fait que, lorsque les deux parents sont baskophones, 61% ne transmettent que le basque à leurs enfants, 14,6% lèguent aussi bien le basque que le français, et 24,4% n'inculquent que le français. Or, là encore, des écarts significatifs sont perceptibles selon les classes d'âge, puisque la transmission exclusive du basque diminue avec le jeune âge, étant de 63,9% chez les 65 ans et plus, de 57% auprès des 35-49 ans et de 50,5% chez les 16-34 ans. Par contre, l'évolution est plus contrastée chez ceux ayant transmis le basque associé au français ou exclusivement le français (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017e: 17).

Quand l'un des deux parents est baskophone, 53,8% transmettent les deux langues et 46,2% ne lèguent que la langue de Molière (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017d: 18). Des différences comparables apparaissent, puisque la transmission du basque et du français augmente au fur et à mesure que l'âge diminue. En effet, elle est de 11,9% chez les 65 ans et plus, de 14,5% auprès des 35-49 ans et de 25,9% chez les 16-34 ans (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office Public de la Langue Basque, 2017e: 18).

#### 4. Conclusion

En définitive, tout au long de cet article, je me suis efforcé de rendre compte de la transmission linguistique au Pays Basque situé de part et d'autre de la frontière, en tachant de mettre en exergue les évolutions observées au cours des 25 dernières années ainsi que les variations constatées selon le territoire, la classe d'âge, la première langue et la compétence linguistique des parents.

Ainsi, plusieurs tendances se dégagent: 1) la proportion de la population dont uniquement le basque est la langue maternelle diminue, tandis que la part des locuteurs ayant reçu les deux langues de leurs parents augmente; 2) le profil des baskophones a fortement évolué au cours des 25 dernières années, au profit des bilingues d'origine et

des nouveaux bascophones; 3) la transmission des deux langues s'accroît au fur et à mesure que l'âge des parents diminue; 4) la transmission du basque aux enfants est plus forte lorsque les deux parents sont bascophones et, a fortiori, s'ils sont bascophones d'origine; et, 5) la transmission du basque diffère selon les territoires, étant la plus forte dans la Communauté Autonome Basque.

Eguzki URTEAGA  
Universidad del País Vasco  
Departamento de Sociología y Trabajo Social

## Bibliographie

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA et OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (2017a): *VI encuesta sociolinguística del conjunto del territorio del euskera.*

[https://bideoak2.euskadi.eus/2017/07/05/zupiria\\_hablantes/VI\\_INK\\_SOZLG-EH\\_gaz.pdf](https://bideoak2.euskadi.eus/2017/07/05/zupiria_hablantes/VI_INK_SOZLG-EH_gaz.pdf)

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA et OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (2017b): *VI encuesta sociolinguística en la Comunidad Autónoma Vasca.*

[https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/ikerketa\\_soziolinguistikoak/es\\_def/adjuntos/VI%20\\_INK\\_SOZLG\\_EAE\\_Presentacion\\_publica\\_20161014.pdf](https://www.euskadi.eus/contenidos/informacion/ikerketa_soziolinguistikoak/es_def/adjuntos/VI%20_INK_SOZLG_EAE_Presentacion_publica_20161014.pdf)

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA et OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (2017c): *VI encuesta sociolinguística en la Comunidad Foral de Navarra.*

<https://www.euskarabidea.es/fitxategiak/ckfinder/files/2016%20VI%20INK%20SOZLG%20-%20NAFARROA%20gaz.pdf>

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA et OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (2017d): *VIème enquête sociolinguistique 2016.*

[https://www.mintzaira.fr/fileadmin/documents/Enquete\\_sociolinguistique/Powerpoint\\_FR\\_azken\\_bertsioa.pdf](https://www.mintzaira.fr/fileadmin/documents/Enquete_sociolinguistique/Powerpoint_FR_azken_bertsioa.pdf)

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA et OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE (2017e): *VIème enquête sociolinguistique au Pays Basque de France.*

[https://www.mintzaira.fr/fileadmin/documents/Enquete\\_sociolinguistique/EJ-ren\\_aurkezpena\\_FR\\_01.pdf](https://www.mintzaira.fr/fileadmin/documents/Enquete_sociolinguistique/EJ-ren_aurkezpena_FR_01.pdf)

EUSTAT (2020): *La población extranjera residente en la Comunidad Autónoma de Euskadi alcanza los 185.000 habitantes, el 8,4% del total.*

[https://www.eustat.eus/elementos/la-poblacion-extranjera-residente-en-la-cade-euskadi-alcanza-los-185000-habitantes-el-84-del-total/not0017941\\_c.html#:~:text=La%20C.A.%20de%20Euskadi%20es,seg%C3%BAn%20datos%20elaborados%20por%20Eustat](https://www.eustat.eus/elementos/la-poblacion-extranjera-residente-en-la-cade-euskadi-alcanza-los-185000-habitantes-el-84-del-total/not0017941_c.html#:~:text=La%20C.A.%20de%20Euskadi%20es,seg%C3%BAn%20datos%20elaborados%20por%20Eustat).

INE (2020): *La población navarra nacida en otros países creció un 1'5% en 2020, con 1.613 personas más.*

<https://www.navarra.es/es/noticias/2021/05/28/la-poblacion-navarra-nacida-en-otros-paises-crecio-un-1-5-en-2020-con-1.613-personas-mas#:~:text=A%201%20de%20enero%20de%202020%2C%20figuraban%20como%20empadronadas%20en,hab%C3%ADa%20crecido%20en%201.613%20personas>.

URTEAGA, E. (dir.) (2017): « La situation sociolinguistique dans la Communauté Autonome Basque », *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*, n°11, Paris: L'Harmatan.

URTEAGA, E. (2019): *La nouvelle politique linguistique au Pays Basque*. Paris: L'Harmatan.

## Les néolocuteurs du corse : d'une réalité sociale à un champ d'étude

La sociolinguistique est une discipline jeune ; elle l'est d'autant plus en Corse où la seule université de l'île a rouvert<sup>1</sup> ses portes en 1981. Elle a ainsi permis de centraliser une réflexion produite par des chercheurs dispersés au sein d'universités de France continentale<sup>2</sup>. Durant les années 1970, la Corse a connu un vif mouvement de revendications politiques, culturelles et identitaires communément appelé *Riacquistu*, correspondant en tout point à l'*Ethnic revival* que vivaient simultanément d'autres ethnies du monde. À l'époque, les chercheurs étaient préoccupés par l'émergence du corse comme langue à part entière et non plus comme un dialecte de l'italien. Il était alors question de glottogenèse, de distanciation, d'individuation ou encore de reconnaissance-naissance (Blanchet, 2020; Thiers, 2020). Le dilemme entre maintien de la variation dialectale interne au corse et nécessité de normativisation de la langue fut élu(ci)dé par l'invention de la polynomie (Marcellesi et al., 2003). En outre, une large partie des études a consisté à décrire la situation conflictuelle entre français et corse sous le prisme de la diglossie (Colonna, 2013; Thiers, 1989). Enfin, le constat du déclin des pratiques usuelles en langue corse a poussé les sociolinguistes à mener une recherche-action en faveur de la revitalisation de l'idiome, par la sauvegarde de l'existant et encore davantage par la recherche de nouveaux espaces langagiers (enseignement, médias, création artistique).

---

<sup>1</sup> Nous parlons de réouverture puisque durant la période d'indépendance de la Corse (1755-1769), le général Pasquale Paoli avait fondé une première université à Corte.

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Marcellesi (Université de Rouen), Fernand Ettori (Université de Provence), Jacques Thiers (Université de Rouen), Jean Chiorboli (Université de Rouen).

Dans la perspective d'enrichir la réflexion épistémologique, nous allons nous demander à partir de quand la réalité sociale des néolocuteurs est apparue comme un champ d'étude aux yeux des sociolinguistes corses et autres. Cet article tente de retracer l'apparition de la thématique des néolocuteurs en Corse à travers l'analyse des productions scientifiques des dernières décennies. Nous étudierons donc comment l'idée de « création » de nouveaux locuteurs est discrètement apparue et nous découvrirons l'étude pionnière sur les néolocuteurs du corse conduite par l'Américaine Alexandra Jaffe. Enfin, il s'agira de réfléchir quant aux défis sociolinguistiques d'une telle thématique de recherche, désormais en cours de (ré)appropriation par les chercheurs natifs.

## 1. L'émergence discrète d'un champ d'étude

### 1.1. L'école ou la fabrique rêvée des locuteurs

Il ne s'agira pas ici de s'intéresser à l'histoire de l'enseignement du corse, cela a déjà été étudié par ailleurs (Di Meglio, 2003). L'objectif est davantage de faire ressortir des publications relatives à la situation sociolinguistique du corse l'idée d'une école créatrice de locuteurs. En 1981, Farrandu Ettori et Ghjacumu Fusina proposent un livre grand public alliant analyse sociolinguistique et expressions artistiques



Figure 1 : Affiche éditée par Scola corsa en 1976

(poésie, prose, dessins, affiches), *Langue corse : incertitudes et paris*. Au constat d’Ettori, « Devant l’administration, l’école, la télévision qui parlent le seul français, la famille ne suffit plus à transmettre le parler ancestral. » (Ettori & Fusina, 1981, p. 34), répond l’affiche éditée par Scola corsa<sup>1</sup> en 1976 et sélectionnée par Fusina (p. 53). L’école<sup>2</sup> est très vite perçue comme un moyen de donner des compétences en langue corse aux enfants et de compenser avec l’effondrement de la transmission familiale (Branca & Sorba, 2022b). Ettori parle même de l’apparition d’une « nouvelle génération de corsisants » (1981, p. 29) permettant d’envisager un changement de perspective dans l’avenir de l’idiome insulaire.

Pascal Marchetti qualifie quant à lui l’enseignement pionnier du corse comme une « phase d’improvisation … difficilement évitable » (1989, p. 268). L’auteur identifie alors les trois piliers liés à son enseignement : la formation des formateurs, le suivi d’un cursus commun pour l’ensemble des élèves du public et le fait de considérer le corse comme une langue véhiculaire et non pas comme une langue-objet. Ainsi, l’école était censée revivifier l’usage du corse : « Longtemps, l’enseignement de la *lingua corsa* a représenté, aux yeux de ceux qui le réclamaient, le moyen souverain de la conservation : la levée de l’interdit de l’école devait permettre, pensaient-ils, le maintien sinon le renouveau de l’usage. » (1989, p. 267).

Il conclut néanmoins son propos par une précoce et lourde critique de l’école, tenue en échec dans sa mission de sauvetage de l’idiome insulaire :

---

<sup>1</sup> Scola corsa est une association qui a été fondée en 1971 et qui milite pour l’enseignement *de* et *en* langue corse dans les écoles. Après une longue période dévolue aux cours de corse pour adultes, son projet initial a été relancé en 2021 avec l’ouverture des deux premières écoles immersives associatives de Corse à Bastia et Biguglia.

<sup>2</sup> Contrairement aux autres langues de France dont les défenseurs ont développé des réseaux associatifs d’enseignement immersif, les militants de la langue corse ont globalement fait le pari de l’école publique. L’adhésion en 2021 de Scola corsa au réseau associatif Eskolim remet quelque peu en question le choix du public et donne actuellement lieu à des réflexions entre sociolinguistes, enseignants, formateurs et parents.

Confronté à l'intrinsèque et vigilante méfiance du pouvoir politique, mais aussi aux sourdes préventions internes, à la force des préjugés, au délabrement de la pratique, à une déculturation en quelque sorte sacralisée, l'enseignement de la *lingua corsa* n'a donc pu être la panacée dont avaient rêvé ses défenseurs. (1989, p. 274)

En 2002, Jean-Marie Arrighi concluait son *Histoire de la langue corse* par des considérations sur la production de nouveaux locuteurs et leurs difficultés à trouver des espaces langagiers :

On entend dire parfois cependant que l'Ecole ne "produit pas un corsophone". Or il est vérifiable que les jeunes qui savent le corse l'ont majoritairement appris à l'école. ... Mais il est plus facile de "produire un corsophone" que de lui fournir des lieux d'usage social de sa langue. (2002, p. 125)

Malgré le constat d'une présence accrue du corse à l'école, l'idiome se trouve souvent enclavé voire prisonnier de cette sectorisation. Jean-Marie Comiti parle même de « syndrome du bocal » (2005, p. 67-87, 2007). Le chercheur s'inquiète de voir évoluer le corse « en vase clos entre les quatre murs de la salle de classe comme un poisson tournant en rond dans son bocal » (2007, paragr. 7). Constatant que l'école a pris le relais des familles dans la transmission de la langue, il se fait l'écho, comme Arrighi, du discours populaire reprochant à l'école son incapacité à produire des locuteurs :

... on mesure les effets de la "politique sectorielle" par le reproche que la communauté corse adresse généralement à l'institution scolaire : l'école ne produit pas de corsophones. Ce qui est pointé du doigt c'est l'absence d'effets visibles et audibles en termes de circulation sociale de la langue. L'impression est bien celle d'une dégradation inexorable de la langue malgré son enseignement assuré dans toutes les écoles de l'île. À tel point qu'on en vient à se demander, paradoxalement, "comment faire sortir le corse de l'école" après avoir obtenu de haute lutte la possibilité de l'y faire entrer. (Comiti, 2007, paragr. 9)

Constatant lui aussi les effets d'une politique linguistique sectorielle, Sébastien Quenot écrit dans un ouvrage dirigé par Pascal Ottavi à propos de *La langue corse dans le système éducatif* :

Après avoir été un instrument dévoué à son extinction prématuée, l’Ecole publique est devenue en quelques années celui de la transmission, de la sauvegarde, de l’usage et de la promotion de la langue corse. Aujourd’hui les dispositifs législatifs et réglementaires se sont précisés, les ressources humaines sont mieux formées, le matériel didactique s’étoffe chaque année et la recherche universitaire accompagne cette tranquille montée en puissance. Il convient cependant de ne pas extrapoler cette courte description : présager que la transmission de la langue corse aux jeunes générations est acquise, notamment du fait de la politique linguistique sectorielle mise en œuvre relève actuellement de l’illusion. (Quenot, 2012, p. 199)

Malgré une croissance des dispositifs en faveur de la langue corse, Quenot rappelle que la langue corse se trouve dans une situation précaire et qu’il est illusoire de penser que son avenir est assuré par une politique linguistique sectorielle, notamment en milieu scolaire.

Pourtant ce n’est pas cette idée qui ressort de l’enquête sociolinguistique publiée par la Collectivité territoriale de Corse en 2013. Le rapport affirme que « Si le corse n’est clairement pas une langue maternelle très utilisée à la maison, il est en revanche une langue qui fait partie intégrante du parcours scolaire des jeunes habitants de l’île » (CTC, 2013, p. 49). Il semblerait même, au vu des réponses des enquêtés, que les Corses pensent que c’est à l’Ecole de « transmettre le goût et les bases de la langue corse » (2013, p. 48). Nous voyons apparaître une demande sociale croissante, voire même une délégation totale à l’école concernant la responsabilité de la transmission du corse, et parallèlement, la critique qu’elle ne produit pas de locuteurs.

## 1.2. Le conflit entre langue héritée et langue élaborée

Les nouveaux locuteurs sont souvent caractérisés par l’emploi d’une langue jugée différente de celle des natifs (O’Rourke et al., 2015, p. 10). L’analyse des productions scientifiques corses révèle que l’apparition d’un conflit entre les détenteurs d’une langue « héritée » et ceux parlant une langue « élaborée » ne date pas d’hier.

En 1988, le numéro 25 de la revue littéraire *Rigiru* était consacré à « A lingua ». La thématique était abordée de façon protéiforme : théâtre,

prose, poésie, dessins, interviews, débats et réflexions scientifiques. Ainsi, 14 pages durant, Ghjuvan Ghjaseppiu Franchi et Ghjacumu Thiers s'interrogent sur l'intérêt de la sociolinguistique dans ce qui ressemble à un vif *chjam 'è rispondi*<sup>1</sup>. L'écrivain Franchi considère que la référence linguistique absolue est représentée par les vieux locuteurs natifs. Il estime que le corse parlé par les jeunes de l'époque, notamment dans les médias, à l'université et dans l'enseignement est un corse élitiste calqué sur le français, reproduisant implicitement le schéma dominant / dominé. Le peuple serait donc dépossédé de sa propre langue, accaparée par une élite instruite :

... u corsu (ùn dicu micca "u corsu arcaicu" o "u corsu mudernu", u corsu è basta) era lingua più campagnola cà citadina, più di povari cà di ricchi. Oghje e generazione chì venenu à gallu sò struite à paru è à spessu allivate in francese. U dettu è u pinsamentu chì li venenu "naturali" sò quelli in francese. Puru par ùn esse a magiuranza numerica di i Corsi (Corsi ci n'hè giovani è vechji, struiti è "ignurenti") hè issa giuventù struita chì, quand'ella parla, si face sente (insignamentu, media, ec.) ... Casca dinò chì a lingua "duminiatrice" fermi u francese. Un francese travistitu da a cerca identitaria è chjamatu : "corsu di registru altu". (Ah ! eh ! a lingua "alta" !). Mancanza di locu, mancu possu turnà à fà vede quì ch'ellu ùn hè più corsu, ma francese tale è quale : u lessicu puru stroppiu, ferma corsu, è a funetica dinò, ma a sintassa, ma tuttu l'assestu di a dicitura hè francese schjettu. ... U "corsu novu" hè francese. Eppò chì francese ? S'ellu fussi ancu un parlatu francisinu di lingua currente. Ma (què dinò chjama studii di "corpus") caschemu, invece, ind'un idioma di struiti, mezu universitariu, mezu "mediaticu", cù a so retorica cunniscitoghja è e so virsure fatte è lestre. Da rifletteci. Sputichezza è "identità" mai più si infattaranu ind'una standardizzazione "di mezzania". È mancu credu ch'ellu ci si trovi "u populu".<sup>23</sup> (Franchi & Thiers, 1988, p. 25).

<sup>1</sup> Traditionnelle joute verbale poétique improvisée en langue corse.

<sup>2</sup> Toutes les traductions corse-français et anglais-français ont été réalisées par mes soins.

<sup>3</sup> « ... le corse (je ne dis pas "le corse archaïque" ou "le corse moderne", seulement le corse) était une langue davantage paysanne que citadine, plus de pauvres que de riches. Aujourd'hui les nouvelles générations sont toutes instruites et souvent élevées en français. Les mots et les idées qui leur viennent "naturellement" sont en français. Bien qu'ils ne représentent pas la majorité numérique des Corses (il existe des Corses jeunes et vieux, instruits et "ignorants") c'est cette jeunesse instruite qui, lorsqu'elle parle, se fait entendre (enseignement, médias, etc.) ...

Thiers lui rétorque qu'il est impossible de raisonner en termes de stéréotypes. Il affirme son attachement au développement du corse dans les médias et dans l'enseignement, dans une perspective de dépassement de la diglossie. Il affiche son soutien à la jeunesse. Quant aux critiques de dépossession du corse des locuteurs « natifs », il riposte : « Quessu, saria megliu à lascià ghjudicà... u populu.<sup>1</sup> » (1988, p. 25).

Un an plus tard, Thiers décrit dans ses *Papiers d'identité(s)* (1989) l'émergence de deux catégories distinctes de locuteurs bilingues. Sa réflexion se base sur l'étude de trois locuteurs placés en situation d'examen professionnel dans le domaine public<sup>2</sup>. Ainsi :

... les uns se plaisent à construire un discours où dominent l'attachement aux aspects ethnographiques de la culture, le regret d'un mode de vie considéré comme révolu, l'exaltation de valeurs traditionnelles et un refus plus ou moins marqué du présent. ... ces locuteurs se montrent le plus souvent conservateurs et d'une manière plus ou moins affirmée enclins à définir l'identité corse comme un patrimoine ethnique et culturel menacé de disparition. Ce dernier sentiment s'accompagne d'ailleurs d'une angoisse face à l'avenir et d'une mythification du passé où le fatalisme le dispute parfois au refus verbal du changement et de l'altérité culturelle et ethnique. (1989, p. 82).

---

C'est également un fait que la langue "dominante" reste le français. Un français travesti par la quête identitaire et appelé : "corse de registre soutenu". (Ah ! eh ! la langue "soutenue" !). Par manque de place ici, je ne peux pas démontrer qu'il ne s'agit plus de corse, mais de français tel quel : le lexique, même estropié, reste corse, et la phonétique aussi, mais toute la syntaxe est française. ... Le "nouveau corse" est du français. Et puis quel français ? À la limite s'il s'agissait d'un parler français de langue courante. Mais (cela aussi nécessite des études de "corpus") nous tombons, au contraire, dans un idiome d'instruits, mi-universitaire, mi- "médiatique", avec sa rhétorique reconnaissable et ses tournures toutes faites. À réfléchir. Authenticité et "identité" ne se rencontreront jamais plus dans une standardisation "moyenne". Ni même je crois que l'on puisse y trouver "le peuple". »

<sup>1</sup> Quant à cela, il serait préférable de laisser le peuple en juger par lui-même.

<sup>2</sup> Épreuve facultative de langue corse du concours d'attaché d'administration départementale.

Dans son étude, ces locuteurs-ci sont âgés d'environ cinquante ans. Le corse est leur langue première et ils l'utilisent quasi exclusivement à l'oral, dans des contextes informels. Ils possèdent une variété linguistique marquée et identifiable, grâce à l'utilisation de « vocables, locutions et d'expressions héritées des usages linguistiques populaires et traditionnels » (p. 82).

En revanche, l'autre catégorie de locuteurs est représentée dans son étude par un jeune urbain d'environ vingt-cinq ans. Il dit avoir acquis simultanément le français et le corse, qu'il maîtrise autant à l'oral qu'à l'écrit, même s'il « n'est pas rare que ces locuteurs soient ceux qui manifestent une compétence moins assurée [du corse] » (p. 83), notamment dans les registres populaires. Lorsque la première catégorie se montre réticente face à « l'innovation linguistique et en particulier la néologie lexicale » (p. 82), la seconde se montre sensible aux nouveaux espaces langagiers du corse où se développent ces innovations et plus encline à réduire les interférences entre les deux langues. De plus, cette catégorie serait beaucoup plus à l'aise dans l'adoption du corse dans des contextes formels, tels que des examens, que la première catégorie et aurait une pratique quelque fois ostentatoire de l'idiome. Thiers décèle également chez ce jeune l'adoption d'une « nouvelle polynomie » (p. 80) se réalisant « dans la bouche d'un seul et même locuteur » (p. 80).

Les nouveaux locuteurs et leur langue intéressent également les linguistes qui se consacrent habituellement aux études dialectologiques. Dans ses *Essais de linguistique corse* (2001), Marie-José Dalbera-Stefanaggi parle de « langue héritée » et de « langue élaborée ». Elle définit la seconde ainsi :

C'est un usage qui, limité à des individus (la plupart du temps des jeunes gens) qui n'ont pas eu accès à la pratique "traditionnelle" du corse, ... relève essentiellement de la démarche volontariste, de la militance, de la revendication. Ce n'est pas la langue du privé : elle est exclue des rapports familiaux où son usage est souvent sanctionné par les anciens. ... Elle ne fonctionne donc pas comme une sorte d'argot, une langue à usage interne d'une communauté, mais bien plutôt comme une langue à usage externe, public. Ceux qui l'emploient, publiquement, se donnent à voir comme s'inscrivant dans une certaine mouvance. Cette langue ne sert jamais de

moyen de communication obligé : son usage relève toujours de la démarche volontariste, jamais de la nécessité, ni référentielle, ni communicationnelle. En revanche, la charge affective et symbolique est forte. On peut dire en schématisant un peu les choses que, en regard de l'usage qui était fait dans la population précédemment décrite [avec les anciens et le corse hérité], le statut s'est inversé : c'est-à-dire que de vernaculaire qu'elle était la langue devient véhiculaire, et que son usage assume de plus une fonction phatique. (Dalbera-Stefanaggi, 2001, p. 279)

L'auteur décrit une « langue élaborée » dont les attributions seraient quasiment gravées dans le marbre, renforcées par les adverbes « toujours » et « jamais ». Cette vision condamnerait les locuteurs de la « langue héritée » à ne pas avoir accès à un certain niveau d'élaboration linguistique et vice versa. L'auteur semble catégorique, par exemple concernant le milieu familial, la langue élaborée « est exclue des rapports familiaux ». Elle remarque, comme Thiers, le caractère ostentatoire de la pratique des locuteurs de cette « langue élaborée ».

Néanmoins, à la fin de son ouvrage, la linguiste nuance ses propos et évoque une possible réconciliation entre les deux « langues », c'est-à-dire entre les deux catégories de locuteurs, « recréant ainsi une certaine continuité » (2001, p. 285), via des locuteurs de la variété de corse dite « élaborée » qui renoueraient avec ceux de la variété de corse dite « héritée ». L'inverse n'est même pas envisagé car l'idéal linguistique semble représenté par les locuteurs héritiers et âgés.

### 1.3. La place des (néo)locuteurs dans l'avenir du corse

On entend souvent dans les discours populaires, mais également étatiques, que rien n'empêche les Corses de parler corse, notamment dans le domaine privé. Les sociolinguistes savent que cela est plus complexe et que le fait de parler une langue dépend de conjonctures sociales, économiques, institutionnelles et politiques favorables. Cependant, face à la surdité de l'Etat en matière de reconnaissance des langues dites régionales, un nouveau discours apparaît et donne une responsabilité inédite à l'individu. Cela est renforcé par le fait que dans une île peu peuplée, chaque individualité compte et que les rôles sociaux sont souvent démultipliés au sein d'une même personne (Meistersheim, 2012, p. 163-174).

En 1999, Fusina emploie le terme de « nouveaux locuteurs », et estime qu'à l'avenir, ils seront les garants de la vitalité du corse dans tous les domaines qui lui étaient jusqu'alors étrangers. Il observe alors que l'avenir de l'idiome dépendra du croisement entre actions individuelles par le bas et décisions politiques par le haut :

Les développements dans chacun de ces domaines [écriture du corse, littérature, enseignement généralisé, recherche universitaire, utilisation quotidienne et médiatisée] dépendront de la vitalité des nouveaux locuteurs et scripteurs du corse, de la richesse et de la sincérité du débat public, de la volonté collective et de la cohésion de la communauté utilisatrice, pour ne pas parler de qualité des mesures de politique de la langue qui lui seront appliquées, tant au plan national qu'à celui de la région. (Fusina, 1999, p. 19).

L'ancien inspecteur académique de langue corse Jean-Marie Arrighi conclut son *Histoire de la langue corse* par des considérations sur la nécessaire conjonction entre des « politiques publiques de plus en plus cohérentes, nécessaires mais qui ne sauraient être suffisantes, et des milliers de choix individuels, qui ne peuvent naître des seules décisions officielles » (2002, p. 126). Il exhorte les locuteurs du corse à parler le plus possible et dans tous les endroits, entre adultes, mais également aux enfants, afin de renouer avec une transmission intergénérationnelle rompue. Il invite les Corses à se prononcer sur le choix de maintenir ou pas leur langue, afin de savoir, *in fine* :

si le découpage du monde que propose leur langue, celui qu'ont élaboré leurs ancêtres en deux millénaires, mérite d'être transmis à leurs enfants ; s'ils souhaitent maintenir et développer le bilinguisme, atout d'aujourd'hui et plus encore de demain dans une Europe en mouvement. (Arrighi, 2002, p. 126).

L'enquête sociolinguistique de la Collectivité territoriale de Corse de 2013 indique qu'il existe des « indices de reprise de la langue chez les 18-24 ans » (CTC, 2013, p. 59). Le rapport évoque également un « frémissement chez les jeunes » (p. 50) qui ne s'expliquerait pas uniquement par l'enseignement scolaire (p. 85) mais qui serait plutôt de l'ordre d'une quête identitaire individuelle.

Cette reprise a aussi été perçue par Romain Colonna. Dans le cadre de sa thèse de doctorat *Transformations diglossiques. L'exemple corse* soutenue en 2011 à l'Università di Corsica, il a réalisé une enquête auprès des quatre majors du CAPES de corse entre 2007 et 2011 en dressant leur biographie langagière. Il s'interroge alors sur l'apparition d'une « nouvelle communauté langagière » (Colonna, 2013, p. 84-92). Ainsi, malgré un échantillon très limité, il met au jour des caractéristiques communes aux interviewés qui par leur récurrence « semblent dépasser la seule hypothèse liée au hasard » (p. 84). Ces caractéristiques sont les suivantes : ils sont jeunes, le corse ne leur a pas été transmis malgré « une présence familiale de la langue » (p. 85), ils ont une passion pour les langues en général, enfin leur apprentissage du corse est tardif et volontaire. La mutation linguistique de ces jeunes gens a eu lieu dans différents contextes (éloignement géographique avec la Corse, rencontre avec des professeurs de corse). Suite à leur réussite au concours, leur mutation linguistique a été plus importante et leur pratique a augmenté. Ils ont notamment inversé leur langue de communication avec leurs grands-mères respectives. Ainsi, la grand-mère apparaît pour l'auteur comme la figure qui permet « l'inversion langagière » (p. 90). Selon Colonna, cette configuration est qualifiée de « rare » et « peu banale » (p. 90). C'est peut-être le manque d'études sur le sujet qui donne cette impression de rareté et cela nécessite confirmation par des enquêtes plus larges.

La dynamique des néolocuteurs donne une importance nouvelle à l'individu et à sa capacité d'action et d'influence sur la société. Le volontarisme des néolocuteurs, remarqué par tous les auteurs, apparaît comme essentiel dans le processus de revitalisation. Face à un recul des acquis du corse dans l'enseignement<sup>1</sup>, au refus d'un statut de coofficialité de la langue corse, la multiplication de choix individuels semble devenir une alternative privilégiée, en témoigne le slogan « Femu da par no<sup>2</sup> », de plus en plus répandu dans l'île (A Piazzetta, 2016; Arritti, 2021).

---

<sup>1</sup> Réforme Blanquer du baccalauréat ; réforme du CAPES ; loi Molac adoptée par le Parlement puis censurée par le Conseil constitutionnel.

<sup>2</sup> « Faisons par nous-même. »

Les néolocuteurs du corse constituent une réalité sociale timidement observé par la sociolinguistique corse, davantage constatée que véritablement étudiée. Paradoxalement, jusqu'à présent, leur étude semble avoir trouvé davantage d'intérêt au niveau international qu'au niveau local.

## 2. Une Américaine intriguée par les néolocuteurs du corse

### 2.1. Un intérêt scientifique pour la Corse

Alexandra Jaffe est née en 1960 et décédée en 2018. Après une licence (1980) en littératures anglaise et française, elle poursuit avec un master (1983) d'anthropologie linguistique puis un doctorat (1990) dans la même discipline, à l'Indiana University. À partir de 2001, elle enseigne au département d'anthropologie de la California State University. Sur le site web<sup>1</sup> de son université, elle écrit :

Since 1988, I have been doing ethnographic research on Corsica, where I have studied issues of identity, power and resistance related to minority language shift and language revitalization. Most recently (in 2000) I have studied Corsican bilingual classrooms, focusing on the way that classroom interaction reflects and responds to sociolinguistic practice and ideology in Corsican culture.<sup>2</sup>

Durant toute sa carrière, la Corse constitue le terrain d'étude privilégié de Jaffe. Elle s'intéresse notamment au glissement linguistique et à la revitalisation, aux questions d'idéologie et d'identité dans l'enseignement bilingue, à la littératie et à la littérature dans les langues minoritaires, aux médias et aux politiques linguistiques. Elle a en outre

---

<sup>1</sup> <https://cla.csulb.edu/departments/linguistics/faculty-and-staff/dr-alexandra-jaffe/>

<sup>2</sup> « Depuis 1988, je mène des recherches ethnographiques sur la Corse, où j'étudie les questions d'identité, de pouvoir et de résistance liées au changement de langue des minorités et à la revitalisation de la langue. Plus récemment (en 2000), j'ai étudié les classes corses bilingues, en me concentrant sur la façon dont l'interaction en classe reflète et répond à la pratique sociolinguistique et à l'idéologie dans la culture corse. »

analysé les choix orthographiques des langues non standardisées et proposé une lecture critique de la polynomie.

En 2000, elle étudie le bilinguisme en milieu scolaire, à travers l'étude d'une classe du village de Riventosa. Pasqualina Pergola, l'enseignante de l'époque se souvient avoir participé à l'étude durant cinq mois. Elle et ses élèves portaient des micros et étaient filmés dans leurs interactions langagières quotidiennes.

Une partie de la recherche de Jaffe a pris pour cadre Riventosa. Pour les deux institutrices du village, cette rencontre a éveillé leur curiosité et contribué à élargir leur réflexion sur la didactique des langues. Pergola raconte :

Avemu avutu parechje discussione incù Alexandra Jaffe è Marilena Menozzi in giru à a lingua corsa o a pulinumia. A piccula scola di a Riventosa era diventata "u fiurone" di u corsu integratu, un esempiu pè l'insignamentu in lingua corsa. Avemu fattu parechji scontri incù insignanti circadori è giovani prufessori. Era ancu statu organizatu un seminariu à l'Università di Corsica incù Jaffe, i suciolinguisti corsi è parechji maestri bislingui d'altri paesi : Maori, Canadiani, Irlandesi... À l'ebbica ci era una riflessione tamanta annant'à a dittatica di e lingue.<sup>1</sup>

Au fil des ans, le lien scientifique qui unissait Jaffe à la Corse s'est transformé en lien affectif envers une île, ses habitants et leur langue.

## 2.2. Au-delà de la recherche, une véritable affection pour la Corse

Jaffe mène une recherche sur le terrain corse à partir de 1988, dans le cadre de son doctorat. C'est vraisemblablement dans une optique

---

<sup>1</sup> « Nous avons eu plusieurs discussions avec Alexandra Jaffe et Marilena Menozzi autour de la langue corse ou de la polynomie. La petite école de Riventosa était devenue le "fleuron" du corse intégré, un exemple pour l'enseignement en langue corse. Nous avons fait plusieurs rencontres avec des enseignants-chercheurs et des jeunes professeurs. Un séminaire avait même été organisé à l'Université de Corse avec Jaffe, les sociolinguistes corses et plusieurs enseignants bilingues d'autres pays : Maoris, Canadiens, Irlandais... À l'époque il y avait une grande réflexion à propos de la didactique des langues. »

anthropologique qu'elle apprend à parler corse, afin de mieux cerner les subtilités des situations qu'elle observe.

Pasqualina Pergola a commencé à enseigner à l'école de Riventosa en 1992. Elle se souvient :

Alexandra hè ghjunta quand'ella era una giovana studente. Un prufessore l'avia parlatu di a Corsica è dopu hè sempre vultata quì. D'istatina venia incù a so famiglia è avia ancu cumpratu una casa in paese. Avia una facilità pè imparà e lingue, sapia parlà parechje lingue. Parlava corsu cun noi, d'altronde stunnava a ghjente. Avia liatu amicizia incù i paisani di a Riventosa, pastori, pueti. Girava a Corsica sana è era cunnisciuta in tutti i paesi.<sup>1</sup>

Pergola évoque une curiosité pour les mots et une appétence pour les langues en général. Alors âgée de trente ans, la chercheuse américaine publie une poésie en langue corse dans le dernier numéro de l'avant-gardiste revue littéraire *Rigiru* (p. 27). Elle y explicite son lien à la langue corse.

*Perchè scrivu in corsu*

A strangera  
Sò eiu.  
Scrivu in corsu  
Micca per bisognu, micca per indiatura ;  
Un' tocca à mè...  
Ma, o lingua corsa  
Ti scrivu per amore.

Ti scrivu, à pena  
Magaru perchè ti parlu  
A' penuccia ; à ciò ch'o dicu

---

<sup>1</sup> « Alexandra est arrivée lorsqu'elle était jeune étudiante. Un professeur lui avait parlé de la Corse et par la suite elle est toujours revenue ici. L'été elle venait avec sa famille et elle avait même acheté une maison au village. Elle avait une facilité pour apprendre les langues, elle savait parler plusieurs langues. Elle parlait corse avec nous, d'ailleurs ça étonnait les gens. Elle s'était liée d'amitié avec les villageois, des bergers, des poètes. Elle parcourait la Corse entière et elle était connue dans tous les villages. »

Li manca sempre u to gustu naturale,  
 Chì rivene, chì sona  
 A' nantu à a carta bianca...

Allora, ti scrivu  
 Perchè vogliu ogni tantu  
 Savurisce e to parole  
 Vogliu  
 Stà le à sente ; vogliu  
 Coglie le  
 Piglià le  
 Tuccà le  
 Pisà le  
 Lascià le cascà ; un fiume di forme  
 Legere, pisive,  
 Tonde, chjuche, longhe  
 Dolce o dure  
 A voce d'un isula, u fondu di u to core  
 Ti scrivu, o corsu  
 Per amore.<sup>1</sup>

L'Américaine se pose d'emblée comme une étrangère et exprime, en quelque sorte, une justification au fait de parler et d'écrire en corse. Cet acte, écrit-elle, n'est motivé ni par le besoin, ni par l'engagement idéologique qui n'est pas de son ressort, mais par amour des mots qu'elle veut savourer, écouter, toucher. En somme, par cet exercice d'écriture, elle essaie de manier et de s'approprier des mots qui, selon elle, manquent de naturel lorsqu'ils sont prononcés dans sa bouche. L'écriture sert d'incubateur à une pratique orale encore hésitante. À travers cette poésie ce sont des thématiques classiques de l'étude des néolocuteurs qui apparaissent : les motivations d'apprentissage,

---

<sup>1</sup> « *Pourquoi j'écris en corse / L'étrangère / C'est moi./ J'écris en corse / Non pas par nécessité, ni même par engagement ; / Ce n'est pas de mon ressort... / Mais, ô langue corse / Je t'écris par amour. / Je t'écris, un peu / Peut-être parce que je te parle / Un petit peu ; à ce que je dis / Il manque toujours ton goût naturel, / Qui revient, qui sonne / Sur la page blanche... / Alors, je t'écris / Car je veux de temps en temps / Savourer tes mots / Je veux / Les écouter ; je veux / Les cueillir / Les prendre / Les toucher / Les lever / Les laisser tomber ; un fleuve de formes / Légères, lourdes, / Rondes, petites, longues / Douces ou dures / La voix d'une île, le fond de ton cœur / Je t'écris, ô corse / Par amour. »*

l’insécurité linguistique ou encore la dichotomie entre naturel et artificiel.

### 2.3. Une étude pionnière sur les néolocuteurs du corse

C’est donc en tant que néolocutrice que la chercheuse américaine s’intéresse à la problématique des néolocuteurs du corse. Elle signe en 2015 un article pionnier au sein du numéro 231 de l’*International Journal of the Sociology of Language*. Coordonné par Bernadette O’Rourke, Joan Pujolar et Fernando Ramallo, ce numéro thématique était intitulé « New speakers of minority languages: the challenging opportunity<sup>1</sup> ».

Dans son article, Jaffe propose des réflexions théoriques globales sur les néolocuteurs, dont le terme est mis en parallèle, en contexte minoritaire, à ceux de locuteurs natifs et semi-locuteur. Cette terminologie interroge quant à la temporalité d’une telle configuration sociolinguistique : « the "new speaker" raises fundamental questions about what it means to be a speaker of a minority language at a particular moment in that language’s social trajectory.<sup>2</sup> » (2015, p. 23) Elle présente ainsi un modèle de trajectoire d’évolution des langues minoritaires, basé sur le critère de la vitalité linguistique (2015, p. 24). À une situation passée de la langue minoritaire, ne comportant aucun néolocuteur, s’oppose donc une situation nouvelle composée majoritairement de néolocuteurs. Durant une période de glissement linguistique, la vitalité de la langue connaît un fort déclin avec la multiplication de semi-locuteurs voire de non locuteurs. Puis, grâce à une phase de revitalisation linguistique, la courbe de la vitalité prend une direction ascendante via l’apparition de néolocuteurs. La période transitoire induit, selon l’auteure, que « both language shift and language revitalization may create domain-specific

---

<sup>1</sup> « Néolocuteurs de langues minoritaires : une opportunité stimulante. »

<sup>2</sup> « Le "nouveau locuteur" soulève des questions fondamentales sur ce que signifie être locuteur d’une langue minoritaire à un moment particulier de la trajectoire sociale de cette langue. »

and often highly compartmentalized domains of usage and speakers whose domains of competence are also compartmentalized<sup>1</sup> » (p. 27) .

Dans le même article, Jaffe s'est également intéressée à la situation corse et livre l'analyse d'une observation participante menée durant 9 mois au sein de quatre formations linguistiques en immersion à destination d'un public adulte. L'auteure qualifie ces ateliers de corse comme « a shared space of new, collective and "prospective" practice<sup>2</sup> » (p. 40) participant à la création d'une communauté de pratique distincte de la société environnante (p. 39). Elle dresse les portraits des participants à ces ateliers et tente de cerner leurs motivations, usages et représentations ainsi que les enjeux de leur démarche au niveau individuel et collectif.

Bien qu'ils constituent, dans l'idée, le cœur même des documents de planification linguistique, les termes « néolocuteur » ou « nouveau locuteur » sont rarement employés et ne sont pas une émanation des locuteurs eux-mêmes, comme cela peut être le cas dans d'autres contextes (O'Rourke et al., 2015, p. 3-4). Jaffe estime qu'en Corse les néolocuteurs sont une réalité mais qu'ils sont trop peu nombreux pour constituer une catégorie significative :

So at this point in the Corsican language planning trajectory, there are now enough new, as opposed to "traditional" adult speakers of Corsican to begin to raise definitional questions about speaker categories, but too few to make them a significant, named category.<sup>3</sup> (Jaffe, 2015, p. 21).

Pourtant, malgré leur apparente rareté, les néolocuteurs semblent renvoyer à des réalités multiples : étrangers, continentaux ou Corses

---

<sup>1</sup> « Le changement de langue et la revitalisation de la langue peuvent créer des domaines d'usage spécifiques et souvent très compartimentés et des locuteurs dont les domaines de compétence sont également compartimentés. »

<sup>2</sup> « Un espace partagé avec une pratique nouvelle, collective et "prospective". »

<sup>3</sup> « Ainsi, à ce stade de la trajectoire de planification de la langue corse, il y a maintenant suffisamment de nouveaux locuteurs, opposés aux locuteurs "traditionnels" adultes du corse pour commencer à soulever des questions de définition sur les catégories de locuteurs, mais trop peu pour en faire une catégorie significative et nommée. »

possédant différents niveaux de compétences actives et passives. Cette description donne une vision nuancée de la réalité du terrain : « The heterogeneity of adult Corsican language student profiles, motivations and linguistic trajectories stories offer us nuanced pictures of what being or becoming a new speaker might mean in the current Corsican sociolinguistic context.<sup>1</sup> » (p. 22) Ainsi, de nombreux apprenants apparaissent comme étant ni totalement « nouveaux » ni totalement « natifs » (p. 34). Les « néolocuteurs » ne constituent pas une catégorie allant de soi, leur identification dépend de plusieurs critères que Jaffe énumère (1) âge d’acquisition, (2) modalités d’acquisition, (3) type et niveau de compétence linguistique et métalinguistique, (4) fréquence et type d’usage, (5) autoidentification et (6) attribution sociale (p. 25). La multiplicité des critères fait qu’il existe une grande variété de profils de néolocuteurs. En outre, une telle catégorisation interroge sur la durabilité de l’identité « néo » : reste-t-on un néolocuteur toute sa vie ? Est-il bien vu d’être un néolocuteur ? Est-il souhaitable de le dissimuler et pour quelle raison ? Par quels moyens peut-on dissimuler son parcours et statut linguistique ? L’état de « natif » est-il forcément le plus désirable ?

Cet article de Jaffe a connu une bonne diffusion auprès des chercheurs s’intéressant à la thématique et est fréquemment cité dans leurs publications. Curieusement, il semble même avoir eu davantage de résonnance au niveau international que local. En effet, l’article est passé inaperçu en Corse puisque nous n’avons relevé qu’une seule citation par Colonna, en 2020. L’étude des néolocuteurs du corse commence seulement à se développer alors qu’elle connaît ailleurs un véritable essor depuis plusieurs années.

---

<sup>1</sup> « L’hétérogénéité des profils, des motivations et des trajectoires linguistiques des apprenants corses adultes nous offre des images nuancées de ce qu’être ou devenir un nouveau locuteur peut signifier dans le contexte sociolinguistique corse actuel. »

### 3. Intérêts et défis de l'étude des néolocuteurs

#### 3.1. Des locuteurs entre tradition et profession

Dans un article publié en 2020 et rendant compte d'une communication datant de 2018, Di Meglio propose de poser les « jalons pour une étude sociolinguistique de la transition générationnelle et fonctionnelle » (Di Meglio, 2020). Il reconnaît des lacunes dans l'étude des dynamiques les plus récentes du corse et de ses locuteurs :

Tout en demeurant présente dans un usage social en régression, la langue corse est entrée dans l'école et les médias depuis plus de quarante ans. C'est dans ces deux domaines qu'elle affiche des progrès substantiels. Ce que cela a engendré de changements n'a pas été réellement mesuré ou évalué : la sociolinguistique corse s'est essentiellement concentrée sur l'élaboration d'un appareil de légitimation et la linguistique a continué d'instruire ses atlas traditionnels. (p. 138).

À partir d'échantillons « choisis essentiellement dans l'enseignement et les médias » (p. 138), il dresse ainsi trois « macroprofils » de locuteurs actuels du corse, tout en illustrant ses propos par le choix d'un « archétype » jugé représentatif. Toutefois, cette catégorisation n'a pas pour objectif de viser à l'exhaustivité :

Notre but ici n'est pas de décrire au plus fin l'ensemble des locuteurs utilisant le corse mais de faire œuvre pédagogique. Les exemples ici donnés servent de point d'appui à notre discours, à la fois descriptif et spéculatif, sur les évolutions les plus évidentes de la langue corse. Ces jalons appellent des travaux plus fins à un moment où les langues comme le corse qui connaissent un regain de vitalité sociale et statutaire, aspirent à s'inscrire dans des citoyennetés plus ouvertes au sein de leur contexte social et politique respectif. (p. 140).

Di Meglio décrit tout d'abord la catégorie des locuteurs traditionnels possédant un profil qui « n'a rien de très nouveau » (p.141). Ils sont caractérisés par un ensemble de critères qualifiés d'authentiques : « conformité sans faille à sa variété dialectale d'origine ; respect d'une prononciation ; impression de « naturel » sans aucun effet d'académisme ; registre de langue populaire » (p. 141), cela malgré des emprunts en français.

Le locuteur professionnel « peut être aussi [un] locuteur traditionnel ... [qui] a renforcé sa pratique pour la rendre conforme à un usage professionnel » (p. 141). Cela est notamment valable pour la génération de pionniers qui ont œuvré au développement du corse dans les espaces scolaires et médiatiques. Selon Di Meglio, « Ils sont reconnaissables au registre de langue utilisé qui cherche à éviter le calque ou l'emprunt à d'autres langues » (p. 142) et par un certain nombre « d'adaptations, d'évolutions ou de néologismes qui le[s] distinguent nettement de la figure du locuteur traditionnel » (p. 142).

Enfin, le locuteur en formation est décrit comme ayant majoritairement appris le corse à l'école. À l'oral, il se caractérise par une forte insécurité linguistique et une difficulté à prononcer correctement les mots. Il possède en outre :

Un profil de corsophonie professionnelle en cours d'installation, qui n'est pas nécessairement issu d'une transmission familiale ou environnementale suffisante, du moins rarement. Ce profil peut être incarné par un étudiant, un adulte en formation, un stagiaire, un jeune enseignant, animateur radio/TV ou blog internet. (p. 143).

L'auteur parle une fois de « néolocuteur » et de « néocorsophone ». Interrogé quant à ce choix terminologique, il a répondu qu'il s'agissait d'une construction sémantique ordinaire. Ces mots n'étaient donc pas liés au champ disciplinaire des néolocuteurs, ce qui est d'ailleurs confirmé par l'absence de références sur le sujet dans sa bibliographie. L'étude des nouveaux locuteurs du corse fait ressortir pour Di Meglio (2020) « le besoin réel aujourd'hui d'un observatoire de la langue corse » (p. 141) qui permettrait d'analyser les nouvelles dynamiques du corse, absentes des atlas linguistiques. L'ancienne description dialectale serait en effet caduque « dans une Corse actuelle où les lieux géographiques tendent à être dépassés par les lieux sociaux et professionnels et où la mobilité des locuteurs a totalement brouillé le lien dialecte/territoire » (p. 138-139). De plus, le développement non encadré d'un registre élaboré de langue créerait des tensions liées à l'autorité linguistique. Ainsi, cette forme linguistique est « le plus souvent contestée par la ou les partie(s) des locuteurs qui estiment ne

pas être respectés dans leur variété ou tout simplement dans l'usage traditionnel qu'ils font de la langue » (p. 139).

### **3.2. Un mémoire sur la transmission familiale, une thèse sur les locuteurs du corse**

Lorsque j'ai commencé mon mémoire de master en 2018, sous la direction de Romain Colonna, le sujet portait initialement sur le rapport des enfants à la langue corse, notamment dans le cadre de la transmission intergénérationnelle. Puis, au fil des entretiens menés, mon attention s'est finalement portée sur la récurrence des biographies langagières des parents et leurs stratégies de politiques linguistiques familiales. Le titre s'est donc transformé de « *I ziteddi è a lingua corsa : trasmissioni, pratichi è raprisintazioni*<sup>1</sup> » en « *Trasmissioni intergeneraziunali in è di a lingua corsa : cuntinuità è rumpituri*<sup>2</sup> » (Branca, 2020).

L'enquête de terrain avait concerné 14 parents et 9 enfants. Les biographies langagières des parents m'avaient alors permis de dégager des profils récurrents : la majorité des parents étaient des néolocuteurs du corse et la plupart des transmissions familiales étaient donc, en réalité, des néotransmissions (Branca, 2021). J'ai alors découvert une littérature récente et foisonnante sur le sujet des néolocuteurs en contexte minoritaire. Les parents transmettaient une langue qu'ils n'avaient pas eux-mêmes reçus, ou du moins, pas directement. Les profils socioprofessionnels des parents interrogés étaient également convergents et indiquaient une revalorisation sociale des locuteurs du corse (Branca, 2021, p. 85-88). La catégorie des cadres et professions supérieures était dominante au sein du corpus, représentée par neuf personnes. Ces données sociolinguistiques contrastaient avec les modalités « traditionnelles » d'usage et de transmission du corse.

Après avoir retracé un siècle de transmission intergénérationnelle du corse (Branca & Sorba, 2022b), les modalités de transmission actuelles ont été analysées selon le critère de l'obligation de réponse en corse des

---

<sup>1</sup> « Les enfants et la langue corse : transmission, pratiques et représentations. »

<sup>2</sup> « Transmission intergénérationnelle *en* et *du* corse : continuité et ruptures. »

enfants à leurs parents. L'usage coercitif du corse apparaît effectivement comme un point clivant dans le discours des parents, observable par l'abondance des occurrences « naturel », « normal » / « artificiel », « faux ». Trois modèles de transmissions, évolutifs dans le temps, ont donc été établis d'après le critère de la contrainte. Le modèle libéral laissant le choix de la langue aux enfants, souvent caractérisé par l'usage d'un *code switching* pour les parents. Le modèle « un parent, une langue » impliquant une communication contraignante en corse avec un parent. Enfin, un dernier modèle caractérisé par l'absence d'alternative pour les enfants puisque le corse est déjà la langue de communication du couple et de l'ensemble de la famille.

La recherche initiée en master se poursuit depuis 2021 dans une thèse intitulée « Les locuteurs du corse aujourd’hui (en)quête de normes, de légitimités et d’espaces langagiers », sous la direction d’Alain Di Meglio et de Nicolas Sorba. L’objectif de cette thèse est de dégager des profils de locuteurs du corse afin de cerner les motivations autant que les enjeux de leur corsophonie. Il s’agit notamment de mettre en regard les locuteurs traditionnels / natifs et les nouveaux locuteurs afin de savoir s’il existe une porosité entre les deux ou plutôt une fracture.

Les méthodes d’investigation retenues sont l’observation participante, voire dans certains cas la participation observante, et la réalisation d’entretiens semi-directifs. Une cinquantaine de personnes ont été ciblées et les enquêtes sont en cours. Les biographies langagières couplées à l’analyse des dynamiques sociolinguistiques du corse permettront d’esquisser une réponse à la question : pourquoi parler le corse ou vouloir l’apprendre au XXI<sup>e</sup> siècle ? L’étude des néolocuteurs apparaît comme un nouvel angle d’analyse des problématiques sociolinguistiques habituelles et, à l’heure de l’Anthropocène, elle permet une ouverture vers des considérations écolinguistiques.

### **3.3. Un nouveau paradigme pour la sociolinguistique corse**

La recherche de Nicolas Sorba s’est concentrée, jusqu’en 2019, comme pour une large partie des sociolinguistes corses, sur l’étude de la polynomie (Sorba, 2019). Depuis, notre collaboration scientifique a

donné lieu à des communications et publications qui interrogent les néolocuteurs (Branca & Sorba, 2022a, 2022b; Sorba & Branca, 2022). L’organisation commune d’un colloque à l’Università di Corsica en 2020, intitulé « Transmettre les langues : pourquoi et comment ? », démontre bien l’intérêt porté aux modes et motivations d’acquisition des langues :

La thématique du colloque émane directement de la situation du corse dans la société insulaire. En effet, les deux problématiques majeures que rencontre la langue corse aujourd’hui sont, d’une part, de la pourvoir d’un nouveau statut accompagné d’un cadre de référence linguistique et, d’autre part, de doter les habitants de l’île des compétences nécessaires à sa compréhension et à son emploi tout en créant un environnement propice à ce dernier. Avec un très net recul de la transmission intergénérationnelle et une hausse de la volonté de maîtriser le corse, la question du transfert de compétences linguistiques se pose avec acuité. (Sorba, 2021b, p. 14).

La question de la transmission du corse, et notamment de sa rupture dans le cadre familial, permet d’interroger en filigrane toute sorte de transmissions formelles, informelles ou scolaires favorables à la formation de néolocuteurs dans des contextes variés (langues minoritaires, langues des pays d’accueil pour les migrants, enseignement de langues étrangères...).

Dans les actes du colloque, Sorba développe son concept de mixialecte (2021a), c’est-à-dire des formes linguistiques hybrides internes au corse, mélangeant plusieurs variétés dialectales. Ce phénomène est de plus en plus observable dans les formes écrites et orales, notamment chez les jeunes générations. Son étude s’intéresse à des productions écrites d’étudiants de l’Università di Corsica, car c’est « une population au sein de laquelle, expérimentalement, nous avions constaté une hausse du mixialecte » (2021a, p. 346-347). Elle interroge également les représentations des enseignants de corse de l’Università di Corsica quant aux productions hybrides auxquels ils sont confrontés chaque jour. Si dans le corps de l’article, le mot « néolocuteur » n’est jamais employé pour désigner les jeunes étudiants, il apparaît néanmoins en conclusion :

Nommer les hybridations internes du corse a permis de faire exister ce phénomène et d'apporter une réflexion qui en appelle d'autres. Autour du mixialecte, de nombreuses problématiques connexes apparaissent : comprendre les processus d'acquisition des langues ; identifier les mécanismes de recours linguistiques ; comprendre la conception de l'interface langage-cognition ; évaluer la place des néolocuteurs... Toutes ces voies méritent d'être explorées par diverses études. (2021a, p. 363).

La question des néolocuteurs du corse semble donc reliée aux problématiques d'hybridations internes au corse et apparaît comme un nouveau paradigme d'interprétation des mutations de la polynomie. En effet, elle renvoie inévitablement aux débats de légitimité des variétés employées par les néolocuteurs, entre authenticité et anonymisation (Woolard, 2016, p. 21-38).

En 2021, dans un ouvrage rédigé en langue corse, Sorba pose la question de l'utilité de la sociolinguistique. Il évoque la question des néolocuteurs dans une sous partie consacrée aux catégorisations de locuteurs :

A missa in anda di una rivitalizazioni linguistica pruduci una mansa di neolucutori chì ùn ani i stessi raprisintazioni è pratici (Branca, 2021) chè i lucutori nativi. U tarrenu corsu hè propiu intarissanti da studià chì i fruntieri da "lucutori nativu" à "neolucutori" ùn sò cusì faciuli à traccià. ... Tandu, catigurizà di modu più pricisu permetti un'analisi più fina di u fattu sociolinguisticu.<sup>1</sup> (Sorba, 2022, p. 70).

À la fin de l'année 2020, Colonna publie un recueil de ses articles permettant d'interroger la transition de la minoration vers l'émancipation. Dans la préface, il pose la question de la standardisation du corse et s'interroge sur la polynomie comme « une idéologie pensée pour les déjà corsophones et dans un cadre non-officiel ? » (2020, p. 25). Il déclare :

---

<sup>1</sup> « La mise en œuvre d'une revitalisation linguistique produit nombre de néolocuteurs qui n'ont pas les mêmes représentations et pratiques (Branca, 2021) que les locuteurs natifs. Le terrain corse est véritablement intéressant à étudier car les frontières entre "locuteurs natifs" et "néolocuteurs" ne sont pas si simples à tracer. ... De ce fait, catégoriser de façon plus précise permet une analyse plus fine du fait sociolinguistique. »

Une telle étude renvoie, au moins implicitement, à un autre chantier de recherche d'envergure pour les années à venir. Ce champ d'investigation concerne aussi bien le corse que toute autre langue dont la position est analogue ou presque : il s'agit des néolocuteurs (Costa, 2015 ; Jaffe, 2015).

En effet, la minoration et la domination linguistiques ont pour conséquence principale de particulariser l'acquisition de la langue dominée. Soit en réduisant considérablement la part des locuteurs qui ont une acquisition familiale intergénérationnelle avec un ou deux parents notamment, soit en produisant une compétence acquise en langue seconde au cours d'un parcours scolaire, ou associatif par exemple. Ces deux catégories de "néolocuteurs", pour des raisons diverses voire opposées, confèrent aux futures études leur caractère primordial. Ajoutons enfin à ce sujet que les premiers sont de plus en plus des locuteurs nécessairement bilingues dans la mesure où dans le contexte minoritaire qui est le nôtre, la compétence exclusivement unilingue en langue dominée n'existe plus. Pour les seconds, on les rapprochera de ce que Stefan Moal, dans une étude sur les locuteurs bretons, qualifie de "nouveaux locuteurs" en opposition aux "locuteurs traditionnels". Au sujet du "nouveau locuteur", il précise que c'est la " [...] seule ressource disponible pour une revernacularisation" (Moal, 2016 : 132 sqq.). (Colonna, 2020, p. 25-26).

Si la thématique des néolocuteurs est déjà bien étudiée pour d'autres langues en danger, elle est relativement nouvelle pour le corse et s'annonce donc, dans une perspective de revitalisation, comme un des champs d'études de premier plan pour les années à venir.

#### 4. Conclusion

La reconnaissance et la revitalisation de langue corse ont été parmi les principales revendications du *Riacquistu* dans les années 1970. De nombreux sociolinguistes corses évoquent alors la nécessité de « créer » de nouveaux locuteurs. L'enseignement de l'idiome à l'Ecole publique est très vite apparu comme un moyen de former des générations entières de locuteurs. Il semblerait cependant que l'institution scolaire ait du mal à créer, tant au plan quantitatif que

qualitatif, des locuteurs réussissant à faire usage de leurs compétences en société. La langue employée par les nouveaux locuteurs est souvent pointée du doigt et le conflit entre langue « héritée » et langue « élaborée » est vite perçu. Socialement, le phénomène des nouveaux locuteurs n'est peut-être pas aussi récent et rare qu'on pourrait le penser<sup>1</sup>, c'est sûrement leur proportion actuellement croissante qui rend la problématique davantage tangible et pertinente. Contrairement à la réalité sociale, le champ d'étude des nouveaux locuteurs est récent et malgré un intérêt discret au niveau local, il a suscité l'attention de l'Américaine Jaffe, présente sur le terrain insulaire depuis 1988. Ses écrits et notamment son article de 2015 ont largement été diffusés auprès des sociolinguistes anglophones mais ont eu, dans un premier temps, peu d'effet en Corse. Ce n'est que récemment que les sociolinguistes natifs se (ré)approprient cette thématique prometteuse dans une perspective descriptive mais surtout transformatrice des pratiques du corse, s'inscrivant dans une actualité sociale, politique et scientifique vive.

Marina BRANCA  
Università di Corsica

## Bibliographie

- A Piazzetta. (2016, mai 11). Ùn ci vulerà micca à cuntà nant'à i ministri francesi per salvà a lingua corsa... *A Piazzetta. Infurmazione corsa, azizume è scherzu.* [https://www.apiazzetta.com/Un-ci-vulera-micca-a-cunta-nant-a-i-ministri-francesi-per-salva-a-lingua-corsa\\_a2397.html](https://www.apiazzetta.com/Un-ci-vulera-micca-a-cunta-nant-a-i-ministri-francesi-per-salva-a-lingua-corsa_a2397.html)
- Arrighi, J.-M. (2002). *Histoire de la langue corse*. J.-P. Gisserot.
- Arritti. (2021, août 28). Lingua cara. *Arritti.* <https://arritti.corsica/edito/accapu/lingua-cara/>
- Blanchet, P. (2020). « Corsican sociolinguistics » : Key words and concepts of a cross-linguistic theory. *International Journal of the Sociology of Language*, 2020(261), 9-26. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2019-2057>
- Branca, M. (2020). *Trasmissioni intergeneraziunali in è di a lingua corsa : Cuntinuità è rumpituri* [Mémoire non publié]. Università di Corsica.

<sup>1</sup> Un certain nombre d'entretiens réalisés dans le cadre de ma thèse démontrent que des locuteurs nés dans les années 1960 et assimilables à des locuteurs traditionnels se sont, en réalité, mis à parler le corse tardivement.

- Branca, M. (2021). Néolocuteurs, néotransmissions et néonatifs : Les défis de la revitalisation sociolinguistique du corse. In N. Sorba (Éd.), *Transmettre les langues : Pourquoi et comment ? Questions politiques, familiales et migratoires*. (Vol. 1, p. 67-91). EME éditions.
- Branca, M., & Sorba, N. (2022a). Les TIC au service de la revitalisation d'une langue minoritarisée : Étude à partir du corse. In G. Andreo-Raynaud & N. Douidi (Éds.), *Langue(s) en mondialisation. Libre(s) échange(s) à l'heure néolibérale ?* (p. 145-154). Editions des archives contemporaines. <https://doi.org/10.17184/eac.5285>
- Branca, M., & Sorba, N. (2022b). Un siècle d'évolution de la transmission intergénérationnelle du corse. *Glottopol*, 2022(38).
- Colonna, R. (2013). *Les paradoxes de la domination linguistique. La diglossie en questions*. L'Harmattan.
- Colonna, R. (2020). *De la minoration à l'émancipation. Itinéraires sociolinguistiques*. Albiana.
- Comiti, J.-M. (2005). *La langue corse entre chien et loup*. L'Harmattan.
- Comiti, J.-M. (2007). Le corse à l'école, ou le syndrome du bocal. In C. Burban & C. Lagarde (Éds.), *L'école, instrument de sauvegarde des langues menacées ?* (p. 51-58). Presses universitaires de Perpignan. <http://books.openedition.org/pupvd/31217>
- CTC. (2013). *Inchiesta sociolinguistica nant'à a lingua corsa : Cumpetenze, usi è ripresentazione / Enquête sociolinguistique sur la langue corse : Compétences, usages et représentations*. Collectivité territoriale de Corse.
- Dalbera-Stefanaggi, M.-J. (2001). *Essais de linguistique corse*. Alain Piazzola.
- Di Meglio, A. (2003). L'avènement de l'enseignement du corse. In J. Fusina (Éd.), *Histoire de l'école en Corse* (p. 507-546). Albiana.
- Di Meglio, A. (2020). La langue corse entre tradition et profession. Jalons pour une étude sociolinguistique de la transition générationnelle et fonctionnelle. In M. Banegas Saorin & J. Sibille (Éds.), *Entre francisation et démarcation. Usages hérités et usages renaissants des langues régionales de France*. L'Harmattan.
- Ettori, F., & Fusina, G. (1981). *Langue corse : Incertitudes et paris*. Scola Corsa en collaboration avec la Maison de la Culture de la Corse.
- Franchi, G. G., & Thiers, G. (1988). Cuntrastu. A sociolinguistica : Una bona o una mala ? *Rigiru. Rivista trimisinca di literatura corsa*, 25, 14-27.
- Fusina, J. (1999). *Parlons corse*. L'Harmattan.
- Jaffe, A. (1990). Perchè scrivu in corsu. *Rigiru. Rivista trimisinca di literatura corsa*, 26, 27.
- Jaffe, A. (2015). Defining the new speaker : Theoretical perspectives and learner trajectories. *International Journal of the Sociology of Language*, 2015(231), 21-44. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2014-0030>
- Marcellesi, J.-B., Bulot, T., & Blanchet, P. (2003). *Épistémologie, Langues Régionales, Polynomie*. L'Harmattan.

- Marchetti, P. (1989). *La corsophonie. Un idiome à la mer*. Albatros.
- Meistersheim, A. (2012). *Le labyrinthe et les masques. Corse : Territoire, Insularité, Société*. Albiana.
- O'Rourke, B., Pujolar, J., & Ramallo, F. (2015). New speakers of minority languages : The challenging opportunity - Foreword. *International Journal of the Sociology of Language*, 2015(231), 1-20. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2014-0029>
- Quenot, S. (2012). Les familles et les écoles bilingues. L'école publique en mutation : La langue corse investit le « bocal » scolaire. In P. Ottavi (Ed.), *La langue corse dans le système éducatif. Enjeux sociaux, curriculaires et didactiques du bi/plurilinguisme* (p. 199-214). Albiana - Università di Corsica.
- Sorba, N. (2019). *Parlons polynomie*. L'Harmattan.
- Sorba, N. (2021a). Conceptualisation de productions linguistiques en mouvement : Le mixialecte. In N. Sorba (Ed.), *Transmettre les langues : Pourquoi et comment ? Questions politiques, familiales et migratoires*. (p. 345-365). EME.
- Sorba, N. (2021b). Préface. La transmission en question. In N. Sorba (Ed.), *Transmettre les langues : Pourquoi et comment ? Questions politiques, familiales et migratoires*. (p. 11-21). EME.
- Sorba, N. (2022). *A suciolinguistica. Impegnu è utilità siciali*. Albiana.
- Sorba, N., & Branca, M. (2022, septembre 14). *La communication coercitive comme réaction à l'abandon des pratiques spontanées en langue corse* [CO]. III Congrés Internacional de Revitalització de Llengües Indígenes i Minoritzades, Girona - Perpinyà.
- Thiers, J. (1989). *Papiers d'identité(s)* (1<sup>re</sup> éd.). Albiana.
- Thiers, J. (2020). Elaboration, distanciation, polynomie : Naissance et feux croisés de la sociolinguistique corse. *International Journal of the Sociology of Language*, 2020(261), 27-43. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2019-2058>
- Woolard, K. A. (2016). *Singular and plural. Ideologies of linguistic authority in 21st century Catalonia*. Oxford University Press.

## Ruptures et continuités dans le lexique d'enfants bilingues français-breton

### Introduction : le breton, entre idéal et principe de réalité

L'enseignement bilingue précoce en breton a théoriquement pour raison d'être de maintenir vivante une pratique linguistique dans laquelle baigneraient les petits Bretons<sup>1</sup>. Les programmes officiels de l'éducation nationale de 2007 indiquent ainsi : *L'enseignement bilingue français-langue régionale qui fait l'objet d'une réglementation particulière, se fonde sur la présence de la langue dans l'environnement de l'élève.*<sup>2</sup> Or, un texte ministériel à caractère informatif de 2013 vient relativiser cette affirmation, puisqu'il singularise les langues des départements et territoires d'outre-mer : *La spécificité de ces langues tient en premier lieu à leur grande vitalité puisqu'il s'agit de langues vernaculaires, largement utilisées dans les actes du quotidien par une large partie de la population*<sup>3</sup>. Ce qui revient à reconnaître en creux que la pratique des langues de métropole n'est pas du même ordre. Pour s'en tenir au breton, selon un sondage

---

<sup>1</sup> Cet enseignement précoce est proposé sous deux modalités : *immersive* ou *paritaire*. Le modèle immersif a été développé par les écoles associatives *Diwan* depuis 1977 : l'ensemble des enseignements a lieu en breton jusqu'en CE1, puis le français est introduit progressivement, jusqu'à occuper en CM2 la place qui lui est définie par les programmes de l'éducation nationale. Le modèle paritaire, pratiqué dans les écoles publiques et catholiques, consacre à chaque étape de la scolarité 50% du temps scolaire à chacune des deux langues. La circulaire ministérielle du 14 décembre 2021, faisant suite au rejet de la loi Molac par le Conseil Constitutionnel, a introduit la possibilité d'étendre la part du breton au-delà des 50%, plaçant l'organisation paritaire potentiellement en sursis.

<sup>2</sup> *Bulletin officiel de l'éducation nationale* n°9 hors-série du 27 septembre 2007, annexe 1, p. 4.

<sup>3</sup> Ministère de l'éducation nationale, *Apprendre et enseigner les langues et les cultures régionales dans l'École de la République*, novembre 2013, p. 19.

effectué en 2018<sup>1</sup>, la population bretonnante est aujourd’hui en effet estimée à un peu plus de 200 000 locuteurs, soit 12,5 % de la population de la Bretagne occidentale, ou 5,5 % de la Bretagne historique. Le même sondage montrait par ailleurs que l’âge moyen des locuteurs était de 70 ans, avec un taux de pratique de seulement 1% chez les 15-24 ans. Pour les élèves bretons d’aujourd’hui, l’exposition à la langue bretonne semble donc très réduite et ce n’est pas une pratique familiale de cette langue qui motive l’inscription en classe bilingue. Bien au contraire, l’école est bien souvent le seul milieu où entendre du breton de façon intensive.

Une telle absence de contexte familial et sociétal endolingue pose toute une série de questions concernant l’effectivité de la transmission par la seule voie scolaire (Bentahila et Davis 1993 : 356). L’un de ces questionnements a trait à la perpétuation ou non des formes vernaculaires de breton, face à une forme standardisée que l’école diffuserait inévitablement. Mari C. Jones a ainsi montré qu’au Pays de Galles, le développement de l’enseignement du gallois (langue dotée d’une longue tradition livresque) conduisait au remplacement des usages locaux par une langue unifiée et non-territorialisée (Jones 1998 : 282-283 ; voir aussi Hornsby 2015 : 14, 62). Dès lors, de quel breton parle-t-on lorsqu’il est question de *la présence de la langue dans l’environnement de l’élève* ? Si cette affirmation semble juste<sup>2</sup>, elle passe sous silence d’une part que le breton en question peut être soit une forme vernaculaire, soit une forme standard ; et d’autre part que l’école se trouve de fait en situation de devoir choisir entre ces variétés. Par commodité, je passe sur le fait que les différents types de breton peuvent par ailleurs s’hybrider entre eux (Blanchet 2018 : 36-41)<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> TMO & Conseil Régional de Bretagne (sous la direction scientifique de F. Broudic), *Etude sur les langues de Bretagne*. <https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Etude-sur-les-langues-de-bretagne.pdf> (consulté le 30 août 2022).

<sup>2</sup> La « présence » du breton n’implique pas qu’elle soit nécessairement massive, ni que l’élève ne le parle.

<sup>3</sup> Pour être juste, il faut dire que l’opposition entre les deux grands archétypes de breton, local et standard, qui conduit parfois à les décrire comme deux langues différentes (Hornsby 2015 : 127), a quelque chose d’excessif : un bon niveau de connaissance de la langue permettant de comprendre les deux registres n’a rien

Avant d'envisager une telle possibilité, il faut d'abord souligner que privilégier telle ou telle forme de breton va potentiellement conditionner l'inscription des élèves dans des réseaux de sociabilité distincts : sphère familiale et vicinale, principalement avec la génération des grands-parents (mais pas exclusivement), dans le cas d'un breton marqué par les usages vernaculaires ; sphère plus jeune et moins attachée à un terroir dans le cas des formes standards. Ce qui signifie aussi que dans le premier cas, c'est la continuité et la reproduction de la communauté linguistique concrète qui est privilégiée. Tandis que dans le second, sa disparition est actée (plus ou moins volontairement ou même inconsciemment), voire justifiée au profit d'une continuité historique plus large et plus abstraite : celle de la communauté linguistique de la langue bretonne en général. Le choix entre ces deux options implique donc deux « communautés imaginées », qui se superposent partiellement, mais qui sont liées à des conceptualisations et des projets politiques différents, d'où les tensions qui peuvent exister parfois sur cette question.

Comment l'école fait-elle alors face à cette contradiction, au-delà des déclarations d'intention<sup>1</sup> ? C'est pour tâcher d'éclairer ce problème que j'ai soumis un groupe d'élèves de primaire d'une école bilingue au test lexical présenté ici. Ce test s'inscrit par ailleurs dans un projet plus vaste de description du breton enfantin (Le Pipec 2021 2022-a, 2022-b). Précisons que ce travail ne procède pas d'une volonté d'essentialiser la variation, ni de la maintenir inchangée coûte que coûte. Le caractère discriminant que possèdent certains traits de variation peut parfois être un phénomène très récent ou superficiel. Mais même si tel n'est pas le

---

d'exceptionnel, c'est avant tout l'ignorance qui a forgé le cliché d'une opposition indépassable et lui assure une persistance.

<sup>1</sup> La charte des écoles *Diwan* exprime ainsi depuis 1977 (article 6) : *Diwan déclare son hostilité à toute uniformisation linguistique et est attachée aux diverses formes d'expression culturelle, affirmant que seule leur complémentarité est source d'unité, d'enrichissement mutuel et collectif. Le breton enseigné dans les écoles maternelles Diwan est celui utilisé dans leur environnement géographique et humain.* Par la suite, l'enseignement public adoptera un postulat similaire (Ministère de l'éducation nationale : Bulletin officiel n°9 du 27 septembre 2007, p. 24 et 33. Le non-respect de ce principe affiché a suscité les remarques acides de M. Madeg (2010).

cas et que la variation est enracinée dans l'histoire, la fonction identificatoire qu'elle revêtait dans la société rurale ancienne n'a pas forcément vocation à être perpétuée : l'école ne peut avoir pour objectif de reproduire fidèlement des usages en quelques sorte sacrés. Cependant, comme on l'a vu à travers les ambitions qu'elle affiche, elle ne peut pas non plus complètement tourner le dos aux usages tels qu'ils existent dans l'environnement immédiat des élèves. Il y a donc un juste équilibre à trouver, entre partage du commun de la langue bretonne et continuité des pratiques locales, moteur d'identification et d'investissement affectif. En somme, dans le cas présent, il s'agit de répondre à la question suivante : lorsqu'une alternative existe entre deux vocables territorialement différenciés, l'école transmet-elle un usage conforme à celui de la région où vivent les élèves ? Ou au contraire, préfère-t-elle un lexique en usage dans d'autres régions, mais élevé au rang de standard par sa diffusion sur des supports livresques ou didactiques ?

## 1. Le test mené

### 1.1. Principes de base et choix des items

Le test a été réalisé au printemps 2017, dans une classe de primaire bilingue du nord du Morbihan, dans la zone de pratique historique du breton, où les parlers locaux sont généralement perçus et décrits comme appartenant au domaine du *vannetais*. Seuls 11 élèves y ont participé, scolarisés du CE2 au CM2. Pour préserver leur anonymat, ils seront désignés par la lettre E suivie d'un numéro de passage (de E1 à E11). Pour plus de précisions concernant le groupe et les conditions de sa sélection, voir Le Pipec 2022-b.

Afin d'évaluer les usages lexicaux des élèves, j'ai sélectionné une liste de mots d'usage courant, qui semblaient représentatifs d'une variation structurante chez les usagers du breton. Avant de poursuivre, il paraît en effet nécessaire de distinguer deux types de variation : *horizontale* et *verticale*.

La variation *horizontale* ou *diatopique* est celle qui affecte la répartition territoriale des vocables. Celle-ci peut se présenter selon trois grandes configurations :

- Certains mots sont d'usage général et ne permettent pas de déterminer la provenance géographique d'un locuteur : *dorn* (main), *dec'h* (hier), *bara* (pain), *bras* (grand), *noz* (nuit), *yar* (poule)...
- D'autres mots peuvent avoir plusieurs synonymes dont l'usage est très répandu. Ils ne permettent pas non plus de déterminer avec précision la provenance géographique d'un locuteur, même si des usages préférentiels peuvent se dessiner dans certaines régions : *atav/bepred/dalc'hmat* (toujours), *lapous/evn/pichon* (oiseau). Certaines cartes d'atlas linguistiques<sup>1</sup> sont donc à manipuler avec prudence puisqu'elles tendent à figer une variation qui peut être en réalité très labile.
- Dans d'autre cas enfin, les usages lexicaux constituent un véritable compartimentage. Des mots différents ont un usage limité à une région donnée et distinguent immédiatement leurs locuteurs par rapport à leurs voisins : *lostenn* (jupe) ou *draf* (barrière), usités uniquement dans le Léon, face à *brozh* et *kloued* partout ailleurs ; *beure* (matin), en usage dans le Trégor et la Haute Cornouaille, face à *mintin* etc.

La variation *verticale* permet quant à elle d'opposer des usages avérés aux formes *standard*. Par *variété standard*, on entend en général *un état de langue non-marqué*, que ce soit socialement ou territorialement. Dans les faits et pour parvenir à une telle langue abstraite, il s'agit aussi d'un état de langue normé, pratiqué à l'écrit et dans des contextes oraux formels, transmis par le biais d'un enseignement formalisé. Une langue standard ne tombe donc pas du ciel : elle est le produit d'un processus multiséculaire, issu du travail silencieux de la société civile, aiguillonnée par une volonté politique. Or le breton n'a jamais

---

<sup>1</sup> Jean Le Dû, 2001, *Nouvel Atlas linguistique de la Basse Bretagne*, Brest, CRBC, carte 88 (toujours), carte 214 (oiseau).

bénéficié de telles conditions. Ni politique linguistique ancienne, ni soutien sociétal massif : au contraire, les processus successifs de *modernisation* de la société bretonne (que l'on peut identifier du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle) ont à chaque fois renforcé l'importance de maîtriser le français et relégué le breton dans l'oralité et l'informel. C'est donc l'Eglise, puisqu'elle a longtemps été la seule institution officielle à faire usage du breton, qui a été le moteur de la standardisation du breton, grâce à l'expansion de l'imprimé et de l'écrit à vocation pastorale. Toutefois, si les hommes d'Eglise ont joué un rôle très important dans la constitution d'une tradition écrite, ils n'ont jamais prétendu à ce rôle : leur usage du breton était guidé par le pragmatisme (Le Pipec 2022-c). Le *breton standard* est donc essentiellement un phénomène d'usage : un ensemble de tendances, consacrées par l'autorité de la tradition, mais jamais fixées indiscutablement. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, la recherche d'efficacité conduit à l'abandon des graphies étymologiques, unifiées mais obsolètes, au profit du principe phonétique. Ceci va cependant mener à une impasse : l'impossibilité de représenter graphiquement une prononciation moyenne adaptée à l'ensemble du territoire. Il en résulta une partition du domaine bretonnant en deux grandes zones aux pratiques différenciées. Tandis que la moitié nord-ouest de la Basse-Bretagne<sup>1</sup> se pliait aux mêmes grands principes (qui n'excluaient pas une assez grande souplesse), permettant la circulation des textes, l'évêché de Vannes se dotait par tâtonnements de sa propre norme, qui sera en usage jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Ces deux normes contigües étaient surtout destinées à refléter des spécificités phonologiques et morphologiques, mais elles étaient aussi dépendantes des usages lexicaux de leurs zones d'emploi : les dictionnaires ou autres sources reflètent avant tout les pratiques de leurs lecteurs et mentionnent rarement les mots usités ailleurs. Le

---

<sup>1</sup> *Grosso modo*, le Finistère et les Côtes-d'Armor actuels, ou les anciens diocèses de Cornouaille, Léon et Trégor, abrégés en breton par les lettres « KLT ».

<sup>2</sup> L'unité graphique actuelle est possible parce que le principe phonétique a été abandonné, pour un retour à une graphie étymologique, qui autorise une multiplicité d'oralisations. Si la graphie vannetaise n'est pratiquement plus usitée aujourd'hui, cela ne signifie donc pas l'abandon des prononciations spécifiquement vannetaises.

*breton standard* est donc tributaire d'une territorialisation implicite : sans que cela ne soit toujours clairement dit, il constitue une sorte de synthèse des usages de la moitié nord-ouest de la Basse-Bretagne, laissant de côté ceux des périphéries et du pays vannetais.

Les douze mots qui ont été choisis l'ont donc été parce qu'ils satisfaisaient deux conditions essentielles : celle d'une partition géographique claire, qui distingue les pratiques de la zone d'enquête par rapport aux régions voisines ; et celle d'une différenciation analogue face au *breton standard*. L'inventaire retenu est le suivant :

1 – enfant	4 – bouche	7 – beurre	10 – ferme
2 – cheval	5 – hiver	8 – an	11 – eau
3 – grenouille	6 – chaud	9 – décembre	12 – renard

## 1.2. Les items retenus et la variation diatopique

Concernant la différenciation territoriale, elle s'observe pour chacun des mots concernés à partir des deux atlas linguistiques disponibles : ALBB<sup>1</sup> et NALBB<sup>2</sup> :

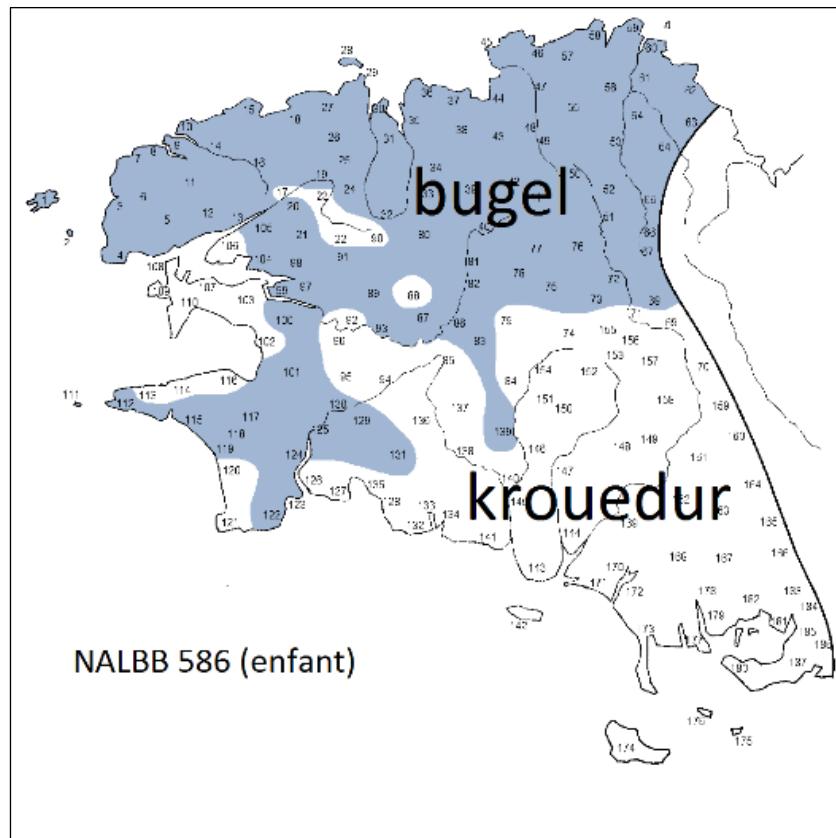
**1 - *Enfant*** : les atlas tendent à fournir une image tranchée qui ne correspond pas bien à la réalité. Ceux-ci montrent en effet un partage en deux zones, usant de deux termes très différents. Le NALBB montre même une forte expansion de *bugel*, au détriment de *krouadur* dans les dernières décennies. En réalité, sur une grande part du Finistère, ce sont les deux mots qui sont en usage (*krouadur* désignant *l'enfant de moins de sept ans*, selon Troude 1842). C'est donc uniquement dans la moitié est de la Basse-Bretagne que l'on n'emploie qu'un seul mot : *bugel* dans le Trégor et le Haute-Cornouaille, face à la variante *krouedur* en

---

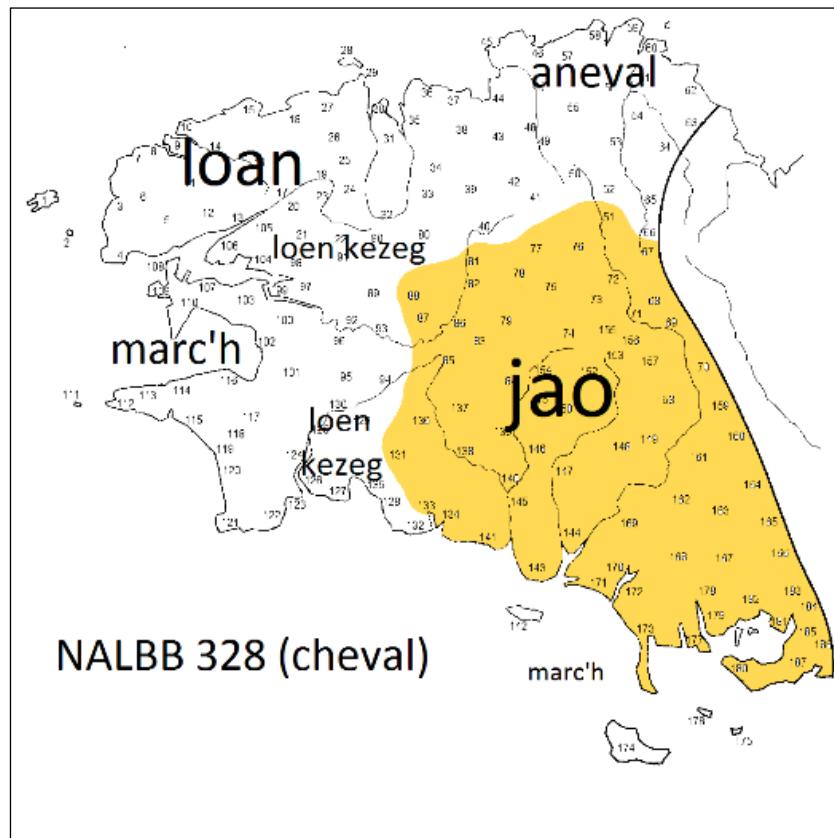
<sup>1</sup> Pierre Le Roux, 1924-1963, *Atlas linguistique de la Basse Bretagne*, Rennes, Plihon & Hommay, Paris, Champion. Réédité par F. Falc'hun, Editions armoricaines, Brest, 1977.

<sup>2</sup> Jean Le Dû, 2001, *Nouvel Atlas linguistique de la Basse Bretagne*, op. cit.

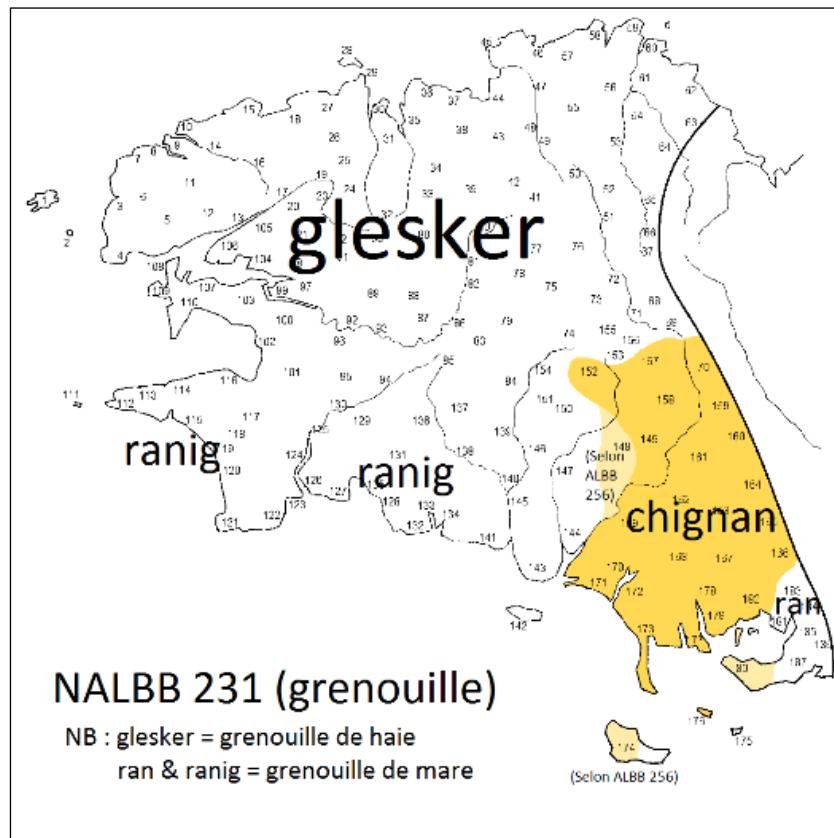
vannetais. *Grosso modo*, il semble que *bugel* soit ainsi inconnu au sud-est d'un axe Concarneau-Saint Brieuc.



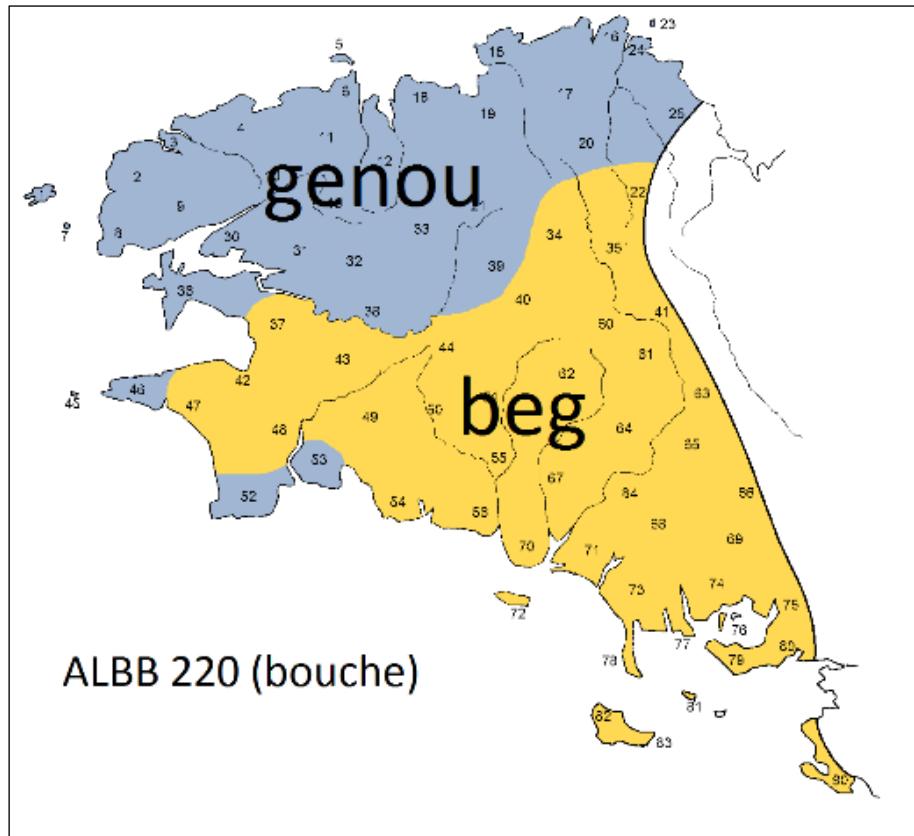
**2 - *Cheval***: il y a peu d'évolution entre les deux atlas, mais la domination de *jao* s'impose dans une vaste zone sud-est. *Marc'h* y est également connu, mais avec le sens *d'étaillon*. *Jao*, qui serait l'évolution de l'emprunt au français *cheval*, est donc d'usage exclusif pour désigner l'espèce. L'évolution qu'a subi le mot ainsi que son extension géographique laisse penser à un emprunt ancien, probablement médiéval.



**3 - Grenouille** : la Bretagne abrite quatre espèces de grenouilles : la rainette verte des champs ou arboricole (*hyla arborea*), la grenouille brune de haies (*rana dalmatina*), la grenouille rousse (*rana temporaria*) et la grenouille verte des mares (*pelophylax*). Il n'est pas sûr que les parlers populaires maîtrisent ces distinctions, d'où une certaine confusion sur la signification exacte des termes *ran(ig)* et *glesker*. Si l'on se fie à Vallée et au NALBB, *ran*, qui vient du latin *rana*, serait ainsi la *pelophylax*, alors que *glesker* désigneraient les *ranae* ! Dans le sud-est, c'est *chignan* qui est majoritaire, quelques fois aux côtés des deux autres mots, mais comme générique confondant les espèces. Parfois transcrit *skignan* (voir aussi le toponyme *Signan*), le mot serait un emprunt au gallo.

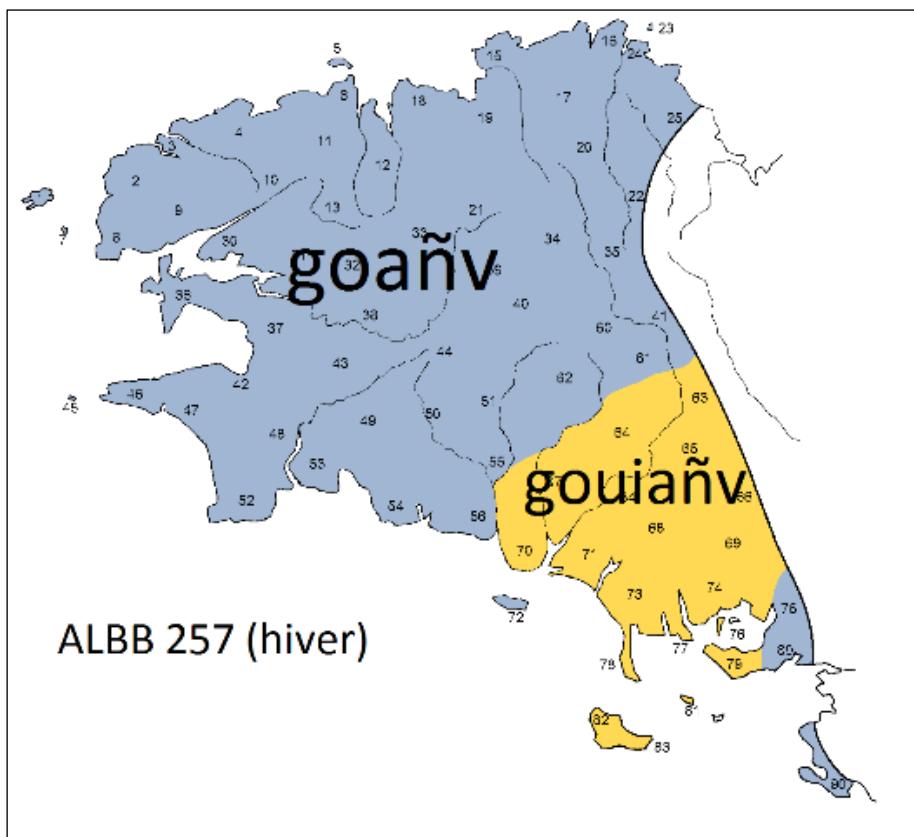


**4 - Bouche** : la Basse-Bretagne se partage entre deux mots tous deux d'origine celtique : *genou* se retrouverait dans les noms de Genève et de Gènes (situées sur la « bouche » d'un fleuve) ; *beg* est parent du gaulois *bekos* et de là du français *bec*, mais également du gallois *ceg*. Troude (1842) mentionne les deux, faisant de *genou* un générique et en spécifiant « petite bouche » ou « de cheval » pour *beg*. La répartition visible sur cette carte pourrait donc être récente et surtout trop tranchée par rapport à la réalité d'un usage polysémique dans certaines régions. *Beg* semble toutefois exclusif au moins à l'est d'un axe Saint Brieuc-Concarneau.

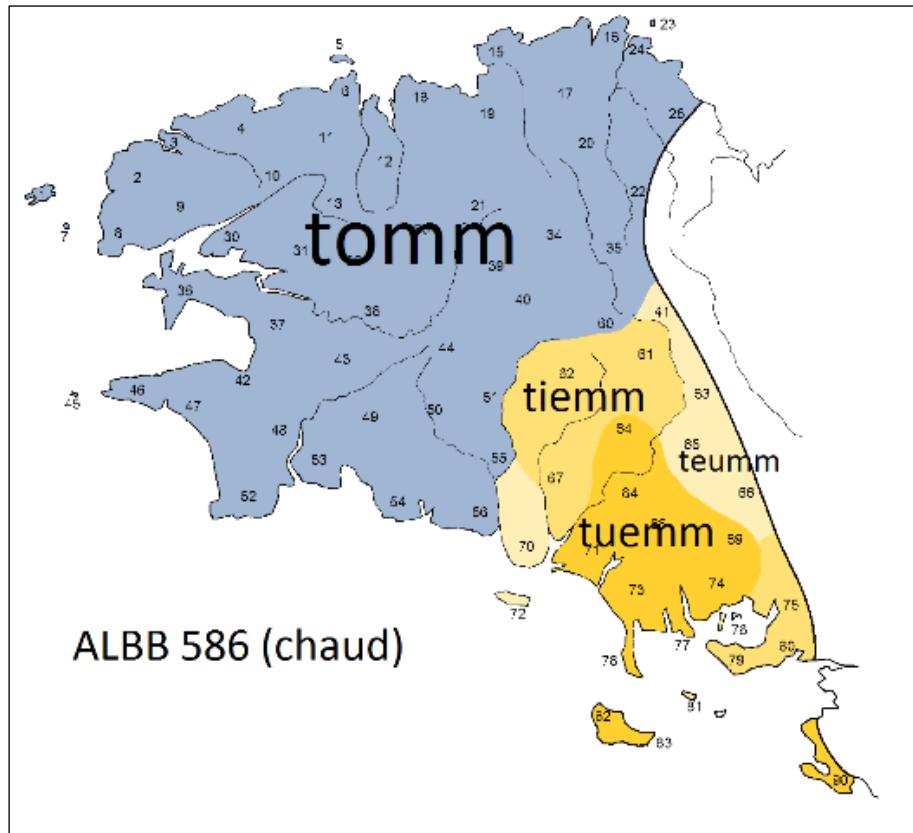


**5 - *Hiver*** : il ne s'agit pas ici d'une opposition lexicale *stricto sensu*, mais d'une opposition de formes, issues du même étymon, *gouiam* (Deshayes 2003<sup>1</sup>). La forme vannetaise serait donc plus proche du vieux-breton. Elle n'est pas non plus sans rappeler le gallois *gaeaf*. On peut néanmoins assimiler cette divergence à une opposition lexicale puisque les formes en présence sont stabilisées et clairement identifiables. Si elles reposaient initialement sur une variation de type phonologique, elles ont donc acquis leur autonomie.

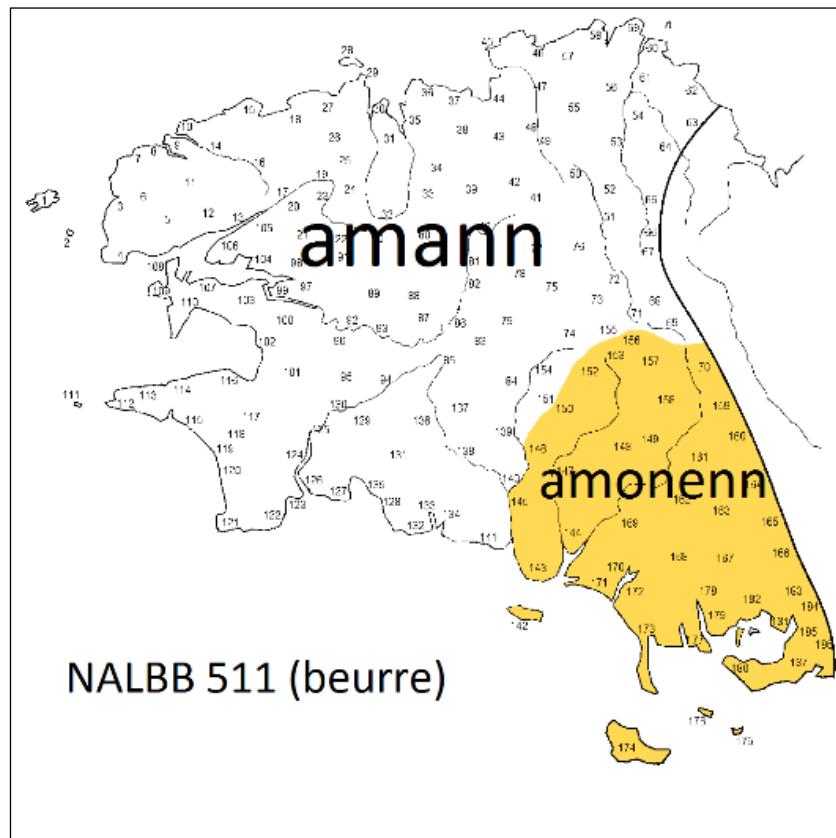
<sup>1</sup> La référence est absente chez Fleuriot 1964 et Loth 1884.

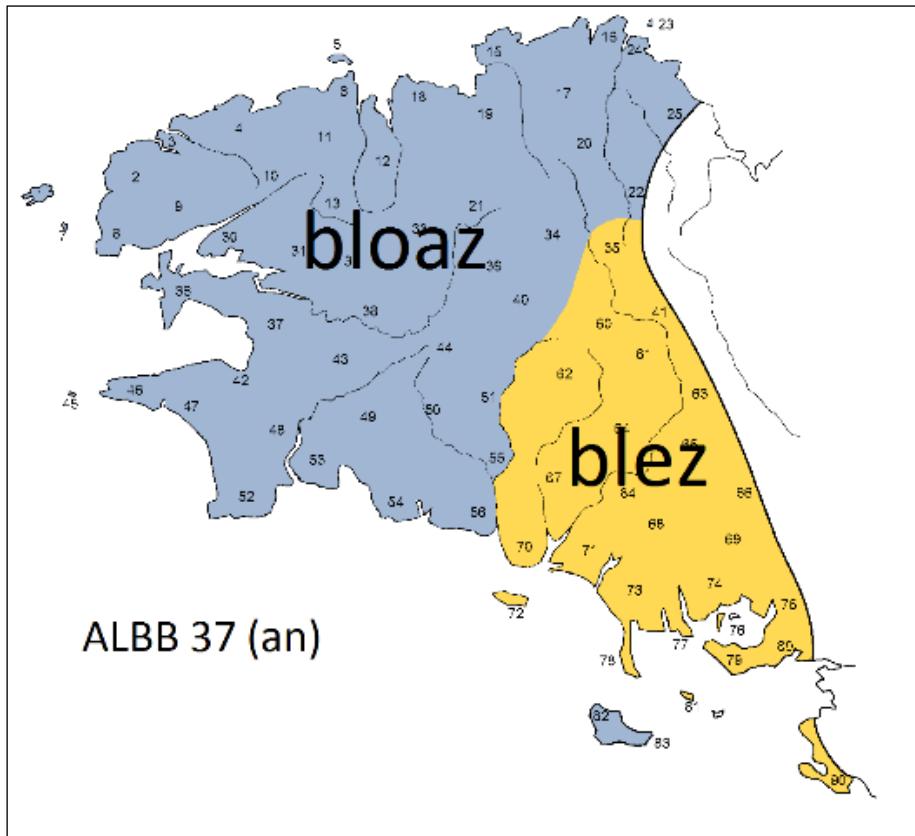


**6 - Chaud** : il en va de même que précédemment, avec deux formes qui procèdent probablement d'une même racine, connue à travers le moyen-breton *toem*. Le nord-ouest connaît que *tomm* (déjà présent également en moyen-breton, cf. Ernault 1896), tandis que le sud-est, correspondant ici assez bien à l'ancien pays vannetais, utilise des variantes ayant conservé ou gardé la trace de la semi-voyelle après le /t/. Aujourd'hui orthographiées généralement *toemm*, elles sont donc plus proche du gallois *twym*.

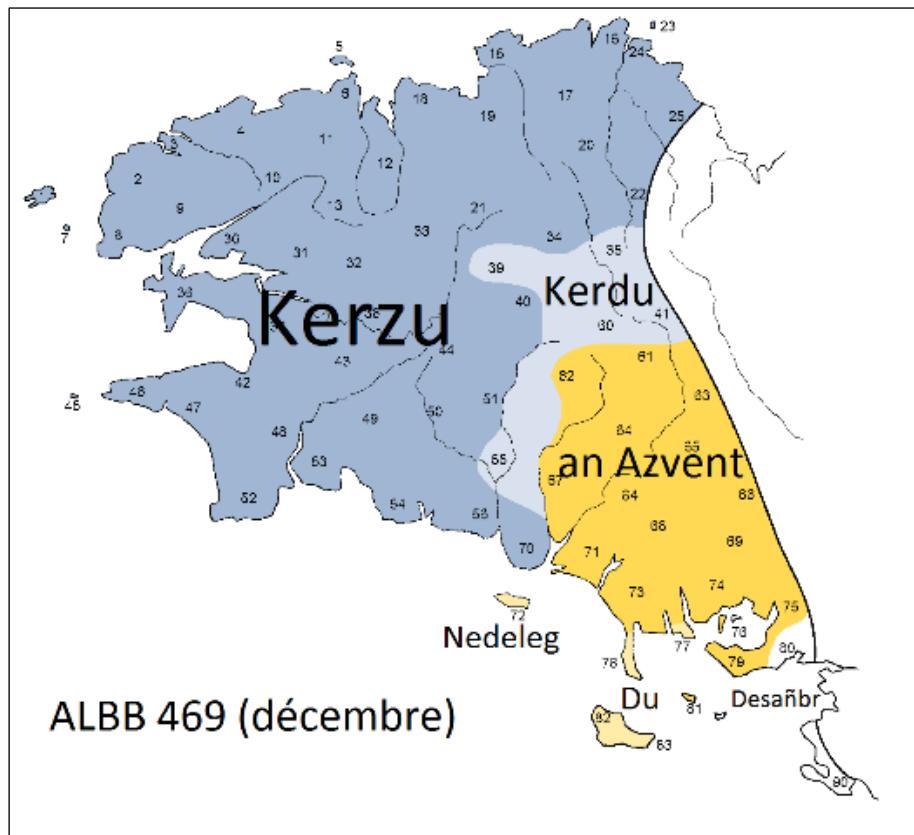


7 – *Beurre* : là encore, les deux formes sont issues de la même racine, *amanen*, qui est encore citée en 1842 par Troude, comme alternative à *amann*. L’accent pénultième au nord-ouest a entraîné l’amuïssement de la finale, facilité par la redondance du phonème /n/, qui rendait probablement confuse la dernière syllabe atone. En revanche, l’accent final du sud-est a conservé intact le terme d’origine (même s’il y a un doute sur le timbre d’origine de la voyelle centrale). Une nouvelle fois, le vannetais se rapproche davantage du gallois : *menyn*.

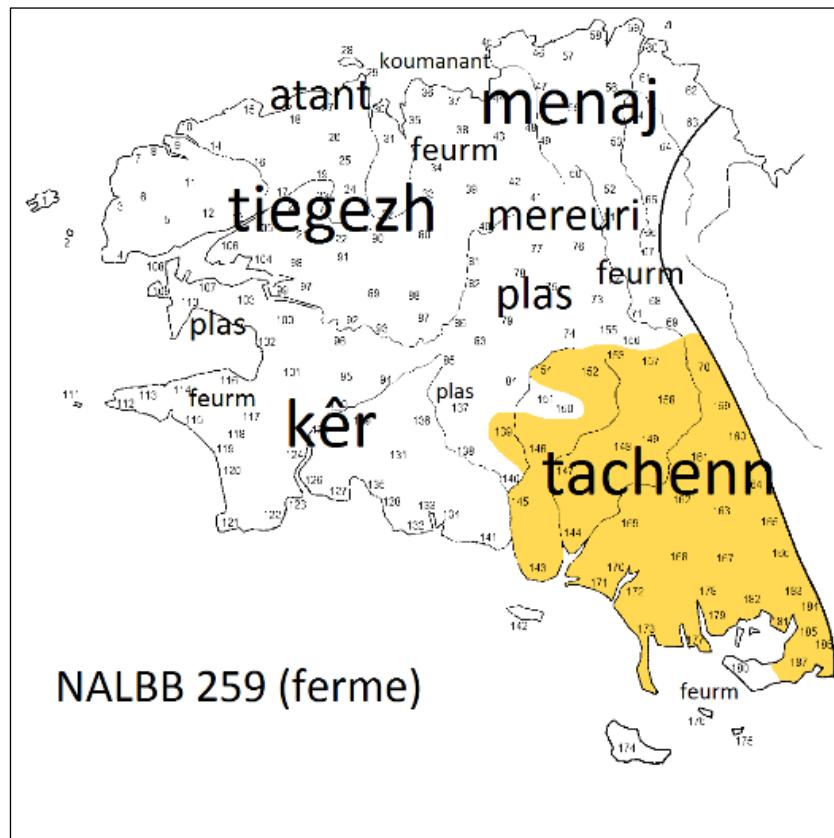




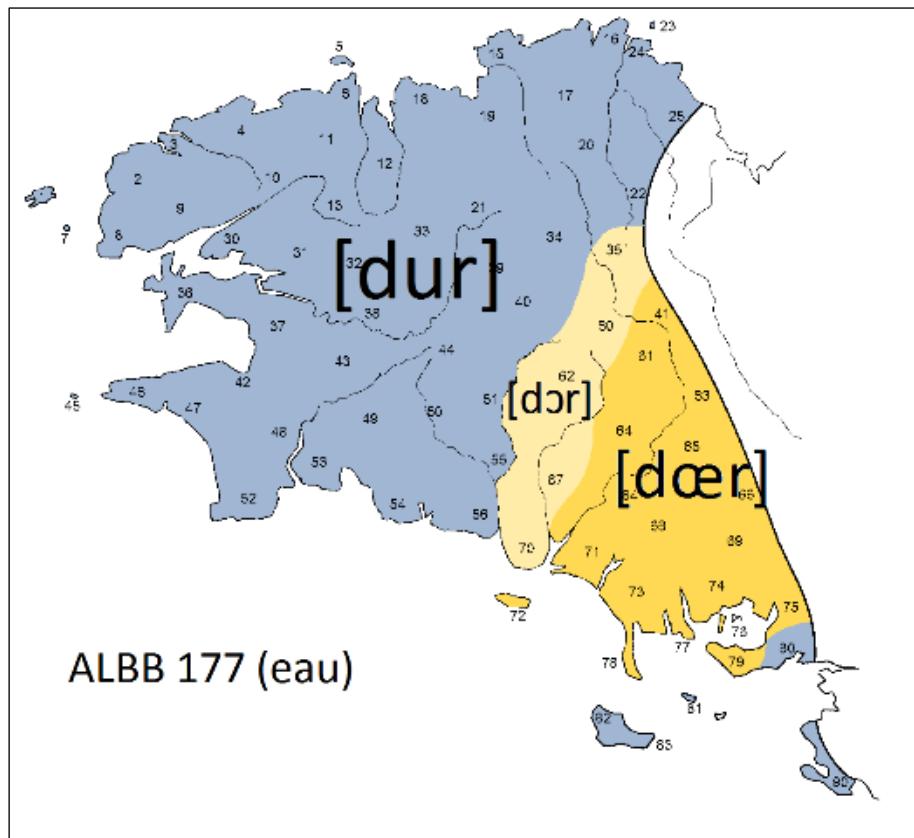
**9 – Décembre** : le mot majoritairement employé est *Kerzu*, avec variante *Kerdu*. Il s'agit probablement de noms très anciens (le mois « très noir »), que l'on retrouve également en cornique. Dans l'ancien pays vannetais, ce nom est aussi attesté sur l'île d'Hoëdic, mais le continent a dans l'ensemble adopté un nom issu du calendrier chrétien : *an Azvent* (le mois de l'Avent), face à *miz Nedeleg* (le mois de Noël) à Groix. Le domaine maritime utilise aussi *miz Du* (le mois noir), alors qu'il a le sens de *novembre* dans la zone qui emploie *Kerzu*.



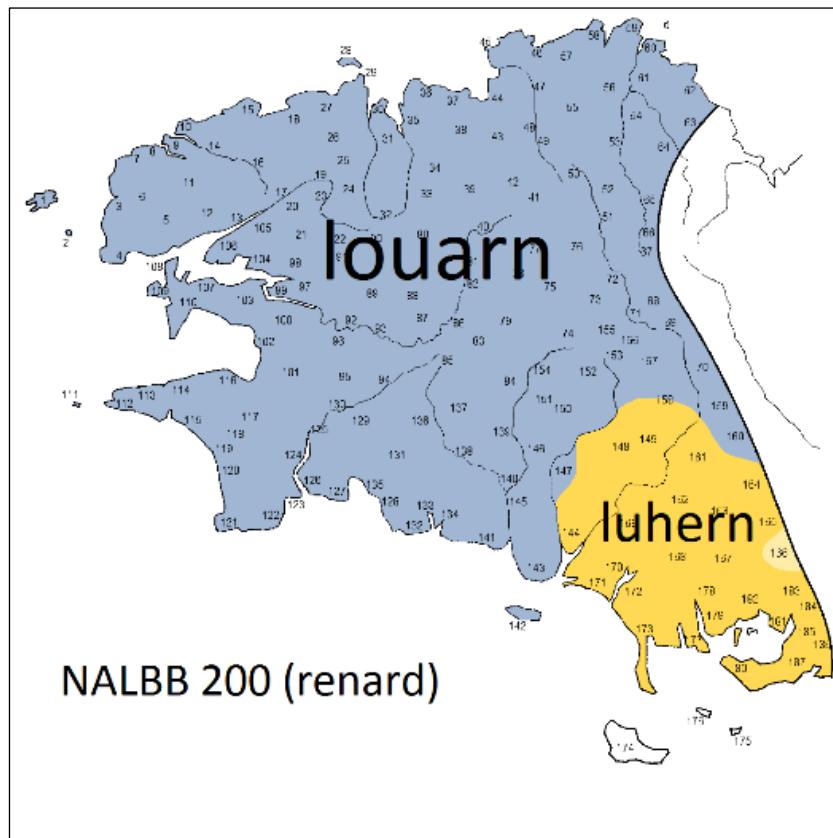
**10 – Ferme** : ce mot donne lieu à une importante variation. Dans une société rurale où presque tout le monde était paysan et toutes les habitations ou les villages des fermes, il y a une certaine porosité entre ces concepts. D'où l'emploi de *tiegezh* (littéralement « cellule familiale ») ou *kêr* (en principe, « village »). Assez curieusement, dans le pays vannetais, c'est *tachenn* qui s'est imposé, alors que ce mot possède ailleurs le sens de *terrain*.



**11 – Eau** : la voyelle centrale de ce mot était à l'origine une diphthongue /ɔw/, conservée en cornique : *dowr*. Au nord-ouest, la diphthongue s'est simplifiée sous l'effet de l'accent tonique, en se fermant vers /u/. Au sud-est, elle s'est sans doute maintenue assez tardivement, d'où son antériorisation en /əy/, conduisant *in fine* à la simplification en /œ/. La simplification en /ɔ/ dans une longue bande centrale est probablement due aussi à un maintien tardif de la diphthongue originelle. Comme pour *hiver* (5) et *chaud* (6), ces variantes sont stabilisées et ne témoignent plus d'une variation paradigmique, ce qui justifie de les traiter comme des mots différents.



**12 – Renard** : ce mot proviendrait du vieux-breton *louuern*, apparenté au gallois *llewyrn* (Henry 1900, Deshayes 2003). Le nord-ouest a donc fait évoluer le mot par ouverture de sa dernière voyelle, tandis que le sud-est aurait conservé celle-ci, toute en antériorisant la première voyelle. Dans les deux cas, c'est la voyelle accentuée qui reste inchangée, tandis que la voyelle atone subit une inflexion. Les graphies autrefois en usage en vannetais ont généralement adopté la forme reproduite sur la carte : *luhern*. Encore une fois, en dépit d'une étymologie commune, les deux formes sont suffisamment distinctes pour être identifiées comme deux mots.



L'inventaire de ces différents mots et des formes en usage fait donc apparaître un paradoxe bien connu des dialectologues : de par sa position périphérique et sa contiguïté avec le domaine roman, le sud-est bretonnant comporte à la fois davantage d'emprunts romans (ce qui le disqualifie aux yeux des puristes obnubilés par la celticité du breton), mais également des formes plus proches du vieux-breton et du gallois (ce qui est susceptible de lui conférer une grande légitimité aux yeux de ces mêmes puristes).

### 1.3. Les items retenus et le breton standard

Cerner les limites du *breton standard*, à partir desquelles établir une comparaison n'est pas chose si aisée. Comme il a été expliqué plus haut, en l'absence d'une institution habilitée à le définir, le *breton standard* est le fruit d'un travail collectif, non-conscient et non-

concerté<sup>1</sup>. Trois sources me paraissent occuper une place majeure dans la constitution du lexique du breton standard actuel :

- Les travaux de François Vallée au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles représentent l'arrivée à la maturité d'une *dynamique de standardisation* initiée au début du XIX<sup>e</sup> par Le Gonidec (Le Pipet 2018). Ce dernier avait institué une règle non-écrite chez la plupart des écrivains bretonnents, qui consiste à employer un breton épuré, en débarrassant la langue de ses emprunts au français et en créant quantité de mots pour les remplacer ou simplement pour exprimer des réalités nouvelles. Le grand dictionnaire de Vallée, en 1931, constitue ainsi l'aboutissement de plusieurs décennies de rénovation du vocabulaire breton. Vallée est en outre très investi dans la revendication de l'enseignement du breton et son travail de lexicographe trouve une application dans la constitution de supports pédagogiques et d'une para-littérature scientifique et scolaire. Il y a donc chez Vallée non seulement une volonté de définir un corpus lexical de référence, mais aussi de transformer le breton en une langue moderne, pouvant tout exprimer. Mentionnons au passage que le dictionnaire de 1931 sera salué par Pierre Le Roux (1934), professeur de celtique à l'Université de Rennes et auteur de l'ALBB, qui concevait donc l'initiative comme venant compléter, mais ne s'opposant pas au travail des descripteurs de la langue populaire.

- C'est à peu près à la même époque que Roparz Hemon commence à être actif. Ses premiers ouvrages sont surtout à caractère didactique, de sorte que son dictionnaire (première édition de 1928) est en réalité un glossaire. Son projet est toutefois identique à celui de Vallée, avec qui il est en contact étroit : fournir aux nouveaux locuteurs du breton les outils linguistiques propres à une langue moderne et forger une norme cultivée.

---

<sup>1</sup> Ce sont aujourd'hui les éditeurs qui, de fait, par leur politique orthographique, grammaticale ou lexicale définissent, réorientent ou réinventent par petites touches le breton standard.

Roparz Hemon est par ailleurs un écrivain et un éditeur prolifique, ce qui peut expliquer un biais en faveur des usages livresques. Ceci toutefois sans trancher fondamentalement avec les usages populaires. Hemon se montre en effet réservé face aux excès de purisme qu'il décèle chez Vallée : les emprunts au français ne sont donc pas systématiquement exclus chez lui. L'intensité de son activité littéraire et la très large diffusion de son dictionnaire auprès des publics d'apprenants amènent à identifier celui-ci comme une source majeure du *breton standard*, en tant que définissant, lui aussi, un corpus de référence (au départ pratiquement identique à celui de Vallée, mais plus restreint pour conserver un format maniable à son dictionnaire, puis enrichi de nouvelles entrées au fil des rééditions).

-Un troisième ouvrage peut être identifié comme une source du *breton standard* : le dictionnaire paru en 1993. Ce dictionnaire est basé sur deux manuscrits, l'un de Fransez Kervella, l'autre de R. Hemon. Le tout a été mis en forme par Kadored Desbordes et Divi Kervella. Chronologiquement, il succède à deux autres dictionnaires importants : l'ouvrage collectif des éditions Garnier de 1986 et celui de Francis Favereau, de 1992. Mais ces deux derniers donnent la part belle à la langue populaire et revêtent une dimension exhaustive qui les distinguent des standardisateurs. Le dictionnaire de 1993 s'inscrit en revanche pleinement dans la tradition didactique inaugurée par Vallée et Hemon : de petites dimensions, il s'agit d'un usuel destiné surtout aux débutants. En se limitant au vocabulaire courant, il est contraint d'ignorer en grande partie la variation et reconduit pour l'essentiel le corpus de référence prescrit depuis ses prédecesseurs. Très diffusé auprès des apprenants des trois dernières décennies, ce dictionnaire aura probablement eu une certaine influence sur les usages des jeunes générations.

Les douze mots retenus apparaissent ainsi dans les dictionnaires mentionnés (la quatrième colonne donne aussi par comparaison les entrées du dictionnaire de F. Favereau) :

	<b>F. Vallée (1931)</b>	<b>R. Hemon (1965<sup>1</sup>)</b>	<b>Collectif (1993)</b>	<b>F. Favereau (1992)</b>
1 enfant	<i>Bugel, kroueadur, krouadur</i>	<i>Bugel, krouadur</i>	<i>Bugel, krouadur</i>	<i>Bugel, krouadur</i>
2 cheval	<i>Marc'h, penn- kezeg, loen-kezeg</i>	<i>Marc'h, roñse</i>	<i>Marc'h, roñse, loen-kezeg</i>	<i>Loen(-kezeg), penn-kezeg, marc'h, jav, roñse</i>
3 grenouille	<i>De mare : ran, ranig, houperig- dour, nozigan. De haie : glesker, gloesker ; V skignan, chignan</i>	<i>Ran, glesker</i>	<i>Ran, glesker</i>	<i>Glesker, gweskleñv, skignan, chignan, ran</i>
4 bouche	<i>Genou, beg, klak</i>	<i>Genou, beg</i>	<i>Genou</i>	<i>Genou, beg</i>
5 hiver	<i>Goañv</i>	<i>Goañv</i>	<i>Goañv</i>	<i>Goañv, gouiañv</i>
6 chaud	<i>Tomm</i>	<i>Tomm</i>	<i>Tomm</i>	<i>Tomm, toemm, tiomm</i>
7 beurre	<i>Amann ; V amonenn</i>	<i>Amanenn</i>	<i>Amann, amanenn</i>	<i>Amanenn, amann, amonenn</i>

<sup>1</sup> Il s'agit d'une des nombreuses rééditions de l'ouvrage de 1928, chronologiquement située à peu près à mi-chemin entre Vallée et Denez.

8 an	<i>Bloaz</i> ; <i>T bloa</i> ; <i>V blé</i>	<i>Bloaz</i>	<i>Bloaz</i>	<i>Bloaz, ble</i>
décembre	<i>Kerzu, kerdu</i> ; <i>V keverdu</i>	<i>Kerzu</i>	<i>Kerzu</i>	<i>Kerzu, Kerdu, an Azvent</i>
1 ferme	<i>Feurm, mereurri, merouri, atant</i>	<i>Mereuri, atant</i>	<i>Atant, menaj, feurm, mereuri, koumanant</i>	<i>Feurm, ferm, atant, menaj, plas, tachenn, dalc'h, koumanant, mereuri, tiegezh</i>
11 eau	<i>Dour</i> ; <i>V deur</i>	<i>Dour</i>	<i>Dour</i>	<i>Dour, doùr</i>
12 renard	<i>Louarn</i>	<i>Louarn</i>	<i>Louarn</i>	<i>Louarn</i>

On remarque d'emblée que l'inventaire des formes lexicales est assez riche chez Vallée, qui mentionne les particularismes vannetais par un V (et ceux du Trégor par un T). Mais d'une part, ces formes alternatives vannetaises ne sont pas toutes présentes ; d'autre part, les signaler comme un usage régional revient de fait à les exclure du registre standard. Le dictionnaire de 1993 pousse donc la logique à simplifier le corpus en éliminant ces doublets (mais cela tient aussi, comme on l'a vu à des questions de place). Signalons tout de même que *amanenn* est présent pour désigner le *beurre*, aux côtés de *amann* en 1993. On peut toutefois penser que c'est là davantage une marque de respect pour son prédécesseur et mentor que pour le vannetais...

Le contraste est en tout cas saisissant avec le dictionnaire de Favereau, qui relève d'une démarche d'exposition et non de standardisation. À part l'exemple 12 (*louarn/luhern*, renard), toutes les formes spécifiques au vannetais sont mentionnées dans ce dernier, quand les autres les ignore le plus souvent. Y compris d'ailleurs lorsque la diversité lexicale

est importante et qu'aucun mot ne s'impose, comme c'est le cas avec « ferme » (exemple 10) : presque tous les mots indiqués sur la carte 259 du NALBB sont ainsi présents en 1993, qui place le mot *atant* en première position, bien qu'il soit très minoritaire, mais ne donne pas le mot vannetais *tachenn* ! Il en va de même avec « cheval » (exemple 2) : alors que *jao* domine très largement sur le terrain, aucun des trois premiers dictionnaires ne le mentionne. En cela, ils poursuivent, comme indiqué plus haut, la tradition d'une limitation des sources du breton standard aux parlers de la moitié nord-ouest de la Basse-Bretagne.

#### 1.4. Réponses attendues

En fonction de ce qui vient d'être présenté, les réponses seront classées de la manière suivante :

		Breton local	Breton standard
1	Enfant	<i>Krouedur</i>	<i>Bugel</i>
2	Cheval	<i>Jao</i>	<i>Marc'h</i>
3	Grenouille	<i>Chignan</i>	<i>Ran, glesker</i>
4	Bouche	<i>Beg</i>	<i>Genou</i>
5	Hiver	<i>Gouiañv</i>	<i>Goañv</i>
6	Chaud	<i>Toemm</i>	<i>Tomm</i>
7	Beurre	<i>Amonenn</i>	<i>Amann</i>
8	An	<i>Blez</i>	<i>Bloaz</i>
9	Décembre	<i>An Azvent</i>	<i>Kerzu</i>
10	Ferme	<i>Tachenn</i>	<i>Atant (ou autre)</i>
11	Eau	<i>Doùr</i>	<i>Dour</i>
12	Renard	<i>Luhern</i>	<i>Louarn</i>

#### 1.5. Passation du test

Les mots choisis ont été évalués en présentant aux élèves la grille d'illustration ci-dessous, et en leur demandant (dans le cadre d'un entretien individuel) : *Comment appelle-t-on ceci en breton ?*



Toute la procédure a été enregistrée pour un meilleur contrôle ultérieur des réponses. La prise de contact avec les enfants s'est déroulée en breton, mais pour limiter toute influence, les échanges qui ont eu lieu lorsque le dessin ne suffisait pas à produire une réponse, se passaient en français.

Certains mots, un peu abstraits, ont en effet posé quelques problèmes, dans la mesure où les illustrations n'étaient pas toujours suffisamment explicites : en 1 (enfant), les élèves ont souvent répondu spontanément *le garçon* ; en 5 (hiver), les premières réponses ont souvent été : *froid*, ou *bonhomme de neige* ; en 6 (chaud), il y eut quelques réponses  *cochon*, en conformité avec le dessin... J'ai donc dû à chaque fois guider les élèves vers les réponses attendues.

Certaines réponses (*bouche*, *an* et *eau*) ont presque toujours donné lieu à des réponses immédiates et sans hésitation. Pour d'autres au contraire, l'élève restait plusieurs secondes silencieux, donnant l'impression de chercher dans ses souvenirs et donc de connaître le mot. J'ai donc parfois amorcé les réponses, en prononçant le premier phonème. Cette technique n'a pas toujours fonctionné, soit parce que l'élève continuait à hésiter, soit parce que les deux réponses possibles présentaient une grande différence entre elles. Commencer une syllabe ou simplement la première consonne, revenait ainsi de fait à souffler une réponse. J'ai donc parfois préféré prononcer les deux formes potentielles (locale et standard), en demandant à l'élève laquelle des deux il connaissait et employait. Ces méthodes de « soufflage » peuvent être considérées comme problématiques, puisqu'elles pourraient fausser les résultats en faisant apparaître comme connus des termes en réalité inusités. Ce biais apparaît toutefois très limité : par exemple, pour *enfant*, quatre élèves (E3, E8, E10 et E11) se sont vus proposés les deux formes (*krouedur/bugel*), mais tous ont opté pour *bugel*, se conformant en cela à l'usage des autres élèves qui n'avaient pas bénéficié du même stimulus. Deux d'entre eux (E8 et E10) ont même transformé le mot proposé en le prononçant [bydʒel], avec une palatalisation que je n'avais pas prononcée moi-même, ce qui prouve leur familiarité avec le mot<sup>1</sup>. A l'inverse, pour le mot *grenouille* (*chignan/ran-glesker*) l'amorçage n'a produit aucune réponse chez E1 et E2, pas plus que la confrontation aux deux mots chez E3 et E4. Les élèves ne se sont donc pas sentis obligés de fournir une réponse et il est permis de penser qu'ils n'ont pas été orientés outre mesure.

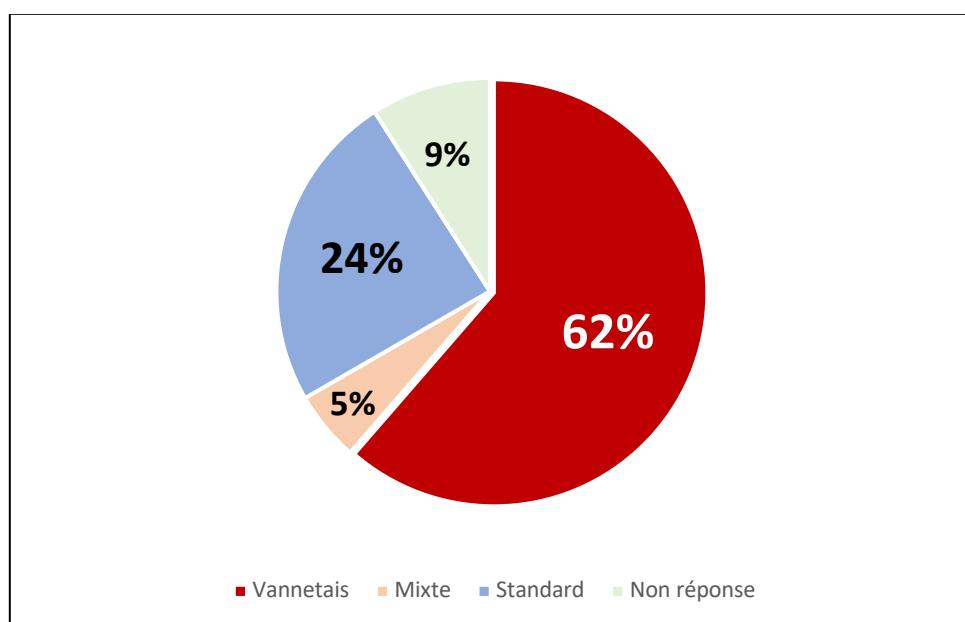
---

<sup>1</sup> Cette palatalisation n'est pas attestée dans les parlers de terrain, puisque les régions qui emploient *bugel* sont celles où la palatalisation est quasiment inconnue. La forme [bydʒel] est donc un artefact, résultant de l'hybridation entre un vocable du nord-ouest et une tendance phonétique du sud-est. Ou si l'on veut, un emprunt du vannetais au breton du nord-ouest... En tout cas, c'est un phénomène propre à la langue des apprenants, qui a acquis une certaine stabilité et qui est vraisemblablement présent de ce fait dans le parler des enseignants et donc de leurs élèves.

## 2. Résultats

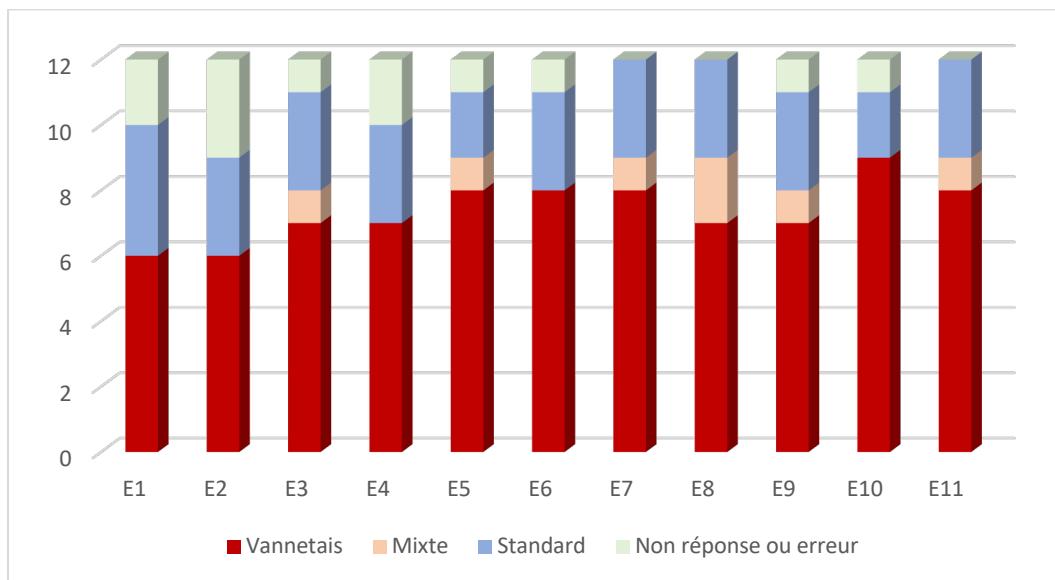
### 2.1. Aperçu général

Dans l'ensemble, les résultats évoquent fortement ceux déjà passés pour évaluer l'aspect phonologique du breton des enfants (Le Pipec 2022-a et 2022-b) : malgré la présence de formes standard, le phénomène qui s'impose est la domination très nette des formes réputées vannetaises. Le graphique ci-dessous en donne la mesure :



Les douze mots soumis aux onze élèves du groupe fournissaient un corpus potentiel de cent trente-deux réponses. Dans douze cas, aucune réponse n'a été fournie, ce qui laisse donc cent vingt items analysables. Traduites en pourcentages globaux, les formes vannetaises représentent 61,4% des réponses, face à 24,2% de formes standard. A ces deux catégories s'ajoutent les usages *mixtes*, qui correspondent à la production des deux formes attendues. Ainsi, pour *décembre*, E3 ne parvient pas à fournir une réponse spontanée. L'amorçage s'avérait difficile étant donnée la très grande différence entre les deux formes (*an Azvent* et *Kerzu*), il m'a donc fallu lui soumettre les deux mots. L'élève les reconnaît alors toutes les deux et affirme les employer, sans donner de préférence. A la différence de E4 (qui dans la même situation opte seulement pour *Kerzu*), et de E10 (qui choisit *an Azvent*).

Le graphique ci-dessous montre que la variabilité entre élèves est assez peu importante, ce qui semblerait témoigner d'une assez grande homogénéité des pratiques lexicales :



## 2.2. Grandes tendances

L'ensemble des résultats à ce test lexical peut être synthétisé grâce au tableau suivant :

		Breton local	Breton standard
1	Enfant ( <i>krouedur / bugel</i> )	0	12
2	Cheval ( <i>jao / marc'h</i> )	12	1
3	Grenouille ( <i>chignan / ran, glesker</i> )	7	1
4	Bouche ( <i>beg / genoù</i> )	12	0
5	Hiver ( <i>gouiañv / goañv</i> )	12	0
6	Chaud ( <i>toemmm / tomm</i> )	4	7
7	Beurre ( <i>amonenn / amann</i> )	12	0
8	An ( <i>blez / bloaz</i> )	12	0
9	Décembre ( <i>an Azvent / Kerzu</i> )	8	5
10	Ferme ( <i>tachenn / atant ou autre</i> )	3	0
11	Eau ( <i>doùr / dour</i> )	12	0
12	Renard ( <i>luhern / louarn</i> )	0	12
		<b>94</b>	<b>26</b>

Quatre réponses exploitables sur cinq apparaissent donc conformes au breton pratiqué localement. Mais avec des exceptions notables sur certains mots. Afin de donner un maximum de lisibilité à l'analyse des résultats, je vais procéder comme pour le test 1, en regroupant les réponses selon le type de breton auquel elles renvoient.

### 2.2.1. Cas de prééminence du breton standard

Seuls deux mots se distinguent nettement sous ce jour : *enfant* et *renard*. Ce sont ainsi respectivement *bugel* et *louarn* qui sont produits par les élèves dans la totalité des cas, au détriment des formes vannetaises *krouedur* et *luhern*.

Curieusement, *bugel* est concurrencé par *bugale*, qui en est la forme du pluriel, mais qui n'est pas toujours identifiée comme telle. Les mutations apparaissent par ailleurs de façon anarchique (phénomène analysé par un autre test), de sorte que l'on relève des formes aberrantes telles que *\*ur vugale* (\*un enfants). Autre forme plus ou moins aberrante, la présence d'une prononciation palatalisée, qui a déjà été discutée plus haut. En-dehors de ces péripéties, le mot est bien connu des élèves, ce qui est bien compréhensible puisqu'il fait partie du vocabulaire quotidien d'une école. Sept élèves le produisent spontanément<sup>1</sup>. Pour les autres<sup>2</sup>, un amorçage a été nécessaire mais, comme expliqué plus haut, la grande différence entre les deux termes m'a amené à procéder à la confrontation aux deux mots. Tous ont alors répété *bugel* et déclaré ne pas connaître *krouedur*.

Pour *louarn*, la carte 12 montre que la région d'enquête se situe à la limite d'emploi des deux formes. Le choix de la variante standard pourrait donc s'expliquer paradoxalement par la recherche de conformité à certains parlers locaux, dans le nord de la zone d'enquête. Cette hypothèse paraît toutefois peu probable, car ce serait un cas unique : je n'ai pas relevé dans le parler des enseignants d'autre marqueurs lexicaux propre à cette micro-région, comme *postal* pour

---

<sup>1</sup> E1, E2, E4, E5, E6, E7 et E9.

<sup>2</sup> E3, E8, E10 et E11.

courir ou *tad-ki*, *mamm-gi* pour *grand-père* et *grand-mère*... Par ailleurs, quand un enseignant ou un locuteur se trouve face à une alternative entre breton standard et breton local et qu'il souhaite privilégier le second, c'est logiquement la forme la plus éloignée du standard qui sera choisie. La forme *louarn* trouve donc plus vraisemblablement sa source dans un usage livresque de la part des enseignants<sup>1</sup>.

Un autre mot se signale par une forte propension aux réalisations standards : *chaud*, avec sept réponses *tomm* et seulement quatre *toemm*. Pour presque tous, le mot a été produit spontanément, mais en laissant une phrase en suspens (le dessin n'étant apparemment pas assez explicite) : *ceci est chaud, an dra-se zo...* Seul E10 a alors eu besoin d'un amorçage, qui devant ses hésitations m'a conduit à lui présenter les deux formes. Il a alors validé et répété *toemm*. Comme indiqué plus haut, il y aurait un léger biais pour les formes standards chez les élèves les plus âgés.

### 2.2.2. Prééminence globale du vannetais

La domination du lexique vannetais est toutefois le phénomène nettement majoritaire. Le mot qui se détache le plus nettement est *blez* (an), produit spontanément par tous les élèves (sous la forme mutée : {*tri*} \**vlez*, {trois} *ans*<sup>2</sup>). D'autres mots ont nécessité un amorçage chez quelques-uns : *beg*<sup>3</sup> (bouche), *gouiañv*<sup>4</sup> (hiver), *amonenn*<sup>5</sup> (beurre),

---

<sup>1</sup> S'y ajoute aussi le fait que la graphie <*louarn*> ne laisse pas deviner une oralisation spécifique dans la région concernée, contrairement à d'autres catégories de mots : ainsi le graphème <*oa*> y renvoie, à quelques exceptions près, à des prononciations [we, wɛ, ue, uɛ]. Un apprenant qui s'initie au vannetais sait donc que le mot *loar* (lune), prononcé ['loar] ou [lwar] dans les parlers du nord-ouest, devra se prononcer [lwɛr], [lwer], [lɥɛr] ou [lɥer]. Il n'en va pas de même pour le graphème <*oua*>.

<sup>2</sup> Le nombre *trois* est induit par le dessin. La forme correcte aurait été : *tri blez*.

<sup>3</sup> Confrontation aux deux mots pour E9.

<sup>4</sup> Amorçage pour E2, E7, E8, E9, E10 et E11 ; confrontation aux deux mots pour E4 et E5.

<sup>5</sup> Amorçage pour E2, E4 et E8 ; confrontation aux deux mots pour E1 et E9.

*dou̯r*<sup>1</sup> (eau, prononcé [dœr], à la différence du standard *dour*, [dur]), mais pour tous ceux-ci, les élèves produisent *in fine* uniquement la forme vannetaise.

Il en va à peu près de même avec *jao* (cheval), produit sous cette forme par tous<sup>2</sup>. L'hésitation m'a cependant parue plus marquée pour E8, bien que sa réponse *jao* ait jailli énergiquement après amorçage. Par souci de rigueur, je lui ai donc soumis l'autre réponses, le mot standard (*marc'h*), qu'il a dit connaître également. Je dois donc reconnaître *a posteriori* que j'ai moi-même involontairement pu fausser le résultat : l'amorçage [z...] visant à produire *jao* excluait évidemment la réponse *marc'h* chez les autres élèves, qui la connaissaient peut-être également. Si donc E8 est le seul à fournir une réponse mixte, il est fort possible que le binôme lexical soit connu du reste du groupe.

Le mot *grenouille* offre curieusement des réponses assez tranchées, qui ont déjà été évoquées plus haut : le mot est inconnu, sous quelque forme que ce soit (même après amorçage ou confrontation) chez les quatre élèves de CM2 : E1, E2, E3 et E4. A l'inverse, tout le reste du groupe produit *chignan*, soit après amorçage<sup>3</sup>, soit après confrontation<sup>4</sup>. E9 produit même deux formes : *chignan* et *ran* après confrontation. Mais peut-être sous l'effet de la timidité, sa réponse semble mal assurée. Il donne en tout cas la préférence à la forme vannetaise *chignan*.

*Décembre* est également problématique. Seuls E1 et E2 répondent spontanément, mais ils répondent *Du*, c'est-à-dire « novembre ». Je ne m'explique pas par quelle inattention je ne n'ai pas relevé l'erreur et ne les ai pas incités à fouiller dans leur mémoire<sup>5</sup>. Tous les autres élèves

---

<sup>1</sup> Confrontation aux deux mots pour E5 et E9.

<sup>2</sup> Amorçage pour E1, E4, E5, E8, E9, E10 et E11.

<sup>3</sup> E6 et E11.

<sup>4</sup> E5, E7, E8, E9 et E10.

<sup>5</sup> Peut-être ai-je été trop respectueux du principe de la source brute, estimant qu'une forme erronée avait sa place dans le corpus... Précisons aussi que *Du* signifie certes *novembre* en breton standard, mais que le vannetais utilise pour ce

ont d'ailleurs été victimes de confusions, donnant des réponses correspondant à « juillet », « octobre »... A partir de E3, j'ai donc résolu de confronter les élèves à *Kerzu* et *an Azvent*. Seul un élève<sup>1</sup> a opté pour *Kerzu* exclusivement ; trois autres<sup>2</sup> ont validé *an Azvent* ; les cinq autres<sup>3</sup> déclarent connaître les deux.

Enfin, le mot *ferme* pose aussi de réelles difficultés d'interprétation. Face au dessin, aucun élève n'a été capable de nommer le concept en breton. La tâche d'amorçage s'avérait un peu compliquée, devant la multiplicité des réponses possibles (la très relative prééminence de *atant* dans les dictionnaires permet de considérer celui-ci comme la forme standard, malgré son faible usage sur le terrain, cf. carte 10). Trois élèves<sup>4</sup> produisent néanmoins le vannetais *tachenn*. Quatre autres<sup>5</sup> ne reconnaissent pas le terme par amorçage et restent donc muets. Le véritable défi interprétatif est posé d'une part par deux élèves<sup>6</sup> qui reconnaissent bien *tachenn* par amorçage, mais qui disent en ignorer le sens ! Enfin, par deux autres élèves<sup>7</sup> qui le reconnaissent, mais attribuent au mot le sens qu'il a en breton standard, c'est-à-dire celui de *terrain*. Pour un traitement cohérent des données, lorsqu'aucun sens n'est reconnu, j'ai considéré les réponses comme fautives. Lorsque c'est le sens de *terrain* qui est donné, en dépit du dessin, j'ai considéré les réponses comme relevant du breton standard. La « prééminence » des réponses de type vannetais avec ce terme est donc confirmée, mais d'extrême justesse.

---

mois *Kala-gouiañv*. L'usage du standard *Du* par E1 et E2 m'a donc peut-être paru suffisamment interprétable ?

<sup>1</sup> E4.

<sup>2</sup> E6, E9 et E10.

<sup>3</sup> E3, E5, E7, E8, et E11.

<sup>4</sup> E3, E7 et E11.

<sup>5</sup> E4, E5, E6, et E9.

<sup>6</sup> E2 et E10.

<sup>7</sup> E1 et E8.

## Conclusions

Ce test lexical examine les choix lexicaux opérés par l'école, en les envisageant comme répondant ou non à une stratégie favorisant la communication entre les enfants et les bretonnants ataviques qui les entourent. De ce point de vue, les résultats vont bien dans le sens d'une continuité culturelle et linguistique. Les deux tiers des mots testés montrent des réponses de type vannetais, proportion qui monte même aux quatre cinquièmes lorsque l'on corrige l'échantillon en éliminant les non-réponses. Ce qui permet donc de dire que, lorsque les usages lexicaux diffèrent significativement entre breton local et breton standard (ce dernier étant identifiable au breton véhiculé par les supports livresques et didactiques), les enseignants optent très majoritairement pour les formes locales. Car il va sans dire que le breton relevé chez les élèves ne fait que refléter les usages de leurs enseignants. On ne peut donc affirmer que l'école œuvre au remplacement du breton local par un breton artificiel ou étranger à la région de l'enquête. Ce qui se déroule sous nos yeux est plutôt une forme d'hybridation entre plusieurs types de breton, où l'élément local reste prédominant. La façon dont s'opère cette hybridation reste néanmoins curieuse à certains égards : pourquoi le mot *enfant* est-il exprimé par la forme standard *bugel*, alors que pour *cheval*, c'est la forme locale *jao* qui est privilégiée ? Dans un cas comme dans l'autre, l'accès aux doublets paraît aussi aisément pour qui se donne la peine de chercher et souhaite donner à son breton une couleur soit locale, soit standard, mais avant tout cohérente. Il faut donc sans doute y voir l'effet de modes lexicales, qui dépassent les choix individuels et auxquelles les enseignants ont été confrontés dans leur phase d'apprentissage du breton : il serait désormais admis chez les nouveaux locuteurs du breton que *bugel* peut s'employer partout, alors que *jao* serait un marqueur vannetais, à préférer à *marc'h* pour les locuteurs désireux de parler selon l'usage traditionnel de ce territoire... C'est ce que suggère en tout cas l'observation des pratiques chez les jeunes locuteurs, qui présentent des tendances analogues, avec d'autres marqueurs dans les autres régions de Bretagne. Par conséquent, bien que l'échantillon retenu n'atteste en principe que les choix opérés dans

une seule école, il est permis de penser qu'ils sont représentatifs d'une tendance plus générale.

Erwan LE PIPEC  
CRBC, université de Bretagne Occidentale

## Bibliographie

- BENTAHILA Abdelâli et DAVIS Eirlys, 1993, « Language Revival :Restoration or Transformation ? », *Journal of Multilingual and Multicultural Developpment*, 14-5, p. 355-374.
- BLANCHET Philippe, 2018, *Eléments de sociolinguistique générale*, Limoges, Lambert Lucas.
- [COLLECTIF], 1993, *Dictionnaire bilingue breton-français et français-breton*, Lesneven, Mouladurioù hor yezh
- DESHAYES Albert, 2003, *Dictionnaire étymologique du breton*, Douarnenez, Le Chasse-marée.
- FAVEREAU Francis, 1992, *Dictionnaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh.
- FLEURIOT Léon, 1964, *Dictionnaire des gloses en vieux-breton*, Paris, Klincksieck.
- HEMON Roparz, 1965, *Dictionnaire français-breton*, Brest, Al liamm.
- HENRY Victor, 1900, *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Rennes, Plihon et Hervé.
- HORNSBY Michael, 2015, *Revitalizing Minority Languages*, Palgrave MacMillan Basingstoke.
- JONES Mari C., 1998, *Language Obsolescence and revitalization*, Clarendon Press, Oxford.
- LE PIPEC Erwan, 2018, « Le lexique mathématique breton : bilan et perspectives », *La Bretagne linguistique* n°22.
- LE PIPEC Erwan, 2021, « L'école, planche de salut du breton ? », *Glottopol* n°35.
- LE PIPEC Erwan, 2022-a, « Entre objectif patrimonial et contraintes de l'acquisition scolaire : à quoi ressemble le breton des enfants d'aujourd'hui ? », in Nicolas Sorba (dir.) « Transmettre les langues : pourquoi et comment ? », tome 2, EME, Louvain-la-Neuve.

- LE PIPEC Erwan, 2022-b, « Le breton et l'école : 1499-1794, analyse d'un échec, ou pourquoi le breton n'est-il pas devenu une langue de scolarisation ? », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n°129-1, p.71-91.
- LE PIPEC Erwan, 2022-c, « Transmission ou transformation ? A quoi ressemble le breton scolaire aujourd'hui ? », *La Bretagne linguistique* n°24.
- LOTH Joseph, 1884, *Vocabulaire vieux-breton*, Paris, Vieweg.
- MADEG Mikael, 2010, *Traité de prononciation du breton du Nord-ouest*, Brest, Emgleo Breiz.
- TROUDE Amable-Emmanuel, 1842, *Dictionnaire français et celto-breton*, Brest, Lefournier.
- VALLÉE François, 1931, *Grand dictionnaire français-breton*, Rennes, Imprimerie commerciale de Bretagne.



## ***Nice and Bella* de Jean-Luc Gag (2014), ou la comédie de la langue**

Étudiant l’œuvre théâtrale du Marseillais Carvin (1777-1842), Philippe Gardy écrit que « la représentation des problèmes linguistiques sur la scène est une des préoccupations essentielles des dramaturges occitans » (Gardy 1978 : 37). On le vérifie chez presque tous ceux qui, depuis deux cents ans, écrivent pour la scène nissarde. Ainsi, il y a quelques années, Jean-Luc Gag a-t-il consacré à ce thème l’une de ses pièces, *Nice and Bella, comédie contemporaine féminine bilingue*, créée en mai 2014 et reprise en mai 2022 par la troupe fondée par son grand-père, le Théâtre Niçois de Francis Gag. Mais il analyse la question telle qu’elle se pose aujourd’hui avec un réalisme, une clairvoyance et une quasi-exhaustivité qui le distinguent de ses prédecesseurs. Il représente en effet la situation linguistique du milieu nissardophone contemporain (les personnages alternent en permanence dialecte, français et français régional) tout en examinant d’autres questions d’actualité qui ne sont pas sans rapport avec la précédente, condition féminine (tous les personnages sont des femmes) et problèmes économiques (une jeune femme crée son entreprise, un salon de beauté).

### **1. Une comédie « épique »**

Il utilise pour cela une dramaturgie « épique », selon la terminologie brechtienne. Les représentations sont précédées par la distribution au public d’un programme qui expose l’argument de la pièce, comme c’est généralement le cas au Théâtre Niçois de Francis Gag, et contient aussi les « Notes d’écriture » de l’auteur expliquant la genèse de cette comédie en seize scènes. L’ensemble constitue le paratexte de l’édition de *Nice and Bella* par SERRE Éditeur (Gag 2014 : 4-5)<sup>1</sup>. Ces propos liminaires sont relayés par un prologue dit par un métapersonnage, ou

---

<sup>1</sup> Édition avec traduction française de l’auteur.

personnage extérieur à l'action, qui réapparaît ensuite à plusieurs reprises et assure une distanciation permanente. On a là un procédé que Francis Gag a pratiqué dans sa pastorale *La Marche à la crèche* (1964) avec le métapersonnage du Père Boufarel et a retrouvé en adaptant *Segne Blai e Guilhaumeta* (1981) de Nouno Judlin avec le métapersonnage de Ficanas le conteur. Ici, le métapersonnage est une revendeuse de fruits et légumes du marché niçois de la Libération, place du Général de Gaulle. Elle est dénommée La Pastroulhère, francisation du nissart *pastroulhièra* « cancanière, commère ». Ce nom commun, toujours réjouissant pour le public niçois, rappelle aux plus âgés des spectateurs Tante Victorine au verbe intarissable que Francis Gag interpréta pendant plus de vingt ans sur scène et sur les ondes de Radio Monte-Carlo (Gasiglia 2003 : 364-366).

La Pastroulhère, qui feint de servir d'intermédiaire entre la salle et la scène, commente donc l'action entre les scènes 5 et 6, 9 et 10, 12 et 13, 15 et 16. Elle a pour domaine d'évolution la zone de la rampe, sorte de *proscenium*. Prétendant avoir déjà vu la pièce (9), elle la présente un peu comme si ses propres apparitions constituaient, pour reprendre la terminologie de Przemysław Szczur (2019 : 130), une pièce « encadrante » et *Nice and Bella* une pièce « encadrée », ou du théâtre dans le théâtre. Scène 9, un effet de métalepse la fait crier, depuis l'extérieur de l'espace scénique, un complément moqueur du dialogue : à une énumération ternaire anaphorique de locutions injurieuses commençant par « moure de... »<sup>1</sup>, elle en ajoute une qu'affectionnent les Nissarts, « MOURE DE TOLA ! »<sup>2</sup> (Gag 2014 : 75). Au dénouement, la métalepse permet à La Pastroulhère d'assurer la transition de la fiction vers le réel. Lors de l'inauguration du salon de beauté, elle se mêle aux personnages pour s'adresser aux personnalités censément présentes dans la fiction – « Mesdames et Messieurs les officiels » (133) –, puis à « Mesdames et Messieurs du public » et aussitôt son discours se transforme en présentation des comédiennes qui saluent, ayant recouvré leur véritable identité. Ce faisant, elle fait sienne une double antonomase des « Notes d'écriture » – « permetès

---

<sup>1</sup> Face de... Nous traduisons.

<sup>2</sup> Face de tôle (habitué des prisons, personne antipathique). Nous traduisons.

que vous presenti aqueli frema nissardi<sup>1</sup>, qui sont nos héroïnes, nos Catherine Ségurane<sup>2</sup> d'aujourd'hui, nos Tanta Vitourina du XXI<sup>e</sup> siècle » –, et devient le porte-parole de l'auteur, dont le nom sera ensuite proposé aux applaudissements par l'une des actrices.

Plus discrètement, *La Pastroulhère* pourrait faire songer aussi au personnage de la Commère menant les revues locales (en général bilingues français-nissart) qu'on représenta à Nice de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup>. Même si ses scènes brèves commençant toujours *in medias res* ont l'apparence de séquences de film, on peut effectivement avoir l'impression que cette comédie renoue un peu avec la structure des revues d'autrefois pour la mettre au service de l'intention démonstrative. Chaque scène, conçue comme une saynète, se termine par une chute qui clôt des dialogues d'un humour savoureux. Certaines comprennent des parties chantées plus ou moins brèves. La fable est très simple : Jessica, jeune esthéticienne qui veut ouvrir un institut de beauté, y parvient avec l'aide de sa tante, dite Tantine, qui lui conseille de donner à son salon une originalité inattendue, car tout s'y fera en nissart. L'action est linéaire, sans véritables péripéties : elle sert de prétexte à l'examen des thèmes annoncés. Les scènes se situent en quelques endroits de Nice très connus et très connotés. La Promenade des Anglais où habite Tantine est un indice de sa richesse. Le cours Saleya dont la jeunesse apprécie les terrasses est le lieu où Jessica fait la connaissance de Marine, sa future employée. La place Garibaldi qui conjugue modernité (le tramway), patrimoine (les immeubles néo-classiques restaurés) et nissardité (dont le « Héros des deux mondes » est devenu une figure emblématique) sera le lieu d'implantation de l'établissement. Mais les didascalies ne les décrivent pas et, lors de la création, les décors minimalistes ne les représentaient pas vraiment.

L'ensemble de ces procédés vise évidemment à favoriser la réflexion du spectateur sur une problématique essentiellement centrée, malgré sa richesse – « tout li es, en aquela peça : la frema, lou business, lou

---

<sup>1</sup> « Permettez-moi de vous présenter ces femmes niçoises » (Gag 2014 : 132).

<sup>2</sup> Femme du peuple qui se distingua lors du siège de Nice par les Français et les Turcs en 1543.

nissart, l'anglais, tout, vous diéu »<sup>1</sup> (9) –, sur la question de la langue régionale.

## 2. Un problème multiple

Fidèle à la mission que s'est donnée Francis Gag dans les années 1930, « illustrer notre langue dans la réalité quotidienne », l'auteur annonce dans ses « Notes d'écriture » la représentation réaliste d'une situation linguistique délicate : « le nissart serait le thème central de cette comédie ; [...] je le montrerais sous toutes ses facettes, langue maternelle ou apprise, langue maîtrisée ou estropiée, langue estimée ou méprisée ». Le point de vue sera double, *Nice and Bella* étant « l'occasion d'une observation de la culture nissarde et du regard porté sur elle au XXI<sup>e</sup> siècle » (4).

L'argument s'ouvre sur une interrogation : est-il bien sérieux de « parlà nissart au sècoulo XXI ? »<sup>2</sup> (5). Dans le prologue, La Pastroulhère aborde d'emblée la dégradation de la pratique du dialecte, feignant d'interroger sans ménagement le public sur sa compétence ou son incompétence : « Vous le parlez ? [...] Lou capissès ?<sup>3</sup> Voui, ça c'est ce qu'on dit quand on le parle pas ! » (7). Elle dresse ensuite un état des lieux qu'illustreront les personnages de la pièce. Ils incarnent presque toutes les catégories possibles de locuteurs et de non-locuteurs, alors qu'elle-même est un cas particulier : pour s'adresser à un public diversifié, elle équilibre français, français régional et nissart dans ses interventions.

Ceux qui parlent « encore » nissart sont « vieux », ce que démontrerait la salle, selon La Pastroulhère – « li a que de regarjà aquì »<sup>4</sup> (9) –, qui fait ainsi rire le public de lui-même. En effet, Mémé, sans doute octogénaire vu l'âge de ses enfants, et Carlota, une amie de la famille au moins septuagénaire puisqu'elle dit être mariée depuis cinquante

<sup>1</sup> « Tout y est, dans cette pièce : la femme, le business, le niçois, l'anglais, tout, je vous dis » (8).

<sup>2</sup> « Parler niçois au XXI<sup>e</sup> siècle » (5).

<sup>3</sup> « Vous comprenez ? » (6).

<sup>4</sup> « Y a qu'à regarder ici » (8).

ans, emploient spontanément le dialecte dans presque toutes leurs répliques. Selon la typologie de Bert et Grinevald, ce sont des locutrices « traditionnelles », « disposant d'une acquisition complète de la langue et qui n'ont pas souffert de désacquisition, ou d'"attrition linguistique", c'est-à-dire d'une perte ou d'une érosion de compétences » (2010 : 123). Tantine, fille sexagénaire de Mémé, appartient à la même catégorie, tout en passant parfois au français en fonction de ses interlocutrices.

Sa sœur, La Mère (de Jessica), qui emploie souvent le français ou le francitan, fait plutôt partie des « semi-locuteurs », « locuteurs qui n'ont acquis que partiellement la langue et/ou qui l'ont en partie oubliée » (2010 : 123). Parmi ceux-ci, l'on rangera deux jeunes femmes, Marine et Jessica. La coiffeuse Marine tient ses connaissances de la transmission familiale. Elle peut s'exprimer avec aisance et assure : « Cadun parla à l'entour de iéu : moun paire, ma maire, ma souore, lu miéu nònou, lu amic de la familha, lu nouòstre vesin. Es per acò qu'ai jamai augut de dificultà : lou nissart es per iéu couma lou francés » (39). Mais elle emploie beaucoup le français et présente une certaine fragilité linguistique. Elle a des carences lexicales – « des fois, il m'échappe un mot » (65) – et culturelles : elle ne sait pas que la *Marina* de Nice est la grève du quai des États-Unis où autrefois les pêcheurs tiraient leurs bateaux (45), et donc ignore le sens du vers « Lou pouòrt e la marina »<sup>1</sup> (45) de *Nissa la bella*<sup>2</sup>. Jessica, qui s'exprime peu en nissart, manque également de vocabulaire : ne pense-t-elle pas que *picà*<sup>3</sup> signifie « piquer » (17) ?

La Pastroulhère signale qu'il y a aussi des jeunes qui apprennent le nissart « à l'escola, ahura ! Si, si, dau bouòn !<sup>4</sup> [...] aquelu jouve an pas tròu la mùsica, mà bon ! M'acò après, pouòdon cantà Nissa la bella... au match »<sup>5</sup> (9). Ce sont les « néo-locuteurs », « qui ont appris la langue

<sup>1</sup> « Le port et la marine » (44).

<sup>2</sup> *Nissa la bella* est l'hymne niçois, écrit en 1903-1906 par le poète Menica Rondelly (1854-1935).

<sup>3</sup> « Frapper » (16).

<sup>4</sup> « À l'école, maintenant ! Si, si, pour du bon ! » (8).

<sup>5</sup> « Ces jeunes, ils ont pas trop la musique, mais bon ! Comme ça après, ils peuvent chanter Nissa la bella... au match ! » (8).

dans le cadre des activités liées aux programmes de revitalisation » (2010 : 128) et dont « le niveau de compétences [...] est très variable » (2010 : 129). Ils sont représentés dans la pièce par Chloé, la manucure qui a étudié le nissart au collège, mais est proche des « sous-locuteurs » dont les « compétences actives sont très limitées » (2010 : 127). Elle multiplie les fautes de langue – « la \*miéua » au lieu de *la miéu* pour traduire *ma* ; « \*du coustà de », gallicisme au lieu de *dóu coustà de* pour traduire *du côté de* ; « \*tamben iéu », confusion entre *iéu tamben* et *finda iéu* pour traduire *moi aussi* ; « \*capito », italianisme au lieu de *capit* pour traduire *compris* ; « \*èra » au lieu de *èri* pour traduire *j'étais*, etc. (54-59). Elle manque tellement de vocabulaire qu'il est un moment question de la prétendre muette, ou bien de la faire passer pour originaire de Vesoul (depuis Jacques Brel, l'effet comique du nom de cette ville est garanti) !

Chez les jeunes, la seule « locutrice traditionnelle », bilingue véritable, est une adolescente, Lucie, l'apprentie à qui son grand-père a transmis la passion du nissart (et de la peinture en bâtiment). Elle a « une image favorable de la langue » qui est habituellement le propre des néo-locuteurs (2010 : 129) – « Iéu, cen que m'agrada en la vida es de parlà nissart e de fà de pintura ! »<sup>1</sup> (89) –, mais aussi un niveau très supérieur au leur, qui émerveille Carlotta : « Es ver que pàrles ben, pichouna »<sup>2</sup> (117). Lucie recommande même aux autres l'achat sur internet des grammaire et glossaire d'André Compan<sup>3</sup>. On la définirait comme appartenant aux « jeunes locuteurs traditionnels » si elle parlait « une langue qui présente des formes différentes de celles des locuteurs traditionnels âgés » (2010 : 125), mais ce n'est pas le cas. Malgré la disparité de leurs niveaux, Carlotta complimente l'ensemble des employées du salon : « Acò es bèu, de jouvi couma vautri que parlon nissart ! »<sup>4</sup> (117).

<sup>1</sup> « Moi, ce qui me plaît, dans la vie, c'est de parler niçois et de faire de la peinture ! » (88).

<sup>2</sup> « C'est vrai que tu parles bien, petite » (116).

<sup>3</sup> André Compan (1922-2010), professeur, écrivain et majoral du Félibrige, fut un pionnier de l'enseignement du nissart et du provençal dans les lycées et à l'université de Nice. Il est l'auteur, entre autres ouvrages, d'une *Grammaire niçoise* (1965) et d'un *Glossaire raisonné de la langue niçoise* (1967).

<sup>4</sup> « Ça c'est beau, des jeunes comme vous qui parlent niçois ! » (116).

Il est à noter que la plupart de ces personnages subissent la séparation sociale sous toutes ses formes. Mémé, dure d'oreille (ce qui entraîne des échanges cocasses), est généralement à l'écart de la conversation et les autres la font taire chaque fois qu'elle entonne une chanson nissarde. Carlota évoque le jour où son mari et elle iront au « retir »<sup>1</sup> (119) de l'avenue Pauliani. Tantine a été éloignée de la vie active par un accident qui l'a condamnée à vivre en fauteuil roulant. De plus, elle ne cesse de se disputer avec sa sœur. Celle-ci est divorcée. Jessica, quoique « pus tant jouve »<sup>2</sup> (13), n'a toujours pas trouvé de mari. Contrariée dans sa vocation de peintre, Lucie apprend le métier d'esthéticienne à contrecœur. Tout se passe comme si ce point commun métaphorisait la marginalité que vivent dans leur propre ville les nissardophones, marginalité qu'ils ont intériorisée et expriment de toutes les façons possibles, en français familier – « si dans le salon il vient que des femmes qui parlent niçois, ça va pas faire grand monde » (19) –, en français régional – « Y a plus degun<sup>3</sup> qui parle niçois » (33) – et en dialecte – « De Nissart, n'i a pus »<sup>4</sup> (117). D'où la recommandation de Tantine à Jessica d'épouser « un Nissart. Pas un Italian, couma ta maire, ni un Parisian soubretout ! »<sup>5</sup> (13).

Les personnages restants correspondent à la grande majorité des habitants de Nice, les non-locuteurs. L'attachée de presse, Mme Doulchard de Chalusse (de son nom d'épouse), née à Blausasc (ce qui la ridiculise d'emblée, vu les plaisanteries traditionnelles dont font injustement l'objet les habitants de ce village de la vallée du Paillon), est représentative des gens du Comté qui se déclarent très fiers de leurs origines mais se sont désoccitanisés dans l'espoir d'avoir une situation. Ayant épousé un natif de Bourges et s'étant ainsi symboliquement rattachée au cœur géographique de la France, « parla pounchut »<sup>6</sup> dans le français le plus « branché » possible, multipliant par exemple le

<sup>1</sup> « Maison de retraite » (118).

<sup>2</sup> « Plus si jeune » (12).

<sup>3</sup> « Personne » (32).

<sup>4</sup> « Des Niçois, y en a plus » (116).

<sup>5</sup> « Un Niçois. Pas un Italien, comme ta mère, ni un Parisien surtout ! » (12).

<sup>6</sup> « Parle pointu » (98).

préfixe *hyper-* – « Attendez-vous à être hyper-médiatisées ! » (93) –, tout en se disant « profondément \*nissarte » (97) avec un barbarisme révélateur<sup>1</sup>. Elle fait partie des « anciens locuteurs », ceux qui « ont autrefois été capables de s'exprimer couramment dans la langue [...]. Le terme évoque aussi la possibilité que ces locuteurs puissent réacquérir la langue et parvenir à regagner des compétences actives » (2010 : 127). Pour La Pastroulhère, qui emploie une sévère et irrésistible locution populaire, elle est un « peoulh revengut »<sup>2</sup> (99).

Puis viennent les non-locutrices absolues, qui n'ont jamais eu le moindre rapport avec le dialecte de Nice ou la langue d'oc en général. Christine, d'origine non précisée, esthète spécialiste de la mode, s'exclame à tout bout de champ « J'adore ! » (115, 119, 129) et s'étonne beaucoup de rencontrer des nissardophones : « Et vous parlez toutes niçois ?! » (117), demande-t-elle, interloquée, à l'équipe du salon. La Banquière, qui elle aussi « parle pointu » (127), est native de Bar-le-Duc et combine ignorance du nissart et méconnaissance de la culture locale, ne voulant pas croire par exemple qu'on ne met pas « de pommes de terre et de haricots verts dans la salade niçoise » (131).

En effet, la question de la compétence et de l'incompétence linguistiques n'est qu'un des aspects du problème. Comme Jean-Luc Gag l'indique en parlant de langue « estimée ou méprisée » et de « regard porté sur la culture nissarde », ne doivent pas être négligées l'image que s'en font les personnages et l'opinion qu'ils en ont, c'est-à-dire leurs représentations linguistiques et culturelles.

Parce que les représentations linguistiques [...] portent sur la langue de la communauté d'appartenance, mais également sur celles des groupes extérieurs à cette communauté, elles apparaissent comme simultanément actrices et révélatrices des contacts entre langues et entre communautés linguistiques (Petitjean 2008 : 29).

---

<sup>1</sup> Le féminin de *nissart* est *nissarda* en dialecte. Si ce terme est francisé, il devient *nissarde*.

<sup>2</sup> « Prétentieux » (98). La locution, littéralement « pou revenu », désigne le parvenu qui étaie orgueilleusement sa réussite.

Cependant les remarques des personnages sur les caractéristiques purement linguistiques du nissart sont rares dans la pièce. La scène 10 rend compte de l'écart entre discours populaire et discours savant sur ce sujet. S'interrogeant sur le nissart qu'enseigne La Professeur à qui elle fait traduire en dialecte les textes de l'institut de beauté, Tantine exprime l'attention portée aux variations infradialectales diatopiques les plus infimes qui caractérise certains locuteurs, toujours prêts à opposer leur pratique à celle des autres. Elle lui demande ainsi si elle apprend à ses élèves « le niçois du 06300 », le secteur postal de l'est de Nice (Tantine s'y est élevée, rue Arson), ou « celui de la ville neuve » (le centre ville) ! En revanche, en les distinguant du nissart « de l'arrière-pays », malgré l'imprécision du terme elle montre une certaine conscience de la variation dialectale au niveau du Comté, où l'on rencontre effectivement diverses variétés du moyen et du nord-occitan parfois assez différentes du dialecte de la côte, ce à quoi La Professeur ne semble pas attacher beaucoup d'importance : « Ça fait longtemps qu'on se pose plus ces questions-là : basta parlà nissart e pi après<sup>1</sup>... » (81). En revanche, Tantine prétend connaître l'unité de la langue d'oc que rappelle La Professeur : « Lou nissart es una varianta de l'oucitan, una lenga roumana que si parla de Bourdèu à Mentan, e que si parlava jà à l'Age-Mejan »<sup>2</sup> (83). Il est clair que la phrase est destinée autant à l'information du public qu'à celle de la tante de Jessica, car La Pastroulhère a remarqué dans son prologue : « Dans l'Éducation Nationale, ils appellent ça l'occitan, qu'aquí à Nissa degun saup cen que vòu dire. Vai ti saupre... Fa pas ren, es de nissart parié »<sup>3</sup> (9). Vient enfin la découverte de la bigraphie, qui cette fois surprend beaucoup Tantine. La scène permet ainsi d'évoquer les principales questions que soulèvent chez les non-initiés la nature et l'enseignement de la langue régionale.

---

<sup>1</sup> « On parle niçois et puis après... » (80).

<sup>2</sup> « Le niçois es une variante de l'occitan, une langue romane qui se parle de Bordeaux à Menton, et qui se parlait déjà au moyen âge » (82).

<sup>3</sup> « Dans l'Éducation Nationale, ils appellent ça l'occitan, qu'ici à Nice personne sait ce que ça veut dire. Va savoir... Ça fait rien, c'est du niçois quand même » (8).

Ce qui relève de la représentation du dialecte concerne souvent sa situation au cœur du conflit linguistique que vivent les Nissarts à l'instar de tous les locuteurs des langues dominées. Appelée à justifier l'apprentissage du nissart devant La Banquière, Jessica invoque l'évidence : « Je me suis jamais demandé. Dans ma famille, on parle et on comprend, alors... » (25). La Pastroulhère fait de même : « à Nissa si parla nissart perqué sian à Nissa »<sup>1</sup> (9). Elles expriment ainsi le droit de chacun d'être soi-même, y compris sur le plan linguistique. Elle y sont en effet contraintes par l'attitude des « Parisiens ». La Pastroulhère cite la définition glottophobique qu'ils donnent de sa langue « Eux ils disent : le patois » (9). Pour elle *Parisien* ne semble pas vraiment un gentilé, mais désigne le représentant du pouvoir centralisateur et sans doute aussi le Français dépourvu de langue régionale. D'où son rappel de la politique linguicide de l'État qui a sévi jusqu'à une date assez récente : « Mon grand-père il me disait que lui, on lui interdisait de cracher par terre et de parler niçois. Dau bouòn !<sup>2</sup> » (9). Les prétendus « Parisiens » ont deux représentantes dans la pièce. Christine débite les lieux communs condescendants caractéristiques des gens qui dissimulent leur incompréhension ou leur mépris du dialecte sous un jugement pseudo-esthétique qui en fait un signifiant dépourvu de signifié : « C'est très joli, ces mots : perruquièra, barbié<sup>3</sup>... C'est un peu comme une musique, vous entendez ? » (115). La Banquière incarne une hostilité plus affirmée à l'égard de la langue régionale. Pour elle, ce « patois » (25) est le propre de personnes âgées, tel son directeur « proche de la retraite » au sujet de qui elle confie sur un ton réprobateur et moqueur qu'il « va au stade et chante votre hymne ! » (27). Le fait qu'on l'enseigne la scandalise : « Je trouve ça totalement irresponsable : enseigner du "nissart" à des enfants qui ont déjà du mal à parler et écrire français ! » Elle incarne la pensée binaire selon laquelle il est impossible d'apprendre la langue nationale et une langue régionale, des langues étrangères et une langue régionale, parce qu'elles seraient forcément incompatibles : « si vous aviez des enfants, vous préféreriez qu'ils apprennent l'anglais et le chinois *ou bien* un

---

<sup>1</sup> « À Nice on parle niçois passqu'on est à Nice » (8).

<sup>2</sup> « Pour du bon ! » (8).

<sup>3</sup> « Coiffeuse », « coiffeur ». Nous traduisons.

dialecte archaïque ? »<sup>1</sup> (25). Mais l'argument n'est pas psychopédagogique. Invoquant « l'ère de la mondialisation », elle émet une considération politico-économique fondée sur la peur de la décadence : « ce n'est pas en entretenant artificiellement des langues mortes que la France retrouvera son rang dans le monde » (26). Considération contradictoire, puisque ceux qui combattent les langues de France au nom de l'« unité de la nation » encouragent souvent l'anglicisation de la France, comme le remarque ironiquement La Pastroulhère : « Et l'anglais, la preserva, l'unità de la nacioun<sup>2</sup> ? » (9).

Même chez les Nissarts, y compris chez les promotrices du projet de salon nissart, l'image de leur propre langue est mitigée. Effet de la « violence symbolique » qui selon Pierre Bourdieu impose les normes des dominants aux dominés, comme beaucoup de locuteurs elles ont « incorporé » le discours anti-langue régionale et vivent un certain malaise. Tantine, qui a eu l'idée de ce salon, n'évite pas préjugés, lieux communs et contradictions. Elle s'étonne que La Professeur ait plus d'élèves non-niçois que « niçois d'origine » (81), mais apprenant qu'ils veulent « découvrir l'endroit où ils vivent, leur patrimoine », elle admet que « de parler niçois, ça [...] a permis de s'intégrer » à ses parents et grands-parents italiens : « C'est pas couillon, ce que vous dites ». Elle est très surprise que l'enseignement du dialecte soit un vrai métier, exercé à plein temps, non « le mercredi après-midi ou le soir » (83), que le nissart soit une véritable discipline et qu'on apprenne sa grammaire aux élèves : « Et à quoi ça leur sert ? » Sa nièce Jessica s'émeut des propos désobligeants de La Banquière sur le nissart et la range parmi les « stassi »<sup>3</sup> (25), mais reproduit comme sa tante la hiérarchisation linguistique qu'on lui a inculquée : « Pour moi, un prof, ça fait des maths, du français, de l'anglais ou de l'histoire-géo. Des vraies matières, des choses sérieuses » (41). Tantine est de plus scandalisée que La Professeur veuille se faire payer pour effectuer les

---

<sup>1</sup> Nous soulignons.

<sup>2</sup> « Il la préserve, l'unité de la nation ? » (8).

<sup>3</sup> « Niais » (24).

traductions qu'on lui demande : « Cau pagà per revirà en nissart, ahura ? [...] 2 000 € per de nissart ?! »<sup>1</sup> (85).

Puis se pose la délicate question de la restauration linguistique. En effet, ces traductions soulèvent plusieurs problèmes typiques de ce genre d'entreprise et de la manière dont les locuteurs se représentent leur langue. Doit-on employer celle-ci telle qu'elle est, en considérant son état actuel comme le produit d'une évolution inéluctable, et donc admettre par exemple ses gallicismes ? Ou bien doit-on estimer qu'elle connaît une dégradation provisoire, et qu'il faut lui rendre ses formes authentiques afin qu'elle soit telle qu'elle devrait être (101-105) ? Doit-on s'adapter aux compétences du public, ou tenter de les améliorer ? La Professeur, qui reste pédagogue en devenant traductrice, choisit l'authenticité et l'écart maximal par rapport au français dans l'intention d'apprendre à « parler correctement » aux clientes. Jessica redoute leur incompréhension : « Moi ce qu'il me faut, c'est le niçois que parlent les gens, pas le niçois des dictionnaires ». Elle préfère donc les gallicismes, comme *visage* plutôt que *cara*, ou *chivus* au lieu de *berri*<sup>2</sup>. De même, elle veut remplacer les proparoxytons savants d'origine italienne par des oxytons proches du français, par exemple *tònicou*<sup>3</sup> par *tounic*. Mais la Professeur et Tantine, elles-mêmes, n'arrivent pas toujours à se libérer des interférences et appliquent au nissart les aberrations sémantiques du français d'aujourd'hui, donnant par exemple à *darrié*<sup>4</sup> le sens d'*après*<sup>5</sup> et à *coumplicat*<sup>6</sup> celui de *difícil*<sup>7</sup> (39, 85).

Les traductions qui sont en jeu ici posent des problèmes lexico-sémantiques habituels et d'autres propres aux langues dominées. Les premiers ne sont dus qu'aux traducteurs. Ainsi le transcodage mécanique fait-il tomber dans le piège des faux-amis : « petrina » qui

<sup>1</sup> « Il faut payer pour traduire en niçois, maintenant ? [...] 2 000 € pour du niçois ?! » (84).

<sup>2</sup> « Cheveux ».

<sup>3</sup> Tonique. Nous traduisons.

<sup>4</sup> « Derrière ».

<sup>5</sup> « Après ».

<sup>6</sup> « Compliqué ».

<sup>7</sup> « Difficile ».

semble transparent et que propose Jessica pour « poitrine » attire l'ironie de La Professeur : « C'est une charcuterie que vous voulez ouvrir ? Non, parce que la petrina, c'est le petit-salé ». Les seconds concernent la langue. S'agissant d'une traduction technique, il faut nommer un univers référentiel particulier et moderne, en l'occurrence forger un équivalent nissant au jargon des esthéticiennes. La « signification récente » du mot « maillot » en épilation nécessiterait soit un terme cru comme « poutroun »<sup>1</sup>, qui choquerait, soit un italianisme comme « mutandina », qui ne serait pas compris, soit le gallicisme graphiquement déguisé « malhò », qui sera finalement adopté. Les termes métaphoriques compliquent l'exercice, tel « balayage » dont la traduction littérale « còu de ramassa »<sup>2</sup> serait ridicule. Principale difficulté, les anglicismes (« Optimizer », « shampooing », « brushing », « relooking », etc.), envahissants parfois jusqu'à l'absurde : « Pourquoi vous avez traduit "French" ? Parce que les clientes, la French, elles savent ce que c'est ». Le problème est exposé dès la scène 4 par la coiffeuse à propos d'un latinisme : « Prospectus, tu sais le dire en niçois, toi ? » et Jessica doit admettre : « Non, mais on trouvera » (39), ce qui annonce un effort pour créer des néologismes. La Pastroulhère a donné dès le prologue un exemple de l'inventivité lexicale des locuteurs en ce domaine : elle appelle « galineta »<sup>3</sup> la cocotte-minute. « C'est ça qui est bien avec le niçois : quand on connaît pas un mot, on se le fabrique. Si, si, si : tout le monde il fait comme ça, diau !<sup>4</sup> » (7). Mais les personnages n'y parviennent pas encore, victimes du « moule social » qui « détermine ce qui est traduisible ou pas »<sup>5</sup>.

### 3. Une solution paradoxale

Ce moule social sera donc affronté de manière originale avec le salon nissant imaginé par Tantine, à la fois arme linguistique et outil économique :

---

<sup>1</sup> « Pubis ».

<sup>2</sup> « Coup de balai ».

<sup>3</sup> Poulette. Nous traduisons.

<sup>4</sup> « Diable ! » (6).

<sup>5</sup> [Https://fr.wikipedia.org/wiki/Traduction](https://fr.wikipedia.org/wiki/Traduction).

*...vas durbì lou proumié espaci nissart per la frema, sigue nissarda o noun. Tout serà en nissart. La vetrina, nissarda. L'acuelh, nissart. Lu près, nissart. Li counversacioun, nissardi. La publicità, nissarda. L'inauguracioun ouficiala, nissarda. Tout nissart ! Un saloun tendença, design-lounge, cent per cent nissart !<sup>1</sup> (19).*

Sur le plan linguistique, Tantine et Jessica rejettent le radicalisme de la jeune et fogueuse Lucie. L'apprentie, qui serait partisane de méthodes brutales avec les clientes, exprime la tentation du repliement sur soi et de l'exclusion : « aqueli que capisson pas lou nissart pourran pas intrà ! »<sup>2</sup> (89), « se capisson propi ren : fouòra ! »<sup>3</sup>. Face aux objections commerciales de Jessica, elle négocie : « pagueran pus car, aloura ? »<sup>4</sup>, ou bien « Aloura li serà un bonus per aqueli que parlon, finda se parlon mau ? »<sup>5</sup>. Car elle estime que « Cau favourisà li gent que parlon nissart, dau senoun de cen que sierve ? »<sup>6</sup>. Par ailleurs, elle met lucidement en lumière (son prénom est symbolique !) les blocages psycholinguistiques à l'œuvre dans le choix des langues par le locuteur en situation de diglossie : pourquoi Jessica parle-t-elle français ? Pourquoi ne pourrait-on pas parler seulement nissart ? Et quand Jessica lui répond – en un français qui est plutôt une « langue approximative » (Calvet 2017) – « Parce que y a des fois que ça convient mieux de parler français, parce que ça vient tout seul », Lucie réplique : « Es ben aquì lou proublema »<sup>7</sup> (91).

---

<sup>1</sup> « Tu vas ouvrir le premier espace niçois pour la femme, niçoise ou non. Tout sera en niçois. La vitrine, niçoise. L'accueil, niçois. Les prix, niçois. Les conversations, niçoises. La publicité, niçoise. L'inauguration officielle, niçoise. Tout niçois ! Un salon tendance, design-lounge, cent pour cent niçois ! » (18).

<sup>2</sup> « Celles qui comprennent pas le niçois, elles pourront pas entrer ! » (88).

<sup>3</sup> « Si vraiment elles comprennent rien : dehors ! » (88).

<sup>4</sup> « Elles paieront plus cher, alors ? » (88).

<sup>5</sup> « Alors, il y aura un bonus pour celles qui parlent, même si elles parlent mal ? » (88).

<sup>6</sup> « Il faut favoriser les gens qui parlent niçois, sinon à quoi ça sert ? » (88).

<sup>7</sup> « C'est bien le problème » (90).

Tantine, qui est elle aussi sincèrement attachée à sa langue – elle dit à sa nièce peu nissardophone : « Se vouòs que t'ajudi, mi caurà parlà nissart, hen »<sup>1</sup> (15) –, applique une autre méthode. Comme Diogène prouvait le mouvement en marchant, elle veut démontrer par l'action que le nissart peut être de son temps. Cet exemple sera paradoxal : « Cadun si pensa que lou nissart es un afaire de vielh, de preistòria, mà que ! La moudernità serà justament de parlà nissart »<sup>2</sup> (19). Elle combattra donc le préjugé avec le réalisme dont elle faisait preuve quand elle travaillait, et s'en explique :

*TANTINE. – Es de marketing.*

*JESSICA. – Comment ?*

*TANTINE. – Lou marketing es la clau. Per toucà lou market – lou mercat – ti cau diferencià. Vas fà quaucaren que s'es jamai fach : vas parlà nissart !*<sup>3</sup> (19).

Le projet linguistique ne fait qu'un avec le projet économique. Retournant la doxa qui fait du dialecte une faiblesse – « le niçois, je me demande si c'est très porteur », dit La Banquière (25) –, Tantine en fera une force. En femme d'affaires (dont le lapsus comique *market* pour *mercat* révèle la pression de l'omniprésent anglais), elle exploitera un filon et invoque comme modèle de réussite Mado la Niçoise. Elle prévoit de recevoir gratuitement les clientes capables de parler nissart pour faire de l'animation et convertir en douceur les autres au dialecte : « e ti faran venì aqueli que pagueran »<sup>4</sup>, lesquelles diront « "Ce salon niçois, c'est formidable ! Ces Niçoises sont follement drôles et si chaleureuses ! [...] Et le niçois, c'est très simple ! On comprend tout ! C'est pittoresque et tellement amusant !" » (21). Pour elle, « Lou parlà nissart es "un axe de communication", es tout »<sup>5</sup>, c'est-à-dire « le point central, l'idée directrice qui permet de rattacher l'ensemble des idées

<sup>1</sup> « Si tu veux que je t'aide, il faudra me parler niçois, hein » (14).

<sup>2</sup> « Tout le monde pense que le niçois, c'est une affaire de vieux, de la préhistoire, mais enfin ! La modernité, ce sera justement de parler niçois » (18).

<sup>3</sup> « TANTINE. – C'est du marketing. / JESSICA. – Comment ? / TANTINE. – Le marketing, c'est la clé. Pour toucher le market – le marché – il faut te différencier. Tu vas faire quelque chose qui s'est jamais fait : tu vas parler niçois ! » (18).

<sup>4</sup> « Et elles te feront venir celles qui paieront » (20).

<sup>5</sup> « Le parler niçois, c'est un axe de communication, c'est tout » (20).

dans une planification de communication » (El Mzem, Leclerc, Leroux & Litalien 2014). Tantine, qu'on connaît sous son appellatif hypocoristique enfantin, devient donc, plaisant écart linguistique, la « business-angel » de la « start-up » de Jessica (41). Celle-ci parle en effet couramment le franglais des affaires, concevant un espace « à la fois design mais authentique » (avec de surcroît le solécisme à la mode en français *à la fois...mais*), au « style épuré très lounge » (61). Quoique se moquant de La Banquière et de l'attachée de presse, elle s'exprime comme la première qui parle de « business-plan » (27) et comme la seconde qui sature ses propos d'anglicismes (« pro-actif », « overbookée ») ou d'interférences de l'anglais : « people », « vintage », « and so on » (93, 95, 109), etc.

Tantine appuie sa démarche commerciale sur les théories contemporaines dont elle montre qu'elles s'appliquent à merveille à la situation linguistique niçoise. Le nissart est donc mis au service d'une opération de marketing et le marketing sauvera le nissart. Comme elle le fit dans son cabinet d'assurances, elle usera de la méthode « SONCAS » imaginée en 1993 par Jean-Denis Larradet, « moyen de faire venir les gens et après de les garder » (33). L'acronyme désigne les « motivations d'achat » auxquelles il faut répondre : « Sécurité, Orgueil, Nouveauté, Confort, Argent, Sympathie ». La quasi synesthésique « autenticità nissarda : la lenga, lu perfum, lu coulour, la counvivialità »<sup>1</sup> (35) satisfera le besoin de sécurité ; aux autres répondront le prestige du salon, son concept multiservice, son confort, son bon rapport qualité-prix et les relations personnelles qu'on y instaurera avec les clientes.

Cette authenticité est paradoxale, car elle relève non d'une réalité à défendre, mais d'un mythe à utiliser. En effet, Jessica sait que cette authenticité n'existe plus. Elle veut que son salon pour dames soit « un endroit de rêve » (55), « un cadre chaleureux, typique niçois, où elles se sentent dépaysées ». La Mère en est scandalisée : « Tu vois un peu où on en est arrivés ? Maintenant, pour être dépaysés à Nice, on vient dans un cadre typique niçois ! », mais Jessica confirme : « C'est

---

<sup>1</sup> « Authenticité niçoise : la langue, les parfums, les couleurs, la convivialité » (34).

comme ça, maman, qu'est-ce que tu veux y faire ? » Elle annonce une décoration fondée sur des topoï touristiques éculés dont se moque sa mère : « Vous êtes en plein dans la caricature, là, vous vous en avisez ? Aux murs, des photos et des plans de la ville, Nissa la Bella en boucle, et maintenant les costumes folkloriques ! Resta pus que de vous perfumà à la pissaladière !<sup>1</sup> » (71). Unanime, l'équipe explique alors que les clientes doivent se trouver « dans un lieu qui rassemble ce qu'elles [...] imaginent de Nice ». Leur marketing se pare alors du vocabulaire de la psychologie analytique de Jung, dont il adapte les principaux concepts : « L'important, c'est pas la réalité : c'est l'inconscient collectif ! [...] Li cau dounà cen qu'asperon : une vision archétypale ». En d'autres termes, les « mythologies » modernes que diffuse la publicité recèlent de nouveaux archétypes qui, « structurant l[a] cultur[e] »<sup>2</sup> de masse, « unissent [les] symbole[s] » d'une Nice d'autrefois, dont la nostalgie est grande, à l'« émotion » de la retrouver un instant et « orient[e]nt la libido »... consumériste.

Le langage est essentiel et le scène du nommage – « La comunicacioun coumença aquì »<sup>3</sup> (73) – aboutit à l'invention de l'enseigne éponyme de la pièce. À l'issue d'un fructueux remue-méninges qui associe toutes les générations, est découvert le nom consensuel « qui évoque Nice, la femme, l'élégance, la beauté, le design, la modernité, quelque chose de court, de percutant, que tout le monde comprenne ». Ce sera « *Nice and Bella* », au carrefour de l'anglais, du français, du nissart et de sa culture :

*CHLOÉ. – Nice and Bella : on joue sur...*

*MARINE. – Nice en français et nice en anglais !*

*CHLOÉ. – And : tout le monde...*

*LA MÈRE. – Cadun capisse !<sup>4</sup>*

*CHLOÉ. – Et Bella en...*

*JESSICA. – En niçois !*

*CHLOÉ. – Et l'ensemble, ça rappelle Nissa...*

<sup>1</sup> « Il vous reste plus qu'à vous parfumer à la pissaladière ! » (70).

<sup>2</sup> Cf. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Archétype\\_\(psychologie\\_analytique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Archétype_(psychologie_analytique)).

<sup>3</sup> « La communication commence ici » (72).

<sup>4</sup> « Tout le monde comprend ! » (76).

*MÉMÉ. – La Bella !*

*CHLOÉ. – Et, en même temps, ça évoque...*

*TANTINE. – La beauté. Nice and Bella, Nice and Bella... (77).*

Autre paradoxe, l'inventrice du nom est Chloé, la jeune employée habituellement incapable d'achever ses phrases. À l'effet comique s'ajoute la démonstration qu'une formule publicitaire n'a pas à être éloquente et doit connoter plus que dénoter. Faiblement informative mais redondante, car *Nice and Bella* est un pléonasme bilingue (tout comme « *saloun* [...] design-lounge »<sup>1</sup>), elle est doublement conative, incitant à être belle (valeur de la cliente) et contenant l'argument suprême de vente, l'anglais, qui passe pour un signe d'excellence (valeur du produit et de l'entreprise). Jessica a retenu la leçon de « la femme de la banque : un mot anglais, ça fait moderne, international » (75). Enfin, l'enseigne joue aussi sur la fonction poétique du langage, avec des sonorités évoquant de façon subliminale le titre de l'hymne niçois, ce qui d'une part éveille le sentiment de nissardité et d'autre part assigne au dialecte un rôle décoratif, la culture nissarde devant agrémenter le salon de beauté, au besoin avec des concessions à la mode. On note par exemple les couleurs du local, « Rouge ! Negre ! Blanc ! »<sup>2</sup> (19), qui voudraient être celles du drapeau niçois, mais proviennent en fait d'une confusion assez répandue avec les couleurs rouge et noire de l'O.G.C.N.<sup>3</sup>.

Le projet de Tantine doit rapporter de l'argent, thème qui apparaît dès l'argument et revient souvent dans la pièce. C'est ce qui convainc Jessica de s'associer avec elle : « TANTINE. – La tinchura, lou brushing, tout acò en nissart, e wlan ! la nota ! / JESSICA. – La nota ! »<sup>4</sup> (21).

---

<sup>1</sup> Nous soulignons.

<sup>2</sup> « Rouge ! Noir ! Blanc ! ».

<sup>3</sup> Il n'y a jamais eu de noir sur les armoiries ou le drapeau niçois. Cf. leur description au début du XIX<sup>e</sup> siècle par Louis Andrioli (1827 : 46, n. 3) : « un'aquila rossa in campo bianco, colle ali spiegate, e poggiata sovra uno scoglio verde di tre punte, bagnato dal mare » (une aigle rouge sur champ blanc, ailes déployées, posée sur un rocher vert à trois pointes, baigné par la mer).

<sup>4</sup> « TANTINE. – La teinture, le brushing, tout ça en niçois, et wlan ! l'addition ! / JESSICA. – L'addition ! » (20).

Comme sa nièce n'a ni ambition, ni « pítou », ni « pié », ni « sòu »<sup>1</sup> (11), Tantine apporte non seulement le concept mais encore 80 % du capital, ce qui lui permet d'assurer la direction de l'entreprise : « l'idéa e lu sòu soun miéu »<sup>2</sup> (43). État de fait que commente La Pastroulhère en réécrivant le proverbial *Article nou* : « qu a de sòu, fa cen que vòu »<sup>3</sup> (47). La Mère fait de même en critiquant Jessica : « Elle paye, elle décide et toi tu te tais ! » (49). Le salon n'est pas encore ouvert que Tantine annonce déjà qu'elle en tiendra la caisse. Elle est autoritaire avec le personnel, lequel est aussi dur en affaires et âpre au gain qu'elle. Mais l'optique commerciale a des conséquences positives sur le plan sociolinguistique. Car dans une société où l'on respecte surtout l'argent, l'argent que fera gagner un dialecte méprisé rendra celui-ci respectable. Le projet de Tantine bouleverse ce que Bourdieu appelle le « marché linguistique ». Transformant un « patois » en source de profit, en élément économique efficace, il inverse la valeur du « produit linguistique » (1982 : 84) de tout nissardophone. C'est une sorte de révolution économico-linguistique. On comprend mieux alors la violence verbale, les propos injurieux et redondants de La Banquièrè à l'égard du dialecte qu'elle juge « archaïque », « vieillot », « ringard » (25, 27). Car dans la situation diglossique actuelle, La Banquièrè représente la langue dominante, celle qui d'habitude a le plus de « prix ». Elle imite le langage d'autorité, « distingué », des hommes politiques, leurs expressions stéréotypées : « totalement irresponsable », « À l'ère de la mondialisation », « pardonnez-moi, mais... », « la France retrouvera son rang dans le monde » (25, 27). Elle représente le pouvoir financier, elle qui est « Fondé *de pouvoirs* »<sup>4</sup> (27), c'est-à-dire qu'après la probable « promotion » (27) lui ayant permis de travailler dans une ville dont elle méprise la langue mais apprécie le soleil, elle annonce les décisions du comité de crédit aux clients qui demandent un prêt. Sorte de porte-parole, elle a une puissance essentiellement langagière, en français. « Le pouvoir des paroles n'est autre chose que le pouvoir délégué du porte-parole, et ses

<sup>1</sup> « Ronds », « fric », « sous » (10).

<sup>2</sup> « L'idée et les sous viennent de moi » (42).

<sup>3</sup> « Article 9 : qui a des sous fait ce qu'il veut » (46). En général, on entend : *Article nou : cadun fa cen que vòu* (Article 9 : chacun fait ce qu'il veut).

<sup>4</sup> Nous soulignons.

paroles sont tout au plus un témoignage [...] de la garantie de délégation dont il est investi », selon Bourdieu (1982 : 105), qui ajoute : « Le véritable miracle des actes d'institution réside sans doute dans le fait qu'ils parviennent à faire croire aux individus consacrés qu'ils sont justifiés d'exister, que leur existence sert à quelque chose » (1982 : 133). Voilà qui explique peut-être pourquoi l'existence, précisément, de « votre patois » perturbe à ce point La Banquière : « Je m'étonne même que cela puisse encore *exister*<sup>1</sup>, au XXI<sup>e</sup> siècle » (25). Elle a sans doute l'impression inconsciente que cette existence remet la sienne en question, prise qu'elle est entre son directeur et sa cliente nissardophones. D'où le secret désir de linguicide qui apparaît quand elle définit le nissart comme « une langue morte » (27).

Ajoutons que l'exemple de Tantine est contagieux. Faisant monter le « prix » du nissart sur le « marché linguistique », la femme d'affaires se trouve confrontée à la même démarche, à ses dépens cette fois, de la part de La Professeur. Celle-ci demande un salaire pour ses traductions, alors que Tantine s'attendait à profiter du bénévolat, du dévouement désintéressé répandus chez les militants de la langue : « Se counsideras qu'es una lenga, couma l'italian, l'inglés o lou chinés, si paga, mi sembla nourmal »<sup>2</sup> (85). D'où le prix élevé que fixe La Professeur, produit d'un syllogisme implicite : ce qui coûte cher a une valeur intrinsèque, une traduction en nissart coûte cher, donc le nissart a de la valeur.

Enfin, la dimension féministe de la pièce est-elle cohérente avec la solution linguistique imaginée par Tantine ? Certes, les femmes nissardophones de *Nice and Bella* font le procès assez traditionnel de quelques époux peu reluisants, dans lesquels on reconnaît des traits de Titoun, le déplorable mari de Tante Victorine. Celui de La Pastroulhère s'endort au théâtre, ne s'intéresse qu'au sport à la télévision et n'arrive pas à se débrouiller seul à la maison. Celui de Mémé s'adressait à son épouse avec un « ouh ! » peu galant (75). Carlota se plaint d'avoir le

---

<sup>1</sup> Nous soulignons.

<sup>2</sup> « Si vous considérez que c'est une langue, comme l'italien, l'anglais ou le chinois, ça se paie, ça me semble normal » (84).

sien « sus l'esquina »<sup>1</sup> (113) depuis bientôt cinquante ans. Mais, chose inédite dans le théâtre nissart, Tantine, Jessica et leurs collaboratrices donnent surtout un exemple d'esprit d'entreprise, de détermination et de courage libre de toute influence masculine, puisqu'aucun homme, adjuvant ou opposant, n'intervient dans leur projet. Aucun préjugé sexiste ne les retient. Ainsi Lucie affirme-t-elle sa vocation de peintre en bâtiment. Cependant leur salon de beauté nissart ne contredirait-il pas Bourdieu, selon qui « les femmes [sont] plus promptes à adopter la langue légitime (ou la prononciation légitime) », et donc à abandonner la langue régionale minorée ? Leur projet ne réfute pas mais confirme *a contrario* le jugement du sociologue, qui explique en effet l'adhésion des femmes à la langue dominante par le fait qu'elles sont

vouées à la docilité à l'égard des usages dominants et par la division du travail entre les sexes, qui les spécialise dans le domaine de la consommation, et par la logique du mariage, qui est pour elle la voie principale, sinon exclusive, de l'ascension sociale, [...] elles sont prédisposées à accepter, et d'abord à l'École, les nouvelles exigences du marché des biens symboliques (Bourdieu 2001 : 78).

La conceptrice et les réalisatrices du projet ne sont pas soumises aux « usages dominants ». Tantine, indépendante – « Pas de vie de famille, pas d'homme dans sa vie, pas d'enfant » (31) –, a dirigé une entreprise et jouit d'une totale autonomie financière grâce à ses revenus et à l'indemnité reçue après son accident (événement malheureux, mais qui permet le démarrage de l'action dramatique). Jessica et ses collaboratrices, qui ne sont pas encore mariées, ont toutes un métier qui assure leur liberté. Et aucune n'a abandonné sa langue régionale. La Pastroulhère, dans une tirade commencée en français, passe au nissart pour revendiquer la dignité féminine :

*Nous les femmes, on nous prend pas au sérieux. Moi, je sais ce que je me dis ! Y croient que fouòra la couhina, la bugada e lu pichoui, li es pus ren ! N'i a que si penson qu'aven ren en la testa. Dau resta, n'i a finda un qu'a dich que – escoutas ben ! – « La tête chez les femmes n'est pas un organe essentiel. » Sabès qu es que l'a sourtida, aquela ? Non, mais je vous le donne en mille ! Allez, v'ajudi un pauc : era un ome !... Noun, pas un*

---

<sup>1</sup> « Sur le dos » (112).

*Nissart, pura... Ahì, es mouòrt, ça lui a pas porté chance, ben sach !... Ahì, un Francés, dau segur, que voulès que sigue ?... A... A... Ana... Anas trouvà, ahì... Ana... tole... France ! Ahì ! Bravo, Madama ! Cen que ?... Ahì : mai francés qu'èu, noun s'en trova ! Un moure de tola, Anatola !...<sup>1</sup>* (47).

Elle dénonce à la fois la misogynie et la violence de l'aménagement linguistique à la française en la personne d'Anatole France qui symbolise les deux du fait de sa boutade inépte, de son nom (de plume) et de son statut de gloire littéraire d'une III<sup>e</sup> République qui s'acharna à éradiquer les « patois » et à refuser le droit de vote aux femmes.

Le personnage de La Mère fait exception. Elle ne croit pas à l'avenir du nissart (c'est elle qui lance « Y a plus degun qui parle niçois ! »), a donné à sa fille Jessica le prénom d'une actrice de cinéma américaine et se montre très hostile au projet de salon de beauté dialectal dont elle est persuadée qu'il fera faillite. Elle paraît illustrer une « docilité à l'égard des usages dominants » qui va jusqu'au rejet de sa propre langue, de sa culture d'origine et des efforts de celles qui les défendent. Elle est représentative de la haine de soi et reproduit à son humble niveau ce phénomène qui, par exemple, se manifesta dans l'histoire des lettres d'oc par l'hostilité à Mistral et au Félibrige de certains Méridionaux essayant en vain de faire une carrière littéraire en français (Martel 2010 : 589, 635). Tantine définit parfaitement son attitude quand elle lui lance « Ti fa vergougna, d'estre nissarda ? »<sup>2</sup> (71), sans obtenir de réponse, bien entendu. Ajoutons que la haine de soi de La Mère est renforcée par ses problèmes personnels : abandonnée par son

<sup>1</sup> « Nous les femmes, on nous prend pas au sérieux. Moi, je sais ce que je me dis ! Y croient que en dehors de la cuisine, le linge et les enfants, y a plus rien ! Y en a qui pensent qu'on a rien dans la tête. D'ailleurs, y en a même un qui a dit que – écoutez bien ! – "La tête chez les femmes n'est pas un organe essentiel". Vous savez qui c'est qui l'a sortie, celle-là ? Non, mais je vous le donne en mille ! Allez, je vous aide un peu : c'était un homme !... Non, pas un Niçois, quand même... Oui, il est mort, ça lui a pas porté chance, bien fait !... Oui, un Français, bien sûr, qu'est-ce que vous voulez que ça soit ?... A... A... Allez ! Ana... tole... France ! Oui ! Bravo, Madame ! Quoi ?... Oui : plus français que lui, ça se trouve pas ! Une face de tôle, Anatole !... » (46).

<sup>2</sup> « Ça te fait honte, d'être niçoise ? » (70).

mari, persuadée que sa mère lui a toujours préféré sa sœur, elle donne l'impression d'avoir intériorisé ces rejets et de se détester.

Quant à Mémé et Carlota, elles ne cadrent pas avec l'analyse bourdieusienne. L'une est veuve, l'autre mariée, mais elles n'ont pas renoncé à leur langue maternelle et se réjouissent du projet de salon nissart, peut-être parce que, vu leur âge, elles symbolisent un élément qu'on aurait tort de négliger, d'ordre culturel et historique, séculaire et toujours bien vivant, une spécificité sociolinguistique niçoise rappelant un peu celle de la péninsule italienne dont le Comté de Nice fit partie pendant un demi-millénaire. Une situation définie comme diglossique par l'observateur extérieur, mais vécue plutôt comme un bilinguisme langue régionale-langue nationale par nombre de locuteurs qui ne dévalorisent pas leur dialecte, en sont au contraire fiers et ne le désignent jamais du terme de « *patois* »<sup>1</sup>.

La solution imaginée par Tantine est un succès sur tous les plans, économique, féministe et linguistique. Elle fait en particulier revenir la langue dans la vie quotidienne, ajoutant à la « *gramàtica* » de l'enseignement l'irremplaçable « *pràtica* »<sup>2</sup>. Peut-être n'est-ce pas par hasard que cela se passe dans un salon de beauté, car l'endroit où la clientèle trouve une nouvelle jeunesse est le cadre symbolique idéal pour que le nissart retrouve la sienne. Avant même son ouverture, chaque non-locutrice s'y rapproche à sa manière de la langue. Ainsi le naturel de Lucie dans sa maîtrise du nissart déteint-il sur Jessica qui en sa compagnie délaisse un peu le français (87-91). Mme Doulchard de Chalusse présente l'évolution la plus spectaculaire. Ayant probablement été d'une grande « *docilité* à l'égard des usages dominants » et soumise à la « *logique du mariage* », elle révèle très vite sa mauvaise conscience :

---

<sup>1</sup> En ville, le nissart bénéficie d'un certain prestige, ayant des locuteurs dans toutes les classes sociales et produisant une littérature relativement connue du fait des publications et du théâtre. Le statut de la langue n'est pas le même dans les villages de la montagne et les locuteurs gavots disent parler « *patois* », en général sans employer de glottonyme précis.

<sup>2</sup> *La praktica vau mai que la gramàtica* (la pratique vaut mieux que la grammaire) est un proverbe nissart qui a ses équivalents en génois (*Vä ciù a pratica che a scienza*) et en italien (*Vale più la pratica che la grammatica*).

*JESSICA. – Et le niçois, vous connaissez ? Vous comprenez, vous parlez un peu, peut-être ?*

*MME D. DE C. – Non, malheureusement. Et si vous saviez comme je le regrette ! Attention : je suis d'une vieille famille d'ici – plusieurs générations – mais malheureusement je suis incapable de parler niçois. Je l'ai dans l'oreille, je le comprends un peu, mais il faut vraiment que je m'y mette. J'y tiens beaucoup. Ça fait des années que je me dis qu'il faut absolument que je prenne des cours. Et comme j'ai quelques facilités... (93).*

Comme beaucoup de ceux qu'elle représente, elle renvoyait probablement à l'âge de la retraite le moment de cette réappropriation linguistique, évoquée avec force lieux communs à la mode :

*dès que j'arriverai à me libérer un peu, avec plaisir. On oublie trop souvent ce qui est au plus profond de nous. C'est hyper-important, de connaître nos origines et de cultiver nos racines ! (95).*

Or, dans la dernière scène, on apprend qu'« elle s'y est mise. Un chïcou<sup>1</sup> » (127). Grâce au « principe » du salon, ce qui est « au plus profond » d'elle-même refait surface comme à l'issue d'une psychanalyse et elle parvient à une sorte de guérison psycholinguistique. Ce sont les termes dialectaux les plus emblématiques de la cuisine niçoise, tapis dans les profondeurs de l'âme depuis l'enfance, qui chez elle resurgissent les premiers, mêlés au français. Décrivant le buffet, elle annonce : « Vin d'en Bellet, mini-pissaladière, mini-pan-bagnat, tourta de bléa, verrines de ratatoulha et de salade niçoise » (131). Puis, entendant Marine et Chloé ironiser sur Bar-le-Duc, qui se trouve selon elles dans « l'hyper-nord », elle comprend qu'on se moque de son habituel snobisme langagier, ce qui achève de vaincre le blocage. Après un nissardisme, son vocabulaire nissart s'élargit, sa phrase devient nissarde et ne s'arrête plus :

*Hyper-nord... Vous vous moqu... vous vous truffez<sup>2</sup> de moi, là, n'est-ce pas ?... Mais ça me fait hyper-plaisir : ça veut dire que vous m'adoptez... Et*

---

<sup>1</sup> « Un peu » (126).

<sup>2</sup> Du nissart *si trufà* « se moquer ».

*dans le buff... dans la merenda<sup>1</sup>, j'ai aussi prévu socca à la demanda, pichin farcit, capoun, bigneta...*

Naguère sceptique sur la possibilité de cette réacquisition linguistique, La Professeur l'interrompt d'un sonore « Bravo ! »

La pièce va *se clore* sur *l'ouverture* du salon, dénouement optimiste où prend fin la séparation au profit de l'union grâce au nissart et à sa culture recouvrés. La phrase de Tantine, scène 8, semble se vérifier : « à Nissa, cadun si counouisse, sian escasi toui parent »<sup>2</sup> (59). Tous les personnages (y compris La Banquière !) sont réunis autour d'un buffet de spécialités niçoises et chantent en chœur *en nissart* avec Mémé, dépositaire d'une mémoire culturelle qu'enfin on ne réduit plus au silence, *Li Bigneta* de Louis Genari<sup>3</sup>. Les deux derniers vers, qui servent d'explicit à la comédie – « *L'alegrìa n'en creisse, / Vous reven l'apetit* »<sup>4</sup> (133) –, prennent peut-être un sens symbolique dans ce contexte, l'appétit pouvant concerner les mots autant que les mets et désigner la joyeuse envie de parler ou de reparler nissart. On peut penser que la langue régionale, redevenue un moyen de communication, est aussi devenue un facteur de communion dans le contexte de trilinguisme contemporain que désigne le titre de la pièce et que La Pastroulhère décrit dès le prologue :

*à Nissa si parla nissart perqué sian à Nissa, on parle français passqu'on est en France, et iéu speak english because en lou mounde cadun speak english. Pas besoun de si fà bulhì li cervela, l'intelligence c'est simple... [...] Anas capì que de parlà nissart, francés e inglés acò pòu ajudà, en la vida*<sup>5</sup> (9).

<sup>1</sup> Collation. Nous traduisons.

<sup>2</sup> « À Nice, tout le monde se connaît, on est presque tous parents » (58).

<sup>3</sup> Louis Genari (1871-1952), avocat, poète et félibre, composa de nombreuses chansons en nissart.

<sup>4</sup> « *L'allégresse grandit, / Vous revient l'appétit* » (132).

<sup>5</sup> « À Nice on parle niçois passqu'on est à Nice, on parle français passqu'on est en France, et moi je speak english because dans le monde tout le monde speak english. Pas besoin de se faire bouillir les méninges, l'intelligence c'est simple... [...] Vous allez comprendre que de parler niçois, français et anglais, ça peut aider, dans la vie » (8).

Avec cette fin, *Nice and Bella* laïcise en quelque sorte la glossolalie qui clôt *Calèna*, la pastorale de Francis Gag, Victor Sayac et Louis Genari (1934), quand le couple d'amoureux, la Française et le Niçois, se découvrent miraculeusement capables de comprendre et de parler chacun la langue de l'autre devant la Crèche, au moment de l'adoration de l'Enfant Jésus.

\*\*\*

Comme nos citations du texte ont pu le montrer, *Nice and Bella* de Jean-Luc Gag reproduit parfaitement l'oralité familière des Nissarts d'aujourd'hui, avec leurs langues en contact et leurs alternances codiques. La comédie analyse aussi avec finesse la situation complexe des langues régionales dans notre société. Mais elle va au-delà, en proposant aux spectateurs un modèle à suivre. Une tirade réflexive du métapersonnage commente cette fonction didactique du théâtre qui suggère, sous l'invraisemblance assumée et souriante, que rien n'est impossible :

*Voui, y en a qui vont dire que ça tient pas debout, cette histoire, que des gens comme elle [Tantine] qui parlent niçois à des jeunes aujourd'hui, ça existe plus. Et des jeunes qui répondent, en plus... E aloura ? Es per acò que lou teatre nissart es quaucaren de bèu<sup>1</sup> : on croit que c'est vrai. Vous y croyez pas, vous ? Hen ? Si ? Ah !* (47).

En fin de compte, ces phrases le révèlent, cette comédie spéculaire définit le théâtre comme un excellent outil au service de toute langue en danger. D'où la mise en abyme de la troupe qui dans la réalité interprète *Nice and Bella*, quand le personnage de Marine déclare faire partie du « Théâtre de Francis Gag » et précise : « Ça fait sept ans que je joue » (39). Sept, un chiffre sacré tout indiqué pour saluer les merveilleux pouvoirs de l'art dramatique.

Rémy GASIGLIA  
Université Côte d'Azur - CTEL

---

<sup>1</sup> « Et alors ? C'est pour ça que le théâtre niçois c'est quelque chose de beau : on croit que c'est vrai » (46).

## Bibliographie

- ANDRIOLI, LOUIS, 1827 : *Segurana, Poema, edizione seconda*, per Andrea Alliana, Torino.
- BERT, MICHEL, et GRINEVALD, COLETTE, 2010 : « Proposition de typologie des locuteurs de LED, France », *Faits de langues* 35/36, 117-132.
- BOURDIEU, PIERRE, 1982 : *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU, PIERRE, 2001 : *Langage et pouvoir symbolique*, préface de John B. Thompson, Paris, Éditions Fayard.
- CALVET, LOUIS-JEAN, 2017 : *La Sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- EL MZEM, ABDELLAH, LECLERC, SERGE, LEROUX, PATRICE, LITALIEN, GUY, 2014 : *Vocabulaire des relations publiques*, Université de Montréal (en ligne).
- GAG, JEAN-LUC, 2014 : *Nice and Bella, comédie contemporaine féminine bilingue*, Nice, SERRE Éditeur.
- GARDY, PHILIPPE, 1978 : *Langue et société en Provence au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le théâtre de Carvin*, Paris, Presses universitaires de France.
- MARTEL, PHILIPPE, 2010 : *Les Félibres et leur temps. Renaissance d'oc et opinion (1850-1914)*, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac.
- PETITJEAN, CÉCILE, 2008 : « Représentations linguistiques et accents régionaux du français », *Journal of Language Contact – Varia* 1, 29-51 (en ligne).
- SZCZUR, PRZEMYSŁAW, 2019 : « "Mais qu'est-ce, au fond, qu'une pièce historique ?" : du métadrame à la métahistoire dans *Clinique d'un roi* d'Antoine Pickels », *Romanica Cracoviensia*, 2, 129-136.



## **Coexistence entre « néolocuteurs » d'un « néoprovençal » et « primolocuteurs » d'un « provençal hérité » : enjeux et effets de domination, de spoliation et de revitalisation**

Le travail que je propose ici consiste, dans un premier temps, à examiner la terminologie relative aux « néolocuteurs » et locuteurs « natifs », notamment les définitions et désignations des types de locuteurs / locutrices. J'observe ensuite la façon dont ces différents types de locuteurs et de pratiques sont présents et perçus sur mon terrain de recherche principal mais non exclusif, la Provence. Je présente ainsi un corpus de pratiques du provençal par des « néolocuteurs et néolocutrices » pour identifier d'éventuelles particularités linguistiques par rapport au provençal parlé par des « natifs et natives ». Un même texte traduit du français en provençal, enregistré et transcrit par sept personnes relevant des deux ensembles de provençalophones a été mis en ligne sur un *Atlas sonore des langues régionales de France*. J'ai ainsi pu réunir, des commentaires sur ces pratiques, pour partie présentés par l'auteur du site lors d'un colloque, pour partie relevés par une enquête que j'ai moi-même réalisée auprès de « natifs »<sup>1</sup>.

A partir de ces observations et d'un point de vue pleinement sociolinguistique (Blanchet, 2018a), dans la continuité de mes travaux sur les inégalités sociales et linguistiques (Blanchet, 2018b et 2019), je propose de déplacer l'analyse des rapports entre « néolocuteurs<sup>2</sup> d'un néoprovençal » et ceux que je propose d'appeler « primolocuteurs d'un provençal hérité » (voir plus loin) du plan linguistique au plan des

---

<sup>1</sup> Il est important de préciser que je parle moi-même un provençal acquis en famille pendant mon enfance, que j'ai ensuite appris à écrire et dont j'ai fait l'un de mes principaux objets de recherche et d'intervention, ce qui me permet à la fois une distance et un accès devenu rare à des situations d'usages entre « natifs / natives ».

<sup>2</sup> NB : j'emploie ici un masculin générique qui sera remplacé dans le texte par une abréviation épicène dès que les termes auront été définis.

rapports sociaux de domination, qui s'avère plus pertinent. Il me semble en effet justifié de mettre l'accent sur coexistence, la présence simultanée des deux ensembles de provençalophones, qui ne se succèdent pas mais, d'une certaine façon, entrent en concurrence. Le contexte sociolinguistique global, historique et actuel, est déterminant, avec :

- d'une part, une puissante hégémonie du français, des francophones langue première, des normes linguistiques françaises parisiennes et bourgeoises, des classes sociales moyennes et supérieures urbaines,
- d'autre part, une dévaluation du provençal, des primolocuteurs d'un provençal hérité qui parlent aussi souvent un français populaire méridional influencé par le provençal, des classes populaires ouvrières et rurales.

Cette coexistence, ses enjeux et ses effets, ont été jusqu'ici peu problématisés et étudiés, à ma connaissance. Éclairés sous cet angle, les rapports entre « néolocuteurs d'un néoprovençal » et « primolocuteurs d'un provençal hérité », les stigmatisations et légitimations, me semblent pouvoir être perçus différemment et mieux compris.

## 1. Un examen des termes, notions et qualifications gravitant autour de *néolocuteur*

### 1.1. Une définition plus précise que le terme ne le laisse penser

Cette définition fonctionne par emboitements et spécialisations successives, comme le rappellent Ó Murchadha et coll. dans leur synthèse sur la notion (2018, 4) :

At its most basic level, the designation ‘new speaker’ refers to social actors who use and claim ownership of a language that is not, for whatever reason, typically perceived as belonging to them, or to ‘people like them’ (...) the new speaker designation has been applied to a number of disparate contexts. An immigrant who acquires an additional language in their new environment, for instance, can be labelled a new speaker (...) Likewise,

individuals who have learnt a language other than the home or community language through immersion, bilingual, or subject-only educational programmes have been classified as new speakers (...) Owing to the reliance of many minoritised languages on education for their sociolinguistic vitality, the literature on minoritised languages abounds with descriptions of language users who have acquired their proficiency, at least partially, as a result of schooling<sup>1</sup>.

C'est la même spécification qu'identifient Rourke & Pujolar (2019, 10), qui partent de : « a broad definition of the new speaker concept applying the term to all multilingual citizens who engage in languages other than their ‘native’ or ‘national’ language(s) »<sup>2</sup>, et qui ajoutent à propos des travaux qui ont cherché à identifier des critères plus précis : « They identified a new speaker of a regional minority language as one who generally learns the language in institutional contexts outside the home. S/he often acquires the language to a high degree of competence and uses it actively outside of classroom contexts. » (Rourke, Pujolar & Frekko, 2019, 14)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> « Au niveau le plus basique, la désignation « néolocuteur/trice » réfère à des acteurs sociaux qui utilisent et disent posséder une langue qui n'est pas, pour diverses raisons, perçue comme étant la leur ou celle de « gens comme eux » (...) cette désignation a été appliquée à des contextes nombreux et divers. Un migrant qui acquiert une langue supplémentaire dans son environnement, par exemple, peut être étiqueté néolocuteur (...) De la même façon, des personnes qui ont appris une langue autre que celle de la maison ou de leur communauté par des enseignements de cette langue, bilingues ou immersifs, ont été classés comme néolocuteurs (...) Beaucoup de langues de minorités s'appuyant sur l'enseignement comme moyen de vitalité sociolinguistique la littérature sur les langues minorées abonde en description d'usagers de ces langues qui ont développé leur aisance au moins partiellement à l'école. » [traductions de Ph. Blanchet]

<sup>2</sup> « Une large définition du concept de néolocuteur s'applique à tous les citoyens multilingues qui entrent dans une langue autre que leur langue « nationale » ou « native ».

<sup>3</sup> Ils ont identifié le néolocuteur d'une langue régionale ou minoritaire comme une personne qui, généralement, apprend la langue dans un contexte institutionnel hors de son foyer, qui acquiert souvent un haut niveau de compétence et qui l'utilise activement hors de la classe. »

Si, comme l'indiquent Ó Murchadha et coll. (2018, 8) « the new speaker of the minority language is indeed a relatively ‘new’ phenomenon », c'est bien qu'on désigne ainsi des personnes qui ont appris la langue de façon scolaire ou apparentée. En effet, pendant très longtemps et jusqu'à des périodes souvent relativement récentes, ces langues ont été des langues de la vie sociale familiale, ordinaire, langues de travail dans les milieux ouvriers et agricoles. De nombreuses personnes venues d'ailleurs en sont devenues des « nouveaux locuteurs » et « nouvelles locutrices » par immersion directe. En Provence, le provençal a été langue quotidienne ordinaire jusque dans les années 1920-1930 et langue de travail jusque dans les années 1950. De nombreux arrivants français, italiens, espagnols, arméniens, par exemple, en sont devenus de nouveaux locuteurs au cours des siècles (Blanchet, 1992 et 2022a). Le critère de l'apprentissage de type scolaire ou de l'acquisition par immersion sociale permet ainsi de distinguer, respectivement, « néolocuteurs » et « nouveaux locuteurs », et, partant, des usages de variétés linguistiques plus scolaires ou plus populaires.

## 1.2. Néolocuteurs et locuteurs « natifs », caractéristiques respectives et proposition terminologique

J. Costa (2015, 127-128) précise que « The ‘new speaker’ label is never a purely descriptive one, and often serves to generate norms as to what a legitimate speaker of legitimate language is or should be »<sup>1</sup>, ce qui conduit souvent à disqualifier ces locuteurs : « ‘new speakers’ are often construed as speakers of ‘new languages’, ‘standard’ or ‘artificial’ languages »<sup>2</sup>, ce qui pose comme norme de référence la langue parlée par un « monolingue natif » (p. 143), par des locuteurs « traditionnels » (cette qualification revient dans de nombreux textes).

Atkinson (2018, 275) remarque alors, à la suite de Rourke et coll. (2015) que le problème n'est pas tant de donner une définition bien

---

<sup>1</sup> « L'étiquette ‘néolocuteur’ n'est jamais purement descriptive et sert à créer des normes de ce que doit ou devrait être un locuteur légitime ».

<sup>2</sup> « Les néolocuteurs sont souvent perçus comme parlant une ‘néolangue’, une langue ‘artificielle’ et ‘standardisée’ ».

distincte du néolocuteur que « the failure to problematise ‘traditional’ terminology against which ‘new speaker’ might be contrasted, in particular the term ‘native speaker’ »<sup>1</sup>. Car, en effet, la notion de locuteur « natif » est fragile. Elle a été radicalement discutée en didactique des langues, où une certaine tradition posait ce « natif » comme modèle de la langue à apprendre et à pratiquer/ L’argument simple et puissant est que personne ne naît avec une langue, l’acquisition se faisant par interactions avec d’autres (et pas seulement la mère, d’où la critique de la notion de langue « maternelle ») évidemment pour la plupart *après* la naissance, pendant les premières années de vie. En fait on vise ainsi plutôt des locuteurs et locutrices qui ont acquis la langue dès leur enfance par immersion familiale et sociale spontanée (d’où la qualification de langue « héritée »), qui l’ont activement pratiquée pendant une longue période voire toute leur vie, et, souvent, qui sont plus à l’aise dans cette langue que dans d’autres. Cela correspond plutôt à la notion de « langue première », tant sur le plan de la chronologie d’acquisition, que des niveaux d’usages et daisance, critères auxquels peut s’ajouter celui de l’attachement prioritaire. C’est la raison pour laquelle je propose plutôt de distinguer « néolocuteurs / néolocutrices » (désormais « néos ») et « primolocuteurs / primolocutrices » (désormais « primos »).

Une certaine tradition linguistique, à la fois prescriptive à propos des langues dominantes, comme le français, et descriptive à propos des parlers « locaux », a imaginé une certaine « pureté » de la langue de locuteurs monolingues « idéaux », protégée de contacts avec d’autres langues. Cela continue à jouer un rôle dans les représentations courantes de ce que serait un « bon locuteur », comme le rappellent Ó Murchadha et coll. dans leur synthèse (2018, 6-7).

Les travaux de N. Sorba ont permis d’affiner la catégorisation typologique des locuteurs à la fois sur le plan de leurs productions linguistiques et de leur(s) rapport(s) aux langues minoritaire et majoritaire. Sur le plan linguistique, N. Sorba (2021) a identifié, au moins dans le contexte corsophone, des « mélanges » entre variétés

---

<sup>1</sup> « L’échec à problématiser le terme ‘traditionnel’ par rapport auquel le terme ‘néolocuteur’ pourrait être différencié, en particulier le terme ‘locuteur natif’ ».

régionales de corse, qu'il qualifie de *mixialecte* et qui viennent s'ajouter aux mélanges avec le français. Sur le plan des locuteurs, il propose d'affiner les catégories de la façon suivante (Sorba, 2022, 46) :

Ce terme [néolocuteur] trop généraliste ne permet pas de différencier des attitudes et des représentations différentes selon que le néolocuteur a grandi dans un environnement corsophone, sans toutefois participer aux interactions en langue corse, des néolocuteurs néoarrivants. De même, un locuteur natif ayant pour parents des néolocuteurs n'a pas les mêmes attitudes et représentations qu'un locuteur natif ayant des parents eux-mêmes locuteurs natifs. C'est essentiellement pour ces raisons que nous avons choisi d'apporter une lecture plus fine et plus proche de la réalité du terrain des locuteurs du corse en proposant une catégorisation différente de celle habituellement observée :

- Les locuteurs natifs
- Les néolocuteurs natifs
- Les locuteurs néonatifs
- Les néolocuteurs

Les locuteurs natifs sont des personnes ayant appris le corse au sein d'une famille elle-même composée d'au moins un locuteur natif. Il n'y a donc pas eu de rupture de la transmission familiale. Par « néolocuteurs natifs », appellation a priori contradictoire, on entend une mise en action de la corsophonie hors du contexte familial, dans une seconde socialisation. Cependant, la personne a baigné dans un environnement corsophone. Les locuteurs néonatifs sont des personnes ayant reçu la langue dans la sphère familiale par des parents qui ne sont pas des locuteurs natifs mais des néolocuteurs. C'est la situation la plus courante aujourd'hui pour les parents ayant pris la décision de transmettre le corse à leurs enfants. Enfin, les néolocuteurs n'ont pas bénéficié d'un environnement corsophone durant leur enfance et ont appris le corse hors de ce contexte.

### **1.3. Perceptions linguistiques et sociales en tension des néolocuteurs et des primolocuteurs**

Cela dit, la prévalence qualitative des primos n'est ni absolue ni générale. Leur place dans les rapports sociolinguistiques est ambivalente, comme l'ont signalé plusieurs recherches. D'une part, les primos sont souvent posés comme des modèles d'une langue « authentique » : « New speakers, despite their potential contribution to the vitality of minority languages, therefore, remain at the bottom of

a sociolinguistic hierarchy that primarily values traditional speakers and their practices<sup>1</sup> » (Ó Murchadha et coll., 2018, 5). M. Branca rapporte ici même que, en corse, « l’idéal linguistique semble représenté par les locuteurs héritiers et âgés (...) La langue employée par les nouveaux locuteurs est souvent pointée du doigt ». Huck et Erhart (2020, 216) signale également à propos de l’alsacien que « la norme consensuelle », « endogène », « la ‘vraie’ norme, le ‘vrai’ alsacien sont ceux de la tradition ». Mais, d’autre part, les attributs socialement valorisés, voire dominants, des néos et de leurs pratiques peuvent les placer en situation de prééminence par rapport aux primos. B. Pivot (2017, 102) souligne ainsi que « les acteurs de la pratique sociale de la langue sont exclus du circuit de la transmission, parce qu’ils ne répondent pas aux critères académiques ». Rourke, Pujolar et Frekko (2018, 22) confirment : « researchers have found that language revitalisers can actively seek to exclude native speakers from revitalisation efforts, seeing them as a cumbersome burden »<sup>2</sup>. Dans les enquêtes auprès des élèves issus des écoles immersives en occitan, H. Boyer (2005, 69) a identifié un discours dépréciatif tenu par des enquêtés qui distinguent *l’occitan*, langue de la *calandreta*, et *le patois*, sorte « d’occitan impur parlé par les paysans ». Lorsqu’une variété standard de la langue minorée a été élaborée sous la pression du modèle dominant, comme c’est souvent le cas<sup>3</sup>, c’est de préférence cette variété qui est enseignée à l’école et dans les formations pour adultes, qui est utilisée dans la vie publique et les sphères de prestige (notamment dans les médias, les institutions, l’école, la vie culturelle). C’est donc à la fois la variété principale qu’apprennent les néos et celle qu’ils emploient et diffusent dans leurs activités socioprofessionnelles, puisque ces positions sont souvent tenues par des néos (diplômés,

<sup>1</sup> « Les néolocuteurs, malgré leur apport potentiel à la vitalité des langues minoritaires, restent en bas de la hiérarchie sociolinguistique qui valorise avant tout les locuteurs traditionnels et leurs pratiques. »

<sup>2</sup> « Des chercheurs ont découvert que des acteurs de la revitalisation linguistique cherchent parfois activement à exclure les locuteurs natifs de leurs efforts de revitalisation, les voyant comme un fardeau encombrant ».

<sup>3</sup> Il y a des projets glottopolitiques alternatifs qui ont explicitement refusé l’élaboration d’un standard, l’exemple le plus connu étant celui du corse (approche polynomique) qui en a inspiré d’autres, par exemple pour le provençal (Blanchet, 2022).

urbains, investis dans la revitalisation). Dès lors, cela crée une hiérarchie linguistique à l'intérieur même de la communauté, qui, en ce sens, valorise les néos et leurs pratiques, qui dévalorise les primos et leurs pratiques :

« As numerous scholars of revitalization contexts have pointed out, standardization and institutionalization of minority languages can create new forms of linguistic authority that devalue ‘traditional’ or dialectal forms and speakers<sup>1</sup> » (Jaffé, 2015, 42).

Cet échelon, ajouté dans une diglossie que subissaient déjà les primos par rapport à la langue dominante et à sa variété dominante, vient renforcer la marginalisation des primos d'une langue minoritaire dans l'ensemble de la société (Blanchet, 2013).

Ces tendances à évaluer de façon contradictoire la légitimité des formes linguistiques des néos et des primos, et des locuteurs et locutrices eux-mêmes, est un problème majeur identifié par les analystes des processus de revitalisation. Les recherches en parlent en termes de « fissure » (Ó Murchada et coll., 2018, 10), de « conflit » (Branca, ici même), de « confrontation » et de « tension » (Costa, 2015, 143 ; O'Rourke et Pujolar, 2019, 22).

Plusieurs recherches insistent sur le fait que les modifications revitalisantes ou renaissantes de statut et d'usages des langues minoritaires produisent inévitablement des réorganisations des positions, images et attributs des locuteurs :

- « New linguistic regimes generate new conditions of legitimacy<sup>2</sup> » (Costa, 2015, 144).

---

<sup>1</sup> « Comme de nombreux chercheurs étudiant les situations de revitalisation l'ont montré, la standardisation et l'institutionnalisation de langues minoritaires peuvent créer de nouvelles formes d'autorité linguistique qui dévalorisent les locuteurs ‘traditionnels’ et leurs formes ‘dialectales’ ».

<sup>2</sup> « Les nouveaux ordres linguistiques créent de nouvelles conditions de légitimité ».

- « A minority language speaking future is inevitably one in which communities of practice have been transformed<sup>1</sup> » (Jaffé, 2015, 24).
- « We emphasize the need to understand variation as part of the new social conditions that these speakers must navigate<sup>2</sup> » (Rodriguez-Ordoñez et coll., 2022, n.p.).

Il s'agit là, en fait, de changements sociolinguistiques banals. Cependant, une question fondamentale doit être posée car ces réorganisations ne se font pas d'elles-mêmes, via une sorte de génération spontanée ou de « main invisible ». Il y a une certaine légèreté, voire une lacune d'analyse, à séparer les questions sociolinguistiques des questions sociopolitiques, comme le signalent par exemple Gasquet-Cyrus et coll. (2019, 19) :

« La question de la compétence est donc déplacée : il ne s'agit plus de dire que tel locuteur serait un ‘meilleur’ informateur parce qu’il maîtriserait mieux la langue, mais de prendre en compte tous les acteurs rencontrés, quels que soient leurs profils, car chacun d’eux est une manifestation de ‘la langue’ ».

Or, néos et primos ne sont pas des catégories neutres, égales et indépendantes sur le plan sociopolitique : il faut ainsi se demander quels rapports de pouvoir, d'intérêts, de valeurs, d'inégalité, de domination ou d'hégémonie se jouent entre eux, pas seulement sur le plan linguistique, mais sur divers plans sociopolitiques, par exemple en termes de capital symbolique, culturel, éducatif et linguistique.

## 2. Analyse d'un corpus de pratiques et de représentations de néolocuteurs et de primolocuteurs en langue provençale

Quand on parle de « néoprovençal parlé par des néos », comparativement à la « langue héritée que parlent des primos », de quoi

---

<sup>1</sup> « Le futur des usages d'une langue minoritaire est inévitablement celui où les communautés de pratiques ont été transformées ».

<sup>2</sup> « Nous insistons sur la nécessité de comprendre la variation comme un élément des nouvelles conditions sociales dans lesquelles ces locuteurs doivent naviguer ».

est-ce qu'on parle ? Les corpus sont gigantesques et diverses études en ont déjà partiellement rendu compte, notamment à propos des calques syntaxiques et phraséologiques du français fréquent dans la presse d'expression provençale (par exemple Blanchet, 2002). A titre illustratif, je proposer ci-après des échantillons sélectionnés parce qu'il s'agit principalement d'oral et parce qu'ils représentent des situations de prestige. Leur mise en visibilité institue une légitimité et ils sont perçus comme des sortes de « modèles linguistiques » par la population « ordinaire », celle qui n'a pas accès à ces situations de prestige et qui, pour la majorité, ne connaît pas, ou peu, le provençal :

- une émission de télévision en provençal diffusée sur France 3 au sein de laquelle notamment l'interview de l'auteur d'un livre érudit sur des noms de lieux provençaux et un reportage dans une école où l'on enseigne en provençal,
- les cinq extraits en provençal de l'Atlas sonore des langues de France, relevant d'une unité de recherche du CNRS.

J'ai proposé à un petit groupe de primos de visionner ces émissions et de commenter le provençal qu'ils et elles y entendent. Ce sont sept personnes de 50 ans et plus, dont deux qui ne parlent presque jamais provençal mais qui ont baigné dans un environnement provençalophone et qui ont un provençal « traditionnel, hérité » dans l'oreille.

Dans les deux cas, un « néoprovençal » parlé et écrit a été identifié chez des néos de la langue, porté.e.s comme légitimes par le dispositif : grand média public, édition érudite, enseignement, recherche et présentation scientifiques. Les caractéristiques identifiées l'ont été de façon unanime, et je les confirme en tant que primolocuteur et linguiste spécialiste du provençal.

## 2.1. Du provençal à la télévision : érudition, enseignement

### 2.1.1. *Paroles d'érudit*

L'émission hebdomadaire en langue régionale *Vaqui* (« Voilà), réalisée et diffusée par France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été consacrée

le 15 mai 2022 au « Païs varés » (le pays varois)<sup>1</sup>. Je choisis ici à dessein l'interview d'un érudit, posé comme spécialiste de la langue, puisqu'auteur d'une étude sur les noms de lieux de l'Estérel, massivement issu du provençal (ou provençalisés quand il s'agit de noms ligures datant d'avant la latinisation du pays).

- *la pèiRRo, l'autuRRo* (6') : prononciation avec un [ʁ] fricatif marqué au lieu du [r] lingual intervocalique à un seul battement, typique du provençal, à fonction phonologique, et d'usage généralisé dans cette partie de la Provence<sup>2</sup> ; une prononciation avec [ʁ] est perçue comme « à la française » ;
- *sEmplamē* (6'08) : le mot *simplamen*, prononcé [simpla'mēŋ] par les primos, est ici prononcé [səmplamē] sous l'influence du français *simplement*. Or la nasalisation partielle de voyelles souvent fermées et suivies d'une consonne nasale est un trait emblématique du provençal, qui, transféré sur la prononciation du français par les Provençaux, constitue un trait saillant de « l'accent » provençal.
- *dOU sèns dU TOPOONIM* (6'12) : en provençal *de* + *lou* est contracté en *dóu* [dou] ici d'abord prononcé [du] (sans diphongue alors que les diphongues descendantes en -u sont emblématique du provençal) puis remplacé par le *du* français ; usage du mot français *toponim(e)*, sans provençalisation (par ex. *toupounime*, qu'on entend ailleurs dans le reportage ou bien sûr l'usuel *noum d'endré*).
- *Esterel eS uno racino tambèn* (7'10) : une règle générale du provençal est que les consonnes fricatives sourdes finales sont sonorisées en liaison avec une voyelle, ce qui donnerait ici

<sup>1</sup> [https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/programmes/france-3\\_provence-alpes-cote-d-azur\\_vaqui?id=3437482](https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/programmes/france-3_provence-alpes-cote-d-azur_vaqui?id=3437482)

<sup>2</sup> Dans certaines parties de la Provence, notamment dans la vallée du Rhône, un [R] uvulaire a tendance à occuper toutes les positions intervocaliques sous l'influence du français, mais et il ne s'agit pas ou rarement du [ʁ] fricatif et on y entend encore des [r] intervocaliques chez des primolocuteurs. Il y a en effet en provençal une opposition phonologique /R /~/r/ en position intervocalique, transcrise par un double r ou simple r : *marrit* (mauvais) ≠ *marit* (époux). Il y a aussi un [ʁ] fricatif dans d'autres positions et même un [X] pharyngal en finale absolue (type *la mar*, « la mer »).

[εz'ynɔ ra'sinɔ] ; par ailleurs en provençal, de façon généralisée dès le Moyen-Age, tout -l final postvocalique est vocalisé en -u atone, ce qui donne les très nombreuses diphtongues finales provençales<sup>1</sup> ; en l'occurrence le nom de ce massif montagneux est *Esterèu*.

- *que r(ø)mONTE à la prouto-istòri* (7,15) : le verbe pourrait être en provençal *remounto* [re'munto] ici fusionné avec le français *r(e)monte* + une confusion de la terminaison du verbe (peut-être sous influence du -e graphique en français).
- *pèr lou mounde que counèiS pas la lengo* (8,05) : prononciation d'un -s final et forme venue du provençal rhodanien (la forme locale est plutôt *counouis* [kunuy] ou *counouisse* [ku'nuise]).
- *eS un biais mai eisa pèr Dintra dins aquel espaci imateriau* (8'10 > 8'16) : on retrouve la non-sonorisation du -s en liaison vocalique ; la forme *dintra* est empruntée au languedocien ou au gascon pour *intra* en provençal usuel ; enfin on a un déplacement d'accent tonique sur la dernière syllabe [espa'si], sous l'influence du français, pour [es'pasi], l'expression *espaci imateriau* étant elle-même un calque du français.
- *que soun de racIN que soun pas latinœ* (8'53) : chute de la finale atone -o dans *racin(o)* et transformation de la finale -o [-ɔ] en [œ] ou [ə], sous influence du français ; NB : le maintien systématique des voyelles prétoniques et post-toniques est un trait majeur transféré sur la prononciation provençale du français (d'où le maintien emblématique de nombreux e).
- *douna ei ProuvençO d'encuei* (9'28) : le mot *Prouvençau* [pruveŋ'sau] « Provençal » est transformé par la finale française du mot équivalent, ce qui donne [pruven'so].
- *un/ culturo ouriginaL* (9'32) *de recupera aqueL culturo* (9'39) pour *uno culturo ouriginalo* (...) *de recupera / recoubra aquelo culturo* : article au masculin (*un*) devant un nom féminin (*culturo*) suivi d'un adjectif soit masculin avec une finale

<sup>1</sup> En cas d'homophonie, l'impossibilité est parfois traitée par ajout d'un suffixe, comme *bal* > *balèti* (bal à danser) pour éviter la confusion avec le fréquent *baus* [b'aɥ], « falaise, hauteur » ; idem en cas de -oul qui donnerait une séquence *ou tonique+ou postonique* imprononçable, par exemple pour *soul* devenu *soulet* (« seul »).

inattendue, soit plutôt féminin avec chute du -o atone ; même chose pour *aquel culturo*.

Comme on le voit, sur les trois minutes et demi de l'interview, c'est en moyenne toutes les dix secondes, avec une intensification au long de l'entretien, qu'on repère des marques, très perceptibles, d'hésitations et d'influences fortes du français, ainsi que ponctuellement de l'occitan (au sens de la langue d'oc principalement languedocienne parlée dans l'actuelle région administrative Occitanie) probablement parce que cet auteur utilise une graphie occitane plus ou moins adaptée du languedocien pour écrire le provençal, autre usage inhabituel en Provence.

### 2.1.2. *Paroles d'enseignantes*

L'émission du 26 juin 2022 a été consacrée à l'enseignement bilingue en provençal<sup>1</sup>. On y entend principalement des enseignantes de l'éducation nationale dans une école maternelle bilingue. Il s'agit de personnes légitimées comme locutrices du provençal à la fois par leur fonction et par une institution d'État, le tout renforcé par un passage à la télévision. Voici un relevé de passages illustratifs de provençal utilisé et enseigné dans cette école.

- L'animateur principal de l'émission, depuis de très nombreuses années, ouvre celle-ci avec ces mots : *eici siÂ davÂ l'escolœ meiraL XX* (1'01). On y remarque des voyelles entièrement nasalisées (comme en français non méridional) au lieu des [sjānda'vāŋ] et la chute de la voyelle post-tonique [-ɔ] qui marque le genre dans *meiralo*.
- Interviewée : *la satisfaKciOU de cÂta toutlÙs ÈsÈ* (1'43), pour *la satisfa'sjundekan'ta'tuti(z)ēŋ'sēŋ*, avec un groupe de consonnes [ks] que le provençal réduit toujours à une fricative simple (c'est aussi une caractéristique saillante du français très provençal où on dit « exemple, espliquer, au(g)menter, a(c)tion, etc. ») ; une voyelle semi-nasale finale qui, n'existant en français, est totalement désanalysée : [-u] pour [-ūŋ] (lequel en fait

<sup>1</sup> [https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/programmes/france-3\\_provence-alpes-cote-d-azur\\_vaqui?id=3574696](https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/programmes/france-3_provence-alpes-cote-d-azur_vaqui?id=3574696)

deviendrait [-un] puisque suivi par une dentale). La distribution des appendices consonantiques nasalisés après voyelle semi-nasale en fonction du contexte phonétique postérieur est un phénomène généralisé en provençal traditionnel.

- *eS OUn jue pèr faire parlaR lei pichOU i'AN A un que POSE la questien e l'autre que faU la responso* (enseignante, 2'46) : on retrouve l'absence de sonorisation du -s devant voyelle, substitution du [oun] à [ŷŋ] (article indéfini masculin avec nasalisation inexistante en français) ; ajout d'un -r infinitif à *parla* à cause de la graphie occitane qui écrit *parlar* (comme en français *parler*, avec un -r disparu depuis longtemps) ; absence de nasalisation du -oun de *pichoun* remplacé par un -ou non nasalisé (comme au point précédent), forme *i'an a* (calque du français *y en a*) à la place de *n'a* ou *n'i'a*, alternance avec le français pour *pose* à la place de *pauso* ou *pauvo* en provençal local ['pauzɔ, 'pauvɔ], forme *fau* (1<sup>ère</sup> personne à la place, = « je fais ») à la place de *fai* (3<sup>e</sup> personne) pour « qui fait ».
- *prouvençaO* (enseignante, 3'15) : prononciation de substitution [-'ao] pour la diphtongue provençale emblématique en -u atone (prononcé pleinement : ['au]), en l'occurrence sur le nom de la langue.
- *fasèn d'aKtivita* (enseignante, 7'19) : à nouveau une suite consonantique contraire à l'effacement généralisé de ces suites en provençal, les primos disent *ativita* [ativi'ta] ou *ativeta*, s'ils emploient ce mot. La prononciation -kt- est probablement due à l'influence du français et/ou à celle de la graphie occitane, qui écrit, comme français, des consonnes surnuméraires (ici : *activitat*).
- *avèn besoun de vous* (enseignante s'adressant à un groupe de jeunes enfants (7'35) : en provençal traditionnel, on distingue systématiquement le pronom *vous* [vu, vus] qui s'adresse à une seule personne que l'on vouvoie, et le pronom *vous-autre* ou surtout *vautre* (au masculin) qui s'adresse à plusieurs personnes (qu'on les tutoie ou qu'on les vouvoie) ; l'extension de *vous* est due à l'influence du français.
- *dEIS escolo bilengo i'AN A tres dins lou despartamen, i'a DEIS escàmbi de servìci* (enseignante, 12'32) : le *i'an a* calqué du

français *y en a* a déjà été signalé ; ici on remarque l'absence du partitif spécifique du provençal (*de, d'* devant voyelle), remplacé par l'équivalent de l'article pluriel (*dei, deis* devant voyelle) sur le modèle du français. C'est un trait emblématique du provençal traditionnel (où on dirait *d'escolo bilengo, n'a tres... li a d'escàmbi....*).

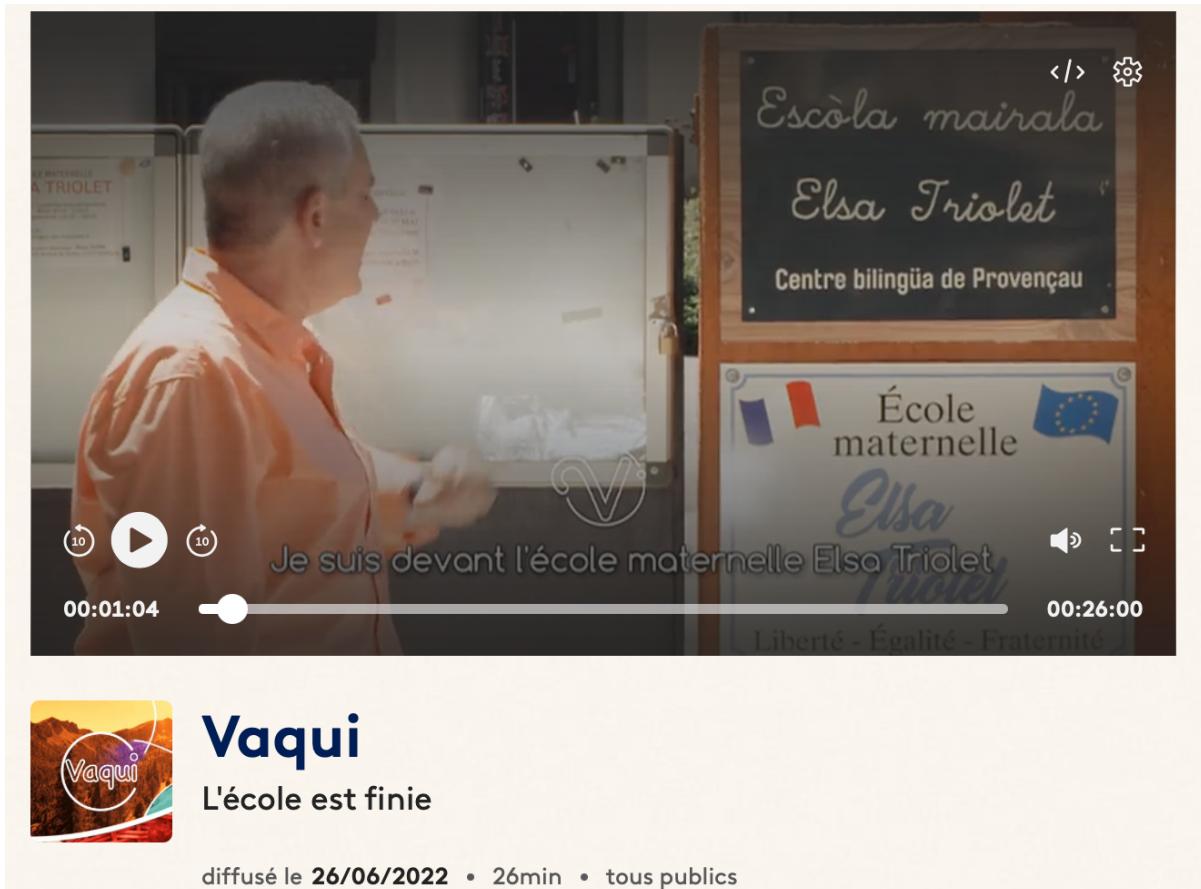
- *lei pichoun escoutÈs bèn* (enseignante, 16'29) : terminaison des verbes en -i et -r employée pour un verbe -a (on dirait *escoutas*) ou bien influence du français *écoutez*.
- *es uno istòri qu'avèn FA* (enseignante, 18'03) : absence d'accord de *fa* sous influence du français ; en provençal traditionnel l'accord du participe passé est généralisé, comme en italien, on dirait ici spontanément *es uno istòri qu'avèn facho*.

### 2.1.3. Panneau et tableaux d'une école

Ces usages sont confirmés par des panneaux filmés dans la classe, dont j'ai fait quelques captures d'écran.

Sur l'image 1 ci-dessous, on voit sur le panneau d'entrée de l'école : *Centre bilingüa de Provençau*, en graphie occitane. Quelle que soit la graphie, la forme *bilingüa* pour « bilingue » est une étrangeté, puisque, d'une part, il n'y a aucune raison d'avoir un *ü* (on attendrait au féminin une forme *bilenga* en graphie occitane, *bilengo* en graphie provençale) et que, d'autre part *centre* étant masculin on attend en fait une forme masculine de type *bilengue* et non une forme féminine.

### Image 1 – Panneau d'entrée de l'école



**Vaqui**

L'école est finie

diffusé le 26/06/2022 • 26min • tous publics

Sur l'image 2 ci-dessous, on voit écrit *bibliotecera* avec une prononciation probable : [biblioute'serɔ] forme inattendue pour « bibliothécaire » puisqu'on dit spontanément en provençal *biblioutecàri* sur le modèle de tous les noms épicènes de métiers en -*ari* (comme *noutàri*, *coumessàri*, avec le suffixe issu du latin *-ariu*) ou *biblioutecaire* ([‘aire] au masculin) *biblioutecairo* (au féminin) sur le modèle des noms d'activités en *-aire* / *-airo* ou *-arelllo*, comme *libraire* [li'bRaïre] / *librairo* (f.) ou *dansaire* (m.) / *dansarello* (f.). Toutes les langues romanes de proximité, italien, corse, castillan, catalan ont une forme en *-ari* issue de *-ariu(s)*. La forme *bibliotecera* est donc particulièrement étonnante, pour ne pas dire aberrante<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On peut également faire l'hypothèse d'un calque du français, y compris dans l'emploi du -c- en négligeant le fait qu'il se trouve devant un -e : *bibliothécaire* > *biblioutec-era*. La forme reste graphiquement incohérente.

## Image 2 – Panneau affiché dans l'école



Sur la même image 2, on voit écrit en haut à gauche *lo responsable dau materiau*, où *materiau* traduit, par calque, le français « matériel ». En provençal usuel, ce « matériel » se dirait plutôt *leis eisino* ou *lei besouguo*, ceci d'autant que *materiau* est surtout employé comme adjectif au sens de « lourd, grossier, prosaïque ». Si les emprunts lexicaux au français sont fréquents chez les primos, ce n'est pas, ou rarement, pour des mots usuels très présents en provençal et sans nécessité d'un prestige particulier, qui, le cas échéant, appelle un mot français.

On y voit également écrit, en bas à droite, *lo sportiu* (prononciation probable : [lu spuR'tiu]). La règle générale en provençal traditionnel est de ne jamais avoir de suite s+consonne à l'initiale d'un mot, où le s- est toujours appuyé par un *e-* [e] dit épenthétique, d'où en provençal *espalo* (« épaule », < latin pop. *spalla* < latin *spatula*) ou *esta* (participe passé « été », < latin *statu*) ou encore la provençalisation du français « scaphandre » en *escafandre*. On attend donc ici *l'esportiu* (en graphie occitane, qui écrit d'ailleurs le *e-* de *espatla* « épaule ») ou *l'espouriéu* en graphie provençale. Il s'agit donc très probablement d'un calque mophosyntaxique du français « le sportif ».

### 2.1.3. Commentaires de primos

Les commentaires des primos consultés sont vifs :

1. A propos de l’érudit sur les toponymes de l’Estérel :

- « Comment on peut écrire un livre pour expliquer des noms d’endroits en provençal en sachant si peu et si mal la langue ? » (message écrit).
- « A pas crento quel ome de barja tant mau à la televisien ? » (message oral)<sup>1</sup>
- « Fau pamens s’encrèire proun pèr desparla coumo acò davans lou mounde » (message écrit)<sup>2</sup>
- « Il ferait mieux de parler français » (message écrit)

2. A propos du reportage sur l’enseignement :

- « A coumo se iéu fahiéu lou proufessour d’anglés, en pas sachènt lou parla »<sup>3</sup> (message oral)
- « C’est scandaleux, je n’ai pas de mots pour dire à quel point c’est triste et rageant de voir comme ils se foutent de notre langue au point de la faire enseigner par des gens qui ne savent ni la parler ni l’écrire ; c’est le coup final » (message écrit)
- « S’es pèr ensigna ‘cò i pichot, tant pas i’ensigna » (message oral)<sup>4</sup>
- « es uno vergougno coumpleto » (message écrit)<sup>5</sup>

## 2.2. Du provençal sur un atlas sonore du CNRS

Le *Laboratoire d’Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l’Ingénieur* (LIMSI) est un laboratoire CNRS de la prestigieuse université Paris-Saclay. Il a développé et mis en ligne depuis 2017 une carte interactive intitulée *Atlas sonore des langues régionales de*

---

<sup>1</sup> « Il n’est pas gêné, ce monsieur, de baragouiner si mal à la télévision ? ».

<sup>2</sup> « Mais il faut vraiment se croire supérieur pour dire n’importe quoi comme ça en public ».

<sup>3</sup> « C’est comme si moi j’étais professeur d’anglais sans savoir le parler ».

<sup>4</sup> « Si c’est pour enseigner ça aux enfants, autant ne pas leur enseigner ».

<sup>5</sup> « C’est une honte totale ».

France (<https://atlas.limsi.fr>). Sur la page d'accueil, cet atlas est présenté comme « le résultat de la collaboration pluridisciplinaire de deux linguistes, chercheurs au CNRS : Philippe Boula de Mareüil et Albert Rilliard et d'un chercheur en visualisation d'information, Maître de conférences à l'Université Paris-Saclay : Frédéric Vernier ». L'atlas est également présenté comme soutenu par de nombreux organismes de recherche scientifique, dont des universités. Il s'agit d'une ressource présentée et perçue comme fiable, scientifique, prestigieuse.

### 2.2.1. Points d'enquête en zone provençale

La partie considérée comme provençale figure en rouge (cf. capture d'écran ci-dessous). Les points d'enquête y sont, par ordre alphabétique : Aix, Antibes, Caromb, Forcalquier, Maillane, Marseille, Nice, Sanary.

**Image 3 – Capture d'écran de la partie provençale de l'Atlas du LIMSI**



La méthode a consisté à faire traduire et enregistrer à l'oral la fable d'Ésope sur le vent et le soleil, qui avait déjà servi à la première grande enquête de l'association phonétique internationale il y a plusieurs décennies. Si l'on en croit un article avec interview paru le 26/09/2017 dans la revue spécialisée en ligne *Thot Cursus*<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> <https://cursus.edu/fr/11445/latlas-sonore-des-langues-regionales-francaises>, consulté le 10 novembre 2022.

Trouver des locuteurs qui parlent le breton, le catalan ou encore le provençal, ça passe encore. Là où ça devient compliqué, c'est au moment de dénicher des personnes qui connaissent des langues très peu parlées encore de nos jours. C'est le cas du flamand occidental, qui, selon les chercheurs du LIMSI à l'origine de ce projet, n'est sans doute guère plus pratiqué que par trois ou quatre personnes, très âgées qui plus est.

Un de ces chercheurs, Frédéric Vernier (qui est également maître de conférences à l'université Paris-Sud) insiste sur le fait qu'il « faut trouver des gens du cru, représentatifs de la langue qu'ils parlent ». Par chance, ce projet a su éveiller la curiosité et l'intérêt de nombreuses associations de protection et de pratiques des langues régionales qui ont pu les aider dans leur recherche.

Quelle langue parlent (et écrivent) les informateurs et informatrice de Provence, supposés « des gens du cru, représentatifs de la langue qu'ils parlent » ? Quelles associations ont été contactées ? Quelques remarques globales préalables sont nécessaires.

1. Lorsque l'on clique sur un point d'enquête, le texte traduit en provençal apparaît en bas de l'écran en même temps que démarre l'enregistrement. On remarque immédiatement que les textes apparaissent toujours en graphie occitane dite « classique », qui est pourtant peu usitée en Provence. Sur les sept versions en Provence proprement dite<sup>1</sup>, trois seulement ont une version en graphie provençale dite « mistralienne », qui n'apparaît pas automatiquement mais seulement à condition qu'on aille la chercher. Or, certaines de ces traductions (Maillane et Sanary, probablement aussi Caromb<sup>2</sup>) n'ont manifestement pas été fournies par leurs auteurs en graphie occitane pourtant présentée comme première sur le site. Ce choix n'est pas anodin du point de vue des primos, comme on le verra plus loin, puisque la graphie dite « mistralienne » est très populaire en Provence. Elle occupe la

<sup>1</sup> Nice constitue une situation historique et linguistique distincte. C'est le seul cas où chaque version graphique (occitane et niçoise) est liée à un enregistrement différent.

<sup>2</sup> J'ai reconnu à coup sûr la voix de l'auteur à Maillane et celle de Sanary est tout simplement la mienne, puisque mon collègue Ph. Boula de Mareüil n'ayant aucun enregistrement dans le Var, je lui ai proposé mes services.

quasi-totalité des usages, notamment parce qu’étant fortement phonétique, elle est transparente pour les locuteurs et locutrices et permet de noter les variations locales de prononciation auxquelles les Provençaux sont très attachés<sup>1</sup>. A l’inverse, la graphie occitane est massivement perçue en Provence comme calquée du français, élitiste, inadaptée pour écrire le provençal et davantage encore pour transcrire ses variations locales. Elle n’est ni familière ni transparente pour les primos, qui, souvent, n’y reconnaissent pas leur langue, comme l’ont montré plusieurs enquêtes et de nombreuses déclarations d’écrivains, d’enseignants et d’associations opposés à cette graphie (Blanchet, 1992, 2002, 2022a).

2. Si l’on excepte Caromb et Maillane (villages de 3000 habitants), toutes les enquêtes sont faites dans des villes, soit très grandes (agglomération d’Aix-Marseille), soit moyennes (Antibes, Sanary, Forcalquier). Or les villes sont les zones où les primos sont proportionnellement les moins nombreux, pour des raisons sociolinguistiques bien connues (francisation plus ancienne, brassages de populations favorisant l’usage de la langue dominante comme langue véhiculaire, et, en Provence, zones principales de submersion démographique par des Français venus d’ailleurs depuis les années 1960, cf. Blanchet 2022a).

### ***2.2.2. Commentaires d’internautes***

Lors d’un colloque en ligne organisé par la Société Linguistique de Paris le 26 mai 2021<sup>2</sup>, intitulé « Les langues régionales de France : nouvelles approches, nouvelles méthodologies, revitalisation », Ph. Boula de Mareüil a présenté des éléments sur la réception en Provence de son Atlas. Il a notamment recueilli et commenté des discours sur les

---

<sup>1</sup> D’où l’application de la notion de polynomie au provençal, à la fois par les principaux réseaux d’associations dès 2002, par le Conseil régional en 2003 et en 2016.

<sup>2</sup> <https://www.slp-paris.com/pdf/RES-12-06-2021.pdf>

formes provençales (écrites et orales) présentées sur l'Atlas, que je reproduis ici<sup>1</sup> :

*Haro sur les néo-locuteurs !*

- (9) ça sent la connerie occitaniste
- (10) la voix de Marseille ne dit pas le parler de Marseille ; les autres voix provençales sont bien approximatives (sauf Forcalquier, Sanary et Nice). Sans compter les fautes multiples : *bufar* et *bofar* dans le même texte montpelliérain (il faut choisir) ; [...] emploi du passé composé « à la française » au lieu du présent (Maillane, Caromb, ce qui est une énorme faute)
- (11) [Tel locuteur] huguenot!) préfèrerait ne pas apparaître dans l'Atlas plutôt que de voir son texte écrit en occitan!
- (12) Donnerait-on comme exemple de langue française, surtout quand on la localise territorialement, le parler d'un étranger qui la maîtrise imparfaitement, même s'il parvient à bien communiquer dans la population locale ? [...] On peut en débattre à l'infini.

18

**F. Mistral, le Nobel et le Félibrige**

- (6) Le choix de la graphie alibertine (ou occitane) pour la retranscription de la langue provençale est inadapté à la lecture de la langue et incomprise des provençaux. La graphie utilisée en Provence à 95% est la graphie dite "mistralienne". Elle convient à l'ensemble des dialectes provençaux, sa qualité et sa beauté récompensées par un prix Nobel en 1904 en témoignent.
- (7) Pour des chercheurs du CNRS, il est étonnant que vous ne sachiez pas que le seul Prix Nobel de Littérature a été donné en 1904 à Frédéric Mistral pour la totalité de son œuvre en Provençal et en particulier bien sûr son Trésor du Félibrige. Pourquoi ne pas avoir fait confiance aux structures compétentes en place comme le Félibrige....?
- (8) Le provençal de Maillane [...] est claire de fautes s'en est honteux . je ne peux pas faire confiance à votre site et je le ferai savoir!!!

17

<sup>1</sup> Les titres des encadrés sont Ph. B. de M. NB : en (8) il faut probablement lire « *clafies* », provençalisme très courant en français de Provence, signifiant « pleines ».

### Graphie « occitane » vs « mistralienne »

- (1) je trouve que transcrire la fable en graphie « occitane » dite classique en écoutant le parler de Maillane, pays de Mistral est une faute, faute que j'attribue à votre méconnaissance de la langue provençale. [...] Les provençaux ne sont pas des occitans, la Provence n'est pas l'Occitanie et leur langue s'appelle le provençal et non l'occitan.
- (2) nous remarquons que la transcription est occitane pour Marseille, Aix, Forcalquier et même pour Maillane
- (3) A Maillane, patrie de Mistral, transcrire en graphie occitane recomposée ne vous choque pas ! Vous êtes chercheurs alors chercher ne vous laissez pas enfumer par l'idéologie occitaniste.
- (4) Mistral a dû se retourner dans sa tombe.
- (5) Le Provençal est une langue à part entière et la pression de l'éducation nationale et des enseignants à nous apprendre l'Occitan <sup>16</sup> ne nous plaît pas du tout.

Les critiques portent :

- Sur la langue présentée, qualifiée d'approximative, fautive, « à la française », imparfairement maîtrisée (par un locuteur « étranger »), faute de passer par des organismes « compétents », à l'exception de certains points dont la langue semble perçue, à l'inverse, comme juste et fidèle à l'usage local (Forcalquier, Nice, Sanary<sup>1</sup>) ;
- Sur la graphie occitane utilisée de façon prioritaire, qualifiée d'inadaptée, fautive, idéologique, imposant une absorption du provençal par l'occitan, avec une focalisation sur le village de Mistral, Maillane (où même la transcription en graphie provençale est erronée : elle porte d'ailleurs des traces de graphie occitane, tout comme à Caromb), sur l'image symbolique de Frédéric Mistral et sur sa légitimité (prix Nobel).

La démarche est mise en question comme non scientifique, non fiable, idéologique, ce que résume la formule lapidaire « ça sent la connerie

---

<sup>1</sup> La même appréciation peut être portée sur les enregistrements de Maillane et d'Antibes.

occitaniste ». La tonalité des propos est souvent très vive, en colère, indignée, point significatif sur lequel je reviendrai.

Si l'on examine de près les textes oraux et écrits, on y constate en effet :

- des formes empruntées à l'occitan (languedocien) comme *bufa(r)* pour *boufa* « souffler »<sup>1</sup>, à Aix et à Marseille, *mès* pour *mai* (« mais ») à Marseille, *vejeron* pour *veguèron* (« virent ») contrairement à ce qui écrit (Aix), r roulés à plusieurs battements comme en occitan (languedocien) (Aix) ;
- des formes sous influences du français : déplacements d'accents toniques vers la finale (Aix) ; préférences pour des termes similaires au français comme *biso* (pour « vent froid du nord »), inusité dans presque toute la Provence sauf parfois dans la vallée du Rhône et la très Haute Provence), *disputa* (qui signifie surtout « discuter » en provençal) ou *renouncia* (« renoncer ») d'usage rare en provençal ordinaire ; suite de pronoms inhabituelle *lo(u)* *li* (Aix), prononciation des nasales inadaptée au contexte phonétique (par exemple [n] devant [s] dans *dins soun* ou *renounciè* à Aix), prononciation en [-ə] du -o final (Caromb)<sup>2</sup> ; préférence pour le passé composé sur le prétérite (Maillane, Caromb, Antibes) ;
- des approximations lexicales, comme *agacha(t)* pour « regardé, considéré » (Marseille) alors que ce verbe signifie d'habitude « surveillé » ;
- l'influence commune de chacune des deux graphies qui notent mal, quoique différemment, la 3<sup>e</sup> personne du pluriel des verbes à l'infinitif en -a (finale écrite *-on* en graphie provençale et *-an* en graphie occitane) dont la prononciation traditionnelle généralisée est identique à celle des autres groupes : [-üŋ] (Aix, Caromb).

---

<sup>1</sup> C'est ce que confirme l'Atlas linguistique de la Provence, repris dans Bouvier, Martel et Brun-Trigaud, 2016, 79.

<sup>2</sup> On l'entend aussi chez des primocuteurs dans la vallée du Rhône.

### 2.3. Néolocuteurs et locuteurs approximatifs

S'agit-il de *néolocuteurs* et/ou de locutrices-locuteurs *approximatifs* ? La densité des hésitations, des formes inattendues (jugées « fautives » par les primos), des influences du français et des choix graphiques, conduit à s'interroger<sup>1</sup>. Les définitions des néos proposées par la plupart des chercheurs cités précédemment englobent des niveaux de capacité d'usage variés, qui peuvent aller jusqu'à une fluidité comparable à celle de primos intensifs (par exemple celle du présentateur de l'émission de télévision), sans en exclure des niveaux de moindre aisance. On peut donc inclure des locuteurs *approximatifs* (au sens : « qui approchent du niveau seuil dans la langue »<sup>2</sup>) dans les néos « malgré » leurs capacités linguistiques et communicationnelles limitées. Un argument supplémentaire, qui vient compenser le caractère approximatif de leurs énoncés, est la légitimité, voire la représentativité que leur donnent leur exposition médiatique et leurs fonctions, notamment d'enseignants et d'enseignantes de provençal.

Dans une enquête récente réalisée auprès d'universitaires qui forment les nouveaux / futurs enseignant.e.s de langue(s) d'oc et présentée lors de 3<sup>e</sup> congrès de revitalisation des langues minorisées à Perpignan en 2022, C. Lagarde (à par.<sup>3</sup>), a rassemblé les avis des universitaires sur la langue parlée par leurs étudiants et étudiantes. Les réponses des universitaires, souvent d'une génération de primos, sont convergentes. Ils et elles constatent :

- Per çò qu'es de la *fonetica* e de la *prosodia*, lo constat es pro maissant. I a qui parla de “lacunas ontologicas”, en rapòrt amb la manca de socializacion de la lenga, e del procés de normalizacion de l'accent en francés (pèrdia del francés

---

<sup>1</sup> Qu'il soit bien clair, j'y reviendrai, qu'il ne s'agit pas de stigmatiser en eux-mêmes et pour eux-mêmes tel type de locuteur ou telle forme de langue, et encore moins des individus (d'où l'anonymat du corpus présenté). Il s'agit d'analyser des rapports sociolinguistiques collectifs.

<sup>2</sup> Entre A1 (élémentaire) et B1 (indépendant) selon l'échelle européenne standard qui va jusqu'à C2.

<sup>3</sup> Que lou graciéu fouaço de m'agué passa soun tèste e permés de lou cita aqui.

regional), qu'influéncia tanplan la realization de l'accent tonic coma la prosodia o lo tractament de ligason de las finalas (...) la lenga de mantunes estudiants franceses *un ersatz d'occitan* (...) [Pour ce qui est de la phonétique et de la prosodie, le constat est très mauvais. Certains parlent de "lacunes ontologiques", en lien avec le manque de présence de la langue dans la société et avec le processus de nivèlement de l'accent en français (perte du français régional), qui influence aussi bien la réalisation de l'accent tonique que la prosodie ou le traitement des liaisons des finales (...) la langue de beaucoup d'étudiants français est un ersatz d'occitan]

- Tan grèus, encara que mens vesedors, son los problemes de *morfòsintaxi*. Del costat de la sintaxi, son los *calcs* del francés, sus la basi de traduccions literalas de la lenga dominanta (...) [Aussi graves, quoi que moins visibles, sont les problèmes de morphosyntaxe. Du côté de la syntaxe, ce sont des calques du français sur la base de traductions littérales de la langue dominante]
- Dins lo domeni *lexical*, la plaga son los *gallicismes* : la distància entre las solucions dels vernacularis afrancesits e dels purismes neologics, crea qualche còp lo doble (...) [Dans le domaine lexical, la plaie, ce sont les gallicismes: la distance entre les solutions des vernaculaires francisés et des purismes néologiques crée parfois le doute]
- Lo bilanç es doncas pro negatiu : la 'devitalizacion' lingüistica de l'occitan es tala que lo present es fòrça problematic, e questiona l'avenidor de la lenga, dels estudiants e ensenhaires de la lenga, coma transmeteires e 'agents' de revitalizacion de l'occitan [Le bilan est donc assez négatif: la dévitalisation linguistique de l'occitan est telle que le présent est très problématique, et met en question l'avenir de la langue, des étudiants et enseignants de la langue, comme transmetteurs et "agents" de revitalisation de l'occitan].

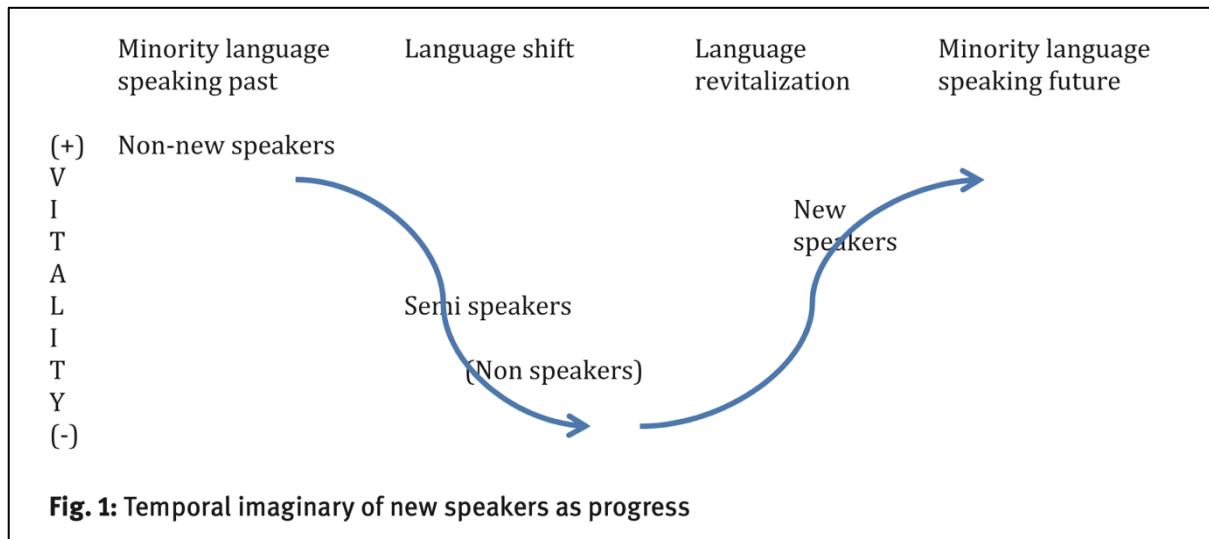
La mise en question des compétences linguistiques et communicationnelles des néos, estimées très insuffisantes, ne provient pas seulement de primos « ordinaires ».

### **3. La présence simultanée des primolocuteurs et des néolocuteurs, enjeux et conséquences**

On l'a vu plus haut, les relations entre néos et primos sont ambivalentes, faites de catégories intermédiaires, sujettes à des hiérarchisations croisées. Elles produisent des écarts, des tensions, voire des conflits, dont le corpus provençal étudié ci-dessus fournit un exemple significatif.

#### **3.1. Un schéma « idéal » de substitution**

La plupart des analyses inscrivent l'apparition des néos dans le schéma général du processus de substitution linguistique. Une langue dominante remplace progressivement une langue d'abord minorée (qualitativement) puis minorisée (quantitativement), avec arrêt de la transmission, diminution drastique de ses locuteurs et locutrices par « héritage » familial et social, disparition des primos, d'où d'éventuels mouvements militants qui mettent en œuvre un projet de revitalisation, avec réapprentissage formel de la langue, apparition voire développement de néos qui remplacent les primos. Ce processus est principalement envisagé comme séquentiel : les néos ne se développeraient qu'au moment de la disparition des primos. C'est par exemple, ce que propose le schéma « imaginaire » de progression d'A. Jaffé (2015, 24) :



C'est l'exemple type que donnent Ó Murchadha et coll. (2018, 9) à propos de l'Île de Man :

For example, while it is generally accepted that the last ‘native’ speaker of Manx died in 1974, the language is spoken today by individuals who have acquired proficiency mainly through educational initiatives and through their own personal commitment to the language. Were it not for these new speakers, the Manx language would not exist as a spoken language<sup>1</sup>.

Enfin, c'est un discours devenu habituel en France, y compris de façon performative pour les tenants de la langue dominante, de parler des langues dites régionales au passé et de les ranger du côté d'un « patrimoine » muséifié, du côté des « langues mortes »<sup>2</sup>. C'est un discours que l'on entend aussi souvent du côté des néos dont la place serait justifiée par la disparition des primos.

<sup>1</sup> « Par exemple, puisqu'il est généralement considéré que le dernier locuteur ‘natif’ du mannois est mort en 1974, ce sont des individus qui en ont principalement acquis la capacité via des projets éducatifs et leur engagement personnel qui parlent aujourd’hui cette langue. Sans ces locuteurs, la langue mannoise n'existerait plus comme langue parlée ».

<sup>2</sup> J'en ai étudié un corpus significatif dans Blanchet, 2021.

### 3.2. Une présence pourtant massive de primolocuteurs et primolocutrices

Pourtant, toutes les enquêtes montrent que, dans la plupart des cas, les langues dites régionales de France européenne continentale et de Corse<sup>1</sup> ont encore aujourd’hui bien davantage de primos que de néos.

E. Urteaga montre ici même à propos du Pays Basque entier (Nord et Sud<sup>2</sup>) que « 65,2% des bascophones le sont d’origine, 19,2% sont des bilingues d’origine et 15,7% sont de nouveaux bascophones ». La part des néos a augmenté (ils n’étaient que 3,9% en 1996), tendance qui confirme la pertinence d’analyser les rapports entre néos et primos, mais elle reste très minoritaire. L’enquête réalisée en 2018 par le Conseil régional de Bretagne<sup>3</sup> montre que moins de 10% des locuteurs et locutrices déclaré.e.s ont appris le breton et/ou le gallo en suivant un enseignement ou par autoformation (ce qui n’exclut pas une immersion sociale, cf. les catégories proposées par N. Sorba *supra*). On note une forte augmentation chez les jeunes pour le breton (53% chez les 25-39 ans et 90% chez les 15-24 ans qui représentent en tout seulement 5% des brittophones). L’enquête sur la langue corse publiée fin 2022<sup>4</sup> montre que « près des ¾ des corsophones l’ont appris dès le plus jeune âge » (p. 94), 81% avec leurs grands-parents et/ou 74% avec leurs parents. Enfin, et pour ne pas multiplier les exemples redondants, l’enquête « relative à la pratique et aux représentations de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et au Val d’Aran » réalisée par l’Office Public de la Langue Occitane en 2020<sup>5</sup>, montre que 70% des locuteurs et locutrices ont appris l’occitan en famille, 37% avec des proches, 7% au travail et seulement 8% à l’école, ces milieux d’apprentissage se recoupant (total > 100%), ce qui réduit encore la part de celles et ceux qui n’en ont fait qu’un apprentissage scolaire.

<sup>1</sup> Dans les outremer, la question ne se pose pas puisque les langues endogènes sont largement majoritaires, d’usage quotidien généralisé, bien davantage que le français.

<sup>2</sup> Où le basque a statut de langue officielle, généralisée dans le système éducatif.

<sup>3</sup> <https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Etude-sur-les-langues-de-bretagne.pdf>

<sup>4</sup> <https://www.isula.corsica/assemblea/docs/rapports/2022O2303-annexe.pdf>

<sup>5</sup> [https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO\\_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020\\_Results.pdf](https://www.ofici-occitan.eu/wp-content/uploads/2020/09/OPLO_Enquete-sociolinguistique-occitan-2020_Results.pdf)

L'enquête ajoute que 66% ont au moins une personne de leur entourage qui parle ou qui parlait occitan, grands-parents en tête. En ce qui concerne la Provence, nous n'avons pas d'enquête quantitative comparable disponible, mais le croisement de plusieurs enquêtes et sources démographiques indique que les tendances y sont probablement similaires, et ceci d'autant plus que l'enseignement du provençal y est plus rare à l'école, l'enseignement *en* provençal presque inexistant, quoiqu'un enseignement associatif principalement fréquenté par des adultes (notamment retraités) y soit bien développé (Blanchet, 2022a).

Les primos constituent donc une immense majorité des locuteurs. Si on y ajoute la part des néos qui ont appris la langue au moins pour partie en contact avec des primos, la part des néos dont la langue est elle aussi potentiellement une « néovariété » (par exemple du « néoprovençal »), apparaît très réduite. L'argument selon lequel la rareté des primos expliquerait voire justifierait le développement d'une « néovariété » chez les néos est par conséquent irrecevable.

### **3.4. Envisager d'autres explications sur les rapports entre primolocuteurs et néolocuteurs**

Il faut donc poursuivre les analyses. La coprésence, en tout cas sur la période en cours depuis 4 ou 5 décennies, d'une forte majorité de primos peu mobilisés et d'une petite minorité de néos très entreprenants, est un facteur-clé des situations sociolinguistiques qui crée manifestement une situation contradictoire, marquée à la fois par une continuité et une discontinuité, source de tensions.

A défaut de tenir suffisamment leur légitimité de leurs compétences linguistiques (les modèles de langue étant presque toujours les primos mais l'idéologie linguistique française, normative et élitiste, vient contrecarrer ce modèle populaire) ou de leur proportion (partout très faible), les néos pourraient tenir leur position sociolinguistique de leur position sociale, qui facilite leur mise en visibilité, laquelle renforce à son tour leur position, etc.

#### 4. Des néolocuteurs dominants ? Revitalisation ou spoliation ?

Selon la plupart des études déjà citées ici, et selon mes propres observations du terrain provençal, les néos sont massivement issus de milieux à fort capital symbolique (culturel, éducatif, linguistique via leur langue<sup>1</sup> qui est la langue dominante) et partiellement économique (classes moyennes). Il s'agit principalement d'enseignants et d'enseignantes, d'agents de la vie culturelle et du spectacle vivant (bibliothécaires, artistes, animateurs et animatrices...), de cadres moyens des collectivités territoriales et de la fonction publique, etc. Ce sont les mêmes milieux qui sont identifiés ici même dans l'article de M. Branca et dans les études qu'elles y citent. Dans ses travaux sur le Félibrige entre 1850 et 1914, Ph. Martel (2003 ; 2010) a montré que les militants linguistiques et culturels en Provence, et dans les pays d'oc en général, sont surtout des notables (enseignants, fonctionnaires, prêtres, notaires...), des petits bourgeois, des commerçants, bien davantage que des paysans et des ouvriers qui ont fini par constituer au XXe siècle le principal réservoir de primos (y compris les immigrés italiens de même milieu social). On peut donc se demander si la lutte des places comme référence linguistique n'est pas aussi une question de rapports sociaux de domination, qui s'inscrirait en toute cohérence dans le processus global d'hégémonie sociolinguistique en France, dont les primos des langues régionales sont la cible.

C'est en tout cas surtout en ces termes que s'expriment les primos que j'ai interrogés sur le corpus d'émissions télévisées (corpus 1) et sur l'atlas sonore (corpus 2) :

Sur le corpus 1 :

- « Finalement, c'est qui ces gens ? D'où ils sortent ? Pour qui ils se prennent ? Qu'est-ce qui leur prend d'oser dire qu'ils enseignent en provençal ? Pourquoi on leur apprend pas d'abord suffisamment la langue ? Pourquoi on vient pas nous demander de leur apprendre, de les aider ? Sian pas de gusas, avèn pas de niero !<sup>1</sup> » (message oral).

---

<sup>1</sup> « On n'est pas des bandits, on n'a pas de puces ».

- « Figuro-te lou mespres que se prenèn en pleno trouncho quouro vesèn qu'un que saup pas la lengo parlo dins lou poste. E qu'un fube de mounde vai ausi acò en se cresènt d'ausi de prouvençau. Coume s'aquest charabia èro tout ce que soubro de la lengo nostro. Mai perqué dounc parlo pas francés ?<sup>1</sup> » (message écrit, à propos de la 1<sup>ère</sup> interview).
- « Si garçon talamen de nautre e de nouasto lengo que li agrado miés d'ana demanda à de gènt de lengo franceso de la mau-parla pèr faire coumo<sup>2</sup> » (message écrit).
- « Ils font semblant d'accepter le provençal. Mais ils n'en veulent pas. En tout cas pas du vrai provençal. Au plus ils acceptent un pseudo-provençal à condition qu'il soit bien francisé, que ça fasse propre et joli, pas du "gros" provençal de plouc qui fait tache » (message écrit à propos du provençal à la télévision et à l'école).

Sur le corpus 2 :

- « C'est des bobos qui jouent à s'encanailler en parlant la langue du peuple, enfin ce qu'ils croient être la langue du peuple parce que, le peuple, il parle pas comme ça. Pour eux, cette langue, c'est un jeu. Pour nous, parce que c'est notre langue et qu'on nous l'a interdite, c'est une souffrance » (message oral).
- « Nous auront puei tout rauba : aro es à de Franchimand que li demandon de parla prouvençau à lue de nautre Prouvençau »<sup>3</sup> (message oral).
- « Escouto-li aquéli fifi qu'arrougantejon de charra nosto lengo ! Coume de gamato ! pulèu que demanda i gènt que sabon... Mai

---

<sup>1</sup> « Imagine le mépris qu'on se prend en pleine gueule quand on voit que quelqu'un qui ne sait pas la langue parle à la télé. Et que beaucoup de gens vont entendre ça en croyant entendre du provençal. Comme si ce charabia était tout ce qu'il reste de notre langue. Mais pourquoi donc est-ce qu'il ne parle pas français ? »

<sup>2</sup> « Ils se foutent tellement de notre langue qu'ils préfèrent aller demander à des gens de langue française de la parler, mal, pour faire semblant ».

<sup>3</sup> « Ils nous auront donc tout volé. Maintenant c'est à des Français de langue française qu'on demande de parler provençal à notre place ».

sian de pàuri mesquin, nous-autre, sian pas proun ana à l'escolo, nous mandon mume pas un cop d'ieu »<sup>1</sup> [message oral].

- « An coucha lou prouvençau dei viro, e puei lei moussurot e lei damoto si soun engaunna à francihouteja. Aro es sei felen, afrancesi en plen, que servon d'eisèmple de nouastro lengo. E que ti la jargounejon qu'estrasso leis auriho. Li a dequé s'enrabias ! »<sup>2</sup> (message écrit)

Il faut ajouter que certains commentaires apprécient aussi, malgré tout, les efforts qui sont faits pour essayer de parler provençal, de le faire apprendre aux enfants, de le mettre en valeur à la télévision.

L'ensemble des commentaires met en avant un élément nouveau qui intervient ici fortement dans les sentiments des primos à propos, non pas des néos en eux-mêmes, mais de leur mise en avant comme exemple-type de la langue par la médiatisation (télévision, site internet de référence) et/ou par la place occupée (enseignement, érudition). On peut en rendre compte en termes de sentiment de dépossession ou de spoliation : les classes dominantes, et parmi elles des locuteurs de la langue dominante, s'emparent d'une langue de classes dominées et s'en servent à leur place de façon à la fois approximative, déconnectée de ses sources, pliée aux modèles dominants — y compris linguistiques. Le fait d'imposer aux usages de langue minorée l'imitation des normes de la langue dominante (hexis langagière par exemple prosodique / phonétique, standardisation, graphie archaïsante et savante, calques linguistiques) contribue à la légitimation des « néos » et à la délégitimation des « primos » décidément trop « peuple ».

---

<sup>1</sup> « Écoute-les ces petits bourgeois pleins d'arrogance ! ils parlent si mal notre langue ! Plutôt que demander aux gens qui savent... Mais nous sommes des pauvres bougres, nous, nous ne sommes pas assez allés à l'école, ils ne nous jettent même pas un regard ».

<sup>2</sup> « Ils ont chassé le provençal des villes, et puis les petits bourgeois ont singé les Français de Paris. Maintenant leurs petits-enfants complètement francisés servent d'exemple de notre langue. Pourtant ils la baragouinent au point que ça fait mal aux oreilles. Il y a de quoi se mettre en colère, tu sais ! ».

Ce phénomène rappelle la question de la spoliation des populations à l'origine de musiques « traditionnelles » que des productions musicales urbaines-modernisées-métissées assimilées aux normes dominantes exploitent à leur profit sans considération pour la « propriété intellectuelle collective » de ces pratiques culturelles autochtones et historiques (Blanchet, 2022b). Une des personnes que j'ai interrogées a ainsi déclaré (en provençal) : « Ils nous auront donc tout volé ». Ce qui vient ajouter de la tension à ce sentiment, c'est qu'il s'inscrit dans la perception de la continuation et de l'aboutissement accéléré d'un processus de substitution linguistique par relégation sociale. En effet, dès lors qu'ils et elles occupent les places et les fonctions où on se sert de cette langue de façon visible et valorisée, les néos se substituent comme locuteurs légitimes aux primos dont la relégation sociale et linguistique est ainsi renforcée, dans une double diglossie. L'émergence des néos, dans ces conditions, n'est pas perçue comme un moyen de revitalisation mais, à l'inverse, d'accélération de la « mort » de la langue, éventuellement remplacée par une autre langue, celle des néos s'ils parviennent à la pérenniser.

## 5. Conclusion : Mieux comprendre les tensions pour rétablir des continuités

Les tensions observées entre primos et néos vont bel et bien au-delà de la seule question linguistique. Derrière la question de « l'authenticité » de la langue minoritarisée en cours de revitalisation, il y a surtout une question sociolinguistique, celle des rapports de domination. La discontinuité linguistique observée revient à une discontinuité sociale : séparation des milieux sociaux, relégation des milieux qui rassemblent la plupart des primos, maintien des normes dominantes — sociolinguistiques et plus largement sociales. C'est une tendance forte mais elle n'est pas effective dans tous les cas, comme le propose la typologie affinée de Sorba présentée plus haut ou comme le montre le rapport aux formes locales héritées du breton étudié par E. Le Pipec ici même.

La plupart des typologies de revitalisation (Hinton & Hale, 2001) posent comme principe fondateur que, tant qu'il y a des primos, c'est sur la base de leurs pratiques que le processus de revitalisation doit être mené. J. Fishman a notamment (2003) montré qu'une standardisation trop précoce d'une langue menacée est contreproductive. C'est une question-clé soulevée par exemple par A. Jaffé (2015, 29) :

« One question, then, with respect to the new speaker category, is the extent to which native speaker competencies (however defined) are targeted in minority language classes<sup>1</sup> ».

Mais la tendance à substituer la néolangue des néos à la langue héritée des primos est fréquente et puissante, puisque cette tendance s'appuie à la fois sur les normes (socio)linguistiques dominantes qu'elle reproduit à une autre échelle et sur les milieux sociaux qui en ont le pouvoir, qui en tirent des priviléges, notamment les détenteurs de capital culturel, enseignant.e.s, artistes, érudit.e.s (Blanchet, 2013 et 2019).

Finalement, la question qui se pose est celle du rétablissement ou de la généralisation d'une continuité entre la masse importante des primos, tant qu'ils et elles sont toujours là, et les groupes en développement de néos. Une des clés réside évidemment dans la formation continue et l'enseignement initial puisque c'est le principal moyen d'apprentissage de la langue pour les néos. Il semble clair que les formations reçues, en Provence et ailleurs, sont à la fois très insuffisantes en quantité<sup>2</sup>, en qualité et en efficacité. Une question fréquente dans toute formation linguistique se pose ici aussi, et de façon peut-être plus vive et plus simple : quelle langue enseigner ? Pour toutes les raisons vues plus haut, pour (re)construire une continuité avec les usages de la langue minoritaire encore existants, majoritaires quoique confinés, les modèles linguistiques devraient clairement être affirmés comme étant les pratiques des primos. Non pas par mythification du « locuteur

<sup>1</sup> Une question donc, relativement à la catégorie des néolocuteurs, est la mesure dans laquelle les compétences des locuteurs natifs (quelle qu'en soit la définition) sont les objectifs de l'enseignement de la langue minoritaire ».

<sup>2</sup> Dans l'émission de télévision, une enseignante déclare que c'est sa 1ère année de provençal.

natif » mais par projet glottopolitique : pour procéder à un véritable « retroussement de la diglossie » (Lafont, 1984), à un renversement de la domination sociale sous sa forme linguistique, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit et dont les primos cités ici sont explicitement conscients.

De plus, question sensible en Provence — on l'a bien vu dans les réactions citées ci-dessus, l'écriture de la langue devrait être la plus « phonétique » possible (c'est-à-dire bi-univoque : un son = une lettre) pour être directement accessible aux primos, pour ne pas interférer dans l'apprentissage oral des néos, et pour sortir du modèle français dominant, élitiste et compliqué à dessein. L'une des raisons du rejet de la graphie occitane (cf. commentaires corpus 2), dont les usages limités en Provence sont souvent ceux de néos, est sa similarité de principes et d'apparence visuelle avec l'orthographe du français, du point de vue du provençal<sup>1</sup> : marques morphologiques ajoutées inexistantes à l'oral (par exemple les -s du pluriel ou les -r de l'infinitif), nombreuses lettres étymologiques et historiques inexistantes en provençal moderne (on a vu plus haut *espatla* pour [es'palɔ], *factor* pour [fa'toux]<sup>2</sup>), voyelles qui ne se prononcent pas comme elles s'écrivent et vice-versa, etc. Son usage contribue à créer une discontinuité avec les primos qui n'y reconnaissent pas leur langue et sont plutôt attachés à une autre graphie, très répandue et installée depuis bientôt deux siècles<sup>3</sup>. Il contribue également à rendre plus aléatoire la langue orale des néos.

La bonne volonté, les bonnes intentions, le projet effectif de revitalisation dont sont porteurs les néos, seraient probablement mieux identifiés par les primos, ce qui contribuerait, là aussi, à rétablir une continuité. Cela permettrait probablement d'y embarquer davantage de

---

<sup>1</sup> Ce n'est pas le cas, ou beaucoup moins, quand on écrit le languedocien pour lequel elle a été élaborée au départ.

<sup>2</sup> Qu'en provençal usuel on appelle d'ailleurs plutôt « *lou pedoun* ».

<sup>3</sup> Contrairement à une fausse information très répandue, la graphie dite « mistralienne », beaucoup plus phonétique, n'est pas particulièrement inspirée de la graphie du français (qui n'est pas phonétique), mais des langues romanes en général, avec un seul emprunt au français, le digramme *ou* pour écrire [u] distinct de la lettre *u* pour écrire [y], encore que l'emploi de ce digramme soit attesté en provençal dès le XIII<sup>e</sup> siècle, avant l'influence du français.

primos jusque-là trop peu impliqués dans les projets de revitalisation. Un exemple en ce sens a été étudié et évalué de façon positive par Vergara Lopez (2015) à propos de la langue mapudungun au Chili. Ces projets de revitalisation seraient porteurs de changements sociopolitiques et pas seulement linguistiques, ce qui leur donnerait un enjeu supplémentaire plus ambitieux et plus complet : un projet de politique linguistique qui s'inscrivent dans un projet de politique générale.

Philippe BLANCHET  
CELTIC-BLM, université Rennes 2

## Bibliographie

- Atkinson, D., 2018, New Speakers and Linguistic Practices: Contexts, Definitions, and Issues, in in Smith-Christmas, Ó Murchadha, Hornsby Moriarty (eds), *New Speakers of Minority Languages. Linguistic Ideologies and Practices*, London, Palgrave Macmillan, p. 271-282.
- Banegas Saorin, M., Sibille, J. (Éds.), 2020, Entre francisation et démarcation. Usages hérités et usages renaissants des langues régionales de France. L'Harmattan.
- Bert, M., Grinevald, C., 2010. « Proposition de typologie des locuteurs de Langues En Danger », *Faits de langues* 35/36, p. 117-132.
- Blanchet, Ph., 1992, *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Institut de Linguistique de Louvain, Louvain, Peeters.
- Blanchet, Ph., 2002, *Langues, cultures et identités régionales en Provence. La Métaphore de l'aioli*, Paris, L'Harmattan.
- Blanchet, Ph., 2013, « Standardisation linguistique, glottophobie et prise de pouvoir » dans Rispail, M. (Dir.), *Langues et pouvoirs*, Cahiers de Linguistique 39/1, p. 93-108.
- Blanchet, Ph., 2018a, *Éléments de sociolinguistique générale*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Blanchet, Ph., 2018b, « Entre droits linguistiques et glottophobie, analyse d'une discrimination instituée dans la société française », dans P. Escudé (Dir.), *Langue et discriminations, Les cahiers de la LCD* 2018/2 (n° 7), p. 27-44.
- Blanchet, Ph., 2019, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Limoges, Lambert-Lucas, (réédition mise à jour de l'édition de 2016).
- Blanchet, Ph., 2021, « Faire des langues un patrimoine : enjeux et problèmes au regard des langues dites "régionales de France" », dans Olivesi, S. et Ambroise-Rendu, A.-C. (Dir.), *Patrimoine et patrimonialisation. Les*

- inventions du capital historique (XIXe et XXe siècles)*, Presses Universitaires de Grenoble, p. 127-152.
- Blanchet, Ph., 2022a, *À la découverte du provençal, langue originale, langue menacée / À la descuberto dóu prouvençau Lengo óurinalo, lengo amenaçado*, Éditions de l'Observatoire de la langue et de la culture provençales.
- Blanchet, Ph., 2022,b « Les “”Musiques du monde”” en questions – Dénomination et dominations, une petite histoire sociolinguistique », <https://www.auxsons.com/focus/les-musiques-du-monde-en-questions-denomination-et-dominations-une-petite-histoire-sociolinguistique/>
- Bouvier, J.-C., Martel, C., Brun-Trigaud, G., 2016, *La langue d'oc telle qu'on la parle : Atlas linguistique de la Provence*, Mane, Les Alpes de lumière.
- Boyer, H. (Dir.), 2005, *De l'école occitane à l'enseignement public : vécu et représentations sociolinguistiques. Une enquête auprès d'un groupe d'ex-calandrons*, Paris, L'Harmattan.
- Costa, J., 2015, New Speakers, New Language: On Being a Legitimate Speaker of a Minority Language in Provence, *International Journal of the Sociology of Language* 231, p. 127-145.
- Fishman, J. (ed.), 2003, *Can Threatened Languages Be Saved? Reversing Language Shift, Revisited: A 21st Century Perspective*, Toronto, Multilingual Matters.
- Gasquet-Cyrus, M., Vitrant, A., Nouguier Voisin S, 2017, « Présentation », dans *Histoire Épistémologie Langage*, 39-1, *Les langues en danger : un observatoire pertinent pour les théories linguistiques ?* p. 9-24.
- Hinton, L., Hale, K. 2001, *The Green Book of Language Revitalization in Practice*, London, Academic Press.
- Huck, D., Erhart, P., 2020, « Enseigner l'alsacien. Mais « lequel » ? » dans Forlot, G. et Ouvrard, L. (Dir.). *Variation linguistique et enseignement des langues : Le cas des langues moins enseignées*. Nouvelle édition en ligne, Paris, Presses de l'Inalco, <http://books.openedition.org/pressesinalco/40069>.
- Jaffe, A., 2015, Defining the new speaker: theoretical perspectives and learner trajectories, *International Journal of the Sociology of Language* 231, p. 21-44.
- Lafont, R., 1984, « Pour retrousser la diglossie », *Lengas* 15, p. 5-36.
- Lagarde, C., (à par.), « Quina lenga per revitalizar l'occitan ? Enquista als ensenhaires del superior », dans *Eissudas del 3en Congrés Internacional de Revitalització de Llengües Indígenes i Minoritzades* (Universitat de Girona, Université de Perpignan - Via Domitia, 13-16 septembre 2022).
- Martel, Ph., 2003, « Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Les Félibres au XIXe siècle », dans *L'homme du Midi : sociabilités méridionales*. Paris, Editions du CTHS, p. 53-66.

- Martel, Ph., 2010, *Les Félibres et leur temps. Renaissance d'oc et opinion (1850-1914)*, Presses universitaires de Bordeaux.
- Ó Murchadha, N. P., Hornsby, M., Smith-Christmas, C., Moriarty, M., 2018, New Speakers, Familiar Concepts?, in Smith-Christmas, Ó Murchadha, Hornsby Moriarty (eds), *New Speakers of Minority Languages. Linguistic Ideologies and Practices*, London, Palgrave Macmillan, p. 1-22.
- O'Rourke, B. and Pujolar, J. (eds.) 2019, *From New Speaker to Speaker: Outcomes, reflections and policy recommentations*, Welsh Centre for Language Planning.
- O'Rourke, B and Pujolar, J., 2019, Introduction. Who or what is a “new speaker”? , in O'Rourke, B and Pujolar, J. (eds.) 2019. *From New Speaker to Speaker: Outcomes, reflections and policy recommentations*, Welsh Centre for Language Planning, p. 10-12.
- O'Rourke, B., Pujolar, J., Frekko, S., 2019, Researching New Speakers and debating the concept, in O'Rourke, B and Pujolar, J. (eds.) 2019. *From New Speaker to Speaker: Outcomes, reflections and policy recommentations*, Welsh Centre for Language Planning, p. 14-19.
- O'Rourke, B., Pujolar, J., Ramallo, F., 2015, New Speakers of Minority Languages: The Challenging Opportunity. Foreword, *International Journal of the Sociology of Language.*, 231, p. 1-20.
- Pivot, B., 2017, « Les terrains de langues très en danger : des observatoires pertinents pour les théories sociolinguistiques », *Histoire Épistémologie Langage* 39-1, p. 87-105.
- Rodriguez-Ordoñez, I., Kasstan, J., O'Rourke, B., 2022, Responding to sociolinguistic change: New speakers and variationist sociolinguistics, *International Journal of Bilingualism*, 26-5, <https://doi.org/10.1177/13670069221110381>
- Sorba, N., 2021, « Conceptualisation de productions linguistiques en mouvement : le mixialecte », dans Sorba N. (Dir.), *Transmettre les langues pourquoi et comment ? Questions politiques, familiales et migratoires*, Louvain, EME Éditions, p. 345-266.
- Sorba, N., 2022, *Les processus normatifs des langues minor(is)ées et/ou minoritaires*, Mémoire d'HDR, Università di Corsica, p. 46.
- Vergara Lopez, A., 2015, *Vers une didactique des langues minoritaires ? Le cas du mapudungun au Chili*, Thèse en sciences du langage, Université de Lyon.



## **INFORMATIONS**



## Frédéric Mistral et l'Ukraine

Voici ce qu'écrivait F. Mistral en 1903 à la revue *L'Action Régionaliste* (organe de la Fédération Régionaliste Française) à propos de l'Ukraine où il venait d'être invité :

Le secrétaire général de la F. R. F. a reçu de Frédéric Mistral les lettres suivantes que nous sommes heureux d'insérer :

Maillane, 9 septembre 1903.

Mon cher confrère,

À titre de documents pouvant intéresser les lecteurs et collègues de l'*Action régionaliste*, je vous communique la traduction de l'invitation qui m'arrive du fond de l'Ukraine où l'on va célébrer une fête en l'honneur de la langue et de la poésie des Kosaks Zaporogs, ainsi que ma réponse.

Le traducteur de l'invitation, qui est d'origine russe, me dit que l'ukraïnien, *provençal de la Russie*, se débat comme un poisson tiré sur la glace.

Les Russes du Nord s'en moquent un peu; mais le gouvernement qui y voit du séparatisme (toujours la même histoire) fait tout ce qu'il peut pour l'anéantir.

L'invitation ci-dessus m'est arrivée en même temps que celle des Bretons (pour le centenaire de Brizeux). Faute d'ailles, je ne pourrai aller ni à l'une ni à l'autre. Mais je suis heureux de voir qu'en tout pays du monde on a beau piétiner le sol et l'aplatir sous le cylindre, les courants souterrains des sources finissent toujours par rejaillir.

A vous en Santo Estello.

F. MISTRAL.

## Les parlers du « Croissant »

Les *Rencontres des Parlers du Croissant* (zone intermédiaire entre domaines d'oc et d'oïl au nord du Massif Central<sup>1</sup>) poursuivent leur activité scientifique de façon très dynamique. La 3<sup>e</sup> édition a eu lieu à Boussac (Creuse, Limousin), du 7 au 9 octobre 2022<sup>2</sup>. Y sont étudiés les parlers du Croissant (variétés mixtes gallo-romanes traditionnellement pratiquées dans le Croissant linguistique, au centre de la France) ainsi que les parlers romans en contact avec des variétés du Croissant (auvergnat, limousin, poitevin- saintongeais, berrichon, bourbonnais d'oïl, francoprovençal) ou ceux parlés à proximité de la zone du Croissant et présentant des points communs avec les parlers du Croissant. Vient de paraître sur le sujet :

ESHER Louise, GUERIN Maximilien QUINT Nicolas, RUSSO Michela (dirs), *Le croissant linguistique : entre Oc, Oïl et franco-provençal. Des mots à la grammaire, des parlers aux aires*, 2021, coll. *Les parlers du croissant*, Paris L'harmattan, 376 P.– ISBN : 978-2-343-23050-4.

Le Croissant correspond à la zone mixte où se rejoignent les trois grandes aires gallo-romanes : oc, oïl et francoprovençal. Il s'étend de la Montagne bourbonnaise (Allier) au centre de la Charente. Les parlers qu'on pratique dans cette zone, présentant simultanément des traits caractéristiques de l'occitan, des langues d'oïl et parfois du francoprovençal, remettent en question les frontières intangibles et les catégories établies. Pas vraiment (ou pas suffisamment ?) d'oc, pas vraiment d'oïl, pas vraiment francoprovençaux non plus, les parlers du Croissant sont longtemps restés en marge des études sur le langage. Ces parlers, désormais en voie d'extinction, méritent pourtant d'être davantage (re)connus, tant sur le plan scientifique que patrimonial. Le projet collectif « Les Parlers du Croissant », associant chercheurs et locuteurs, aspire à illustrer et étudier ces variétés dialectales originales, en collectant des données auprès des personnes qui les pratiquent encore ainsi qu'en faisant la synthèse des sources disponibles. Le présent ouvrage est le fruit des efforts que l'équipe du projet consacre aux parlers du Croissant depuis maintenant plus de cinq ans, dans une perspective ouverte et pluridisciplinaire.

Un extrait disponible ici :

<http://liseuse.harmattan.fr/978-2-343-23050-4>

<sup>1</sup> <https://parlersducroissant.huma-num.fr/projet.html>

<sup>2</sup> <https://croissant2022.sciencesconf.org>

## Vient de paraître / Vèn de parèisse

**SERGUIER, Clément, *Sus lou camin d'Ourfiéu / Sur le chemin d'Orphée*, avec Max-Philippe Delavouët. Biographie, œuvres, thèmes, images et textes assemblés par Clément Serguier**, Montfaucon, A l'Asard Bautezar!<sup>1</sup>, 2022, 160 p.

**[Collectif], Armana prouvençau, 1855-1915, Édition bilingue provençal-français**, Montfaucon, A l'Asard Bautezar!, 2022, 416 p.

L'Almanach provençal paraît pour la première fois en 1855. Considéré comme « une œuvre de famille et de veillée... bienvenu des paysans, goûté par les patriotes, estimé par les lettrés, recherché par les artistes, il gagna rapidement la faveur du public ; et son tirage, qui fut, la première année, de cinq cents exemplaires, monta vite à douze cents, à trois mille, à sept mille, à dix mille. »

De Théodore Aubanel à Joseph Roumanille, une vingtaine d'auteurs sont réunis dans cette anthologie. Sous l'intitulé Proso d'Armana (Prose d'Almanach), les textes constituent autant de chroniques sur l'Histoire et la Littérature de la Provence, agrémentées de facéties, proverbes, devinettes et jeux de mots. On découvrira les récits de Paul Arène ou d'Alphonse Daudet avec, notamment, la version en provençal de La Chèvre de Monsieur Seguin ou Le Curé de Cucugnan emprunté à Joseph Roumanille. Une publication ininterrompue depuis sa création, conformément au vœu : À l'an que vèn...

**GIOCANTI, Stéphane, La Renaissance du Sud**, Paris, éd. du CERF<sup>2</sup>, 2022, 343 p.

En évoquant les grands écrivains qui émaillent l'histoire du Félibrige provençal mais aussi des figures gasconnes, languedociennes, catalanes et auvergnates, Stéphane Giocanti célèbre ce qui fut une véritable épopée. Entre le XIXe et le XXe siècle, les langues et les littératures d'Oc ont connu un magnifique réveil, encore trop peu connu du grand public. En évoquant les grands écrivains qui émaillent l'histoire du Félibrige provençal mais aussi des figures gasconnes, languedociennes, catalanes et auvergnates, Stéphane Giocanti célèbre ce qui fut une

<sup>1</sup> <https://alasardbautezar.com>

<sup>2</sup> <https://www.editionsducerf.fr>

véritable épopée. Et il offre une fresque lumineuse à la gloire de la latinité française. Hardi autant que fervent, ce panorama inédit rapporte aussi les injustices commises par la France du Nord à l'égard du « Midi ». Il dénonce le poids des préjugés sur le Sud et le rôle historique du jacobinisme – tout en interrogeant l'apport et les illusions de l'occitanisme. Cet essai vivant et personnel souligne la vitalité actuelle des associations et des revues qui défendent les langues et cultures d'Oc. Mais il prend aussi la mesure de la disparition des locuteurs naturels d'ici vingt ans, et de ses conséquences sur la création littéraire. La saga d'une résistance héroïque au nom des langues, des terres et de la poésie.

**J.-C. Forêt, Philippe Gardy, Claire Torreilles (Dir.), *Dire l'homme le siècle, L'œuvre littéraire de Robert Lafont*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 308 p.**

Poète, dramaturge, romancier, Robert Lafont (1923-2009) est l'auteur d'une œuvre littéraire de premier plan, écrite et publiée en occitan, incomplètement traduite, à l'exception de la poésie, et encore trop peu connue.

Elle fait pourtant l'objet de lectures passionnées et de belles études. Dans le but d'élargir le cercle de ses connaisseurs, nous avons fait un choix de vingt-trois articles, de 1990 à aujourd'hui. La diversité des méthodes d'approche et des sensibilités trace dans l'univers littéraire lafontien une infinité de chemins où nous invitons le lecteur à se hasarder, pour se trouver ou se perdre avec délices.

Car, pour cet écrivain, la littérature n'est pas un monde à part, mais le confluent de toutes les lignes de vie, de pensée et de création, comme le montre la dernière partie sur « Robert Lafont polygraphe » où le grand vent de l'Histoire bouscule les espaces du roman et inspire le souffle poétique de celui qui, dès le début, a l'ambition de dire l'òme lo segle, « dire l'homme le siècle ».

**BLANCHET, Ph., 2022, *À la découverte du provençal, langue originale, langue menacée / À la descuberto dóu prouvençau Lengo óuriginalo, lengo amenaçado*, Éditions de l’Observatoire de la langue et de la culture provençales<sup>1</sup>, 2022, 96 p.**

Ce livre, destiné au grand public tout comme aux enseignants certifié et bénévoles de langue provençale, ou encore aux décideurs et élus ; a pour objectif de faire découvrir le provençal, langue historique principale de la Provence, langue romane riche d'un passé prestigieux et d'une culture originale.

En 10 chapitres clairs, on peut y découvrir sa physionomie, ses liens avec d'autres langues romanes, ses variations, son histoire, son extension géographique et démographique, son écriture, ses usages littéraires et plus largement culturels, sa place dans la société provençale et française, son statut juridique et politique, ses usages actuels, sa marginalisation qui en fait aujourd'hui une langue menacée ayant un avenir à la fois possible et incertain.

L'auteur propose également une méthode de « revitalisation » de cette langue en danger, avec, en annexes, un lexique bilingue français-provençal de 1000 mots fréquents et utiles, et un annuaire de ressources."

**CAMPS, Christian, *Le parler traditionnel agathois. Enquête linguistique et ethnographique*, Cazouls-Lès-Béziers, éditions du Mont<sup>2</sup>, 2021, 272 p.**

**FORNER, Werner, *Morphologie comparée du mentonnais et du ligurien alpin : Analyse synchronique et essai de reconstruction*, Berlin / Boston, De Gruyter, 2022, 500 p.**

**VAN HEEMS Gili et BLAS Mateu, *Coumpèndi de gramatica nissarda (en grafia clàssica / en grafia mistralenca)*, Association des Professeurs de Langues Régionales, 2021, disponible gratuitement en ligne : <https://www.qvldissata.com/compèndi-de-gramàtica-nissarda>**

---

<sup>1</sup> <https://www.observatoire-provence.com> et <https://www.boutique-collectifprovence.com/a-la-decouverte-du-provencal-c2x37600007>

<sup>2</sup> <https://editionsdumont.com>

**URTEAGA, E. et BLANCHET, Ph. (Dir.), 2022, *Langues minorées : des décisions de justice et de leurs effets. L'exemple de la loi Molac (France 2021) et de ses suites*, Cahiers internationaux de Sociolinguistique n°20, 170 p.**

**BLANCHET, Felipe, 2022, *Estudi prouvençau. Lengo, literaturo, soucieta*, z-Ais / Aix-en-Provence, L'Astrado Prouvençalo<sup>1</sup>, 209 p.**

---

<sup>1</sup> <https://www.astrado-prouvencalo.com>

## NOTO DE LEITURO (Ph. Blanchet)

**DUMAS, Marc, *Nouveau bestiaire provençal***, Salinelles, L'Aucèu Libre, 2022, 126 p.

Grand counouissèire de Prouvènço, que siegue deis envirouno naturalo tant coumo dei biais dóu pople, lou pouèto Marc Dumas seguisse sa draio leberounenco pèr faire aprene lou païs dins tout soun ample e tout soun espés.

Aquéu bèu libre ‘mé de bèus imàgi es ourganisa coumo uno meno d’abecedàri. De « Abeille » à « Vers-à-soie », esplico en francés, emé de mouloun de citacien en prouvençau, uno bravo partido de l’imaginàri, dei legèndo, raconte, prouverbi, espressien, cresènço à l’entour de 96 bèsti ebestiouno, emai demié élei quàuquei èsse enventa coumo lou grifoun o lou fénis. Groupa sus Prouvènço, fai peréu de liame emé lei vesin óucitan d’un las e italian de l’autre. Aquéu libre es d’un gros interès toucant la lengo, la culturo pouplàri e la literaturo en Prouvènço.

**SEISSON, Nathalie et VENTURE, Rémi, *Florilège des chants provençaux***, Monfaucon, A l’Asard Bautezar !, 2021, 204 pages + un CD audio de 10 chants interprétés et accompagnés par Vincent, Anaïs et Céline MAGRINI.

Cet ouvrage matériellement très soigné et magnifiquement illustré, comme nous y ont habitués les éditions A l’Asard Bautezar !, est également d’une grande qualité de contenu. Les chants provençaux ont fait l’objets de tant de recueils et d’études depuis Damase Arbaud, en passant par les collectes de Jean-Luc Domenge, que l’on pourrait supposer tout en savoir et tous les connaître, en tout cas quand on s’intéresse à la langue et à la culture provençales. Et bien ce livre est la preuve que non... même pour votre serviteur qui, en plus, a eu la chance de grandir dans une famille où la transmission populaire continuait et où on en chante encore.

Pour autant, cet ouvrage s’adresse au grand public qui y trouvera une sélection de quarante-cinq chants, regroupés par types de chants ou d’auteurs ou d’usages, avec leur histoire, leurs usages, des variantes,

les textes, la traduction en français. Les dix chansons enregistrées permettent d'avoir accès aux rythmes et mélodies, avec un arrangement qui les met en valeur, en donne une interprétation créative, tout en respectant l'essentiel de ces œuvres.

**HEMERY, Gaël, *Camin Blu***, avec des photographies de Florant Gardin, Salinelles, 2022, L'Aucèu Libre, 60 p.

Aquelo culido de pouèmo emé sa viraduro au francés e d'enlusido en coulour es uno poulido beloio pèr la literaturo prouvençalo. Soun autour, Gaël Hemery, es adeja counéissu dei gènt que li agradon d'obro prouvençalo, siegue pèr sei libre sus lei noum deis endré en Camargo, siegue pour sei cansoun ispirado pèr la Camargo.

Si retrovo puei dins aquéu librihoun de tèste de cansoun de bello qualita coumo « Pastre di palun » (Dins *Ventadis – Semafore*, 1993) o « Man d'or » (dins *Faraman*, 2020). De pouèmo coumo « Pèiro Blanco » o « Francesco » s'ameriton proun d'estre marca dins la mount-joio de la literaturo de Prouvèço. Neissu en Arle, G. Hemery a sèmpre viscu au mitan dei camello de sau e soun èime d'artisto es mai-que-mai enança pèr lou particulié de la Camargo. Lei bèllei foto s'ajuston ei tèste pèr miés embéure lei legèire d'envirouno camarguenco.

**JOUVE, Marceau, *Parpello d'agasso***, Marsiho, Edicién dòu Grihet, 2021, 152 p.

Rougnaten istala à Sant Martin, dins la Crau, M. Jouve (1885-1950) es tambèn lou foundadou dòu Grihet dòu Plan dei Cuco, la chuermo prouvençalo bèn counouissudo dòu relarg marsihés. Seis obro, pouèmo e raconte, esricho en prouvençau dòu Rose, èron estado recampado e publicado en 1955, après sa despartido, e puei... un pau oublidado. Lou cabiscòu d'aro dòu Grihet, Jan-Miquèu Turc, esplico dins uno prefaci coumo siguè assabenta de l'eisistènci d'aqueu libre, coumo lou retrouvè à la biblioutèco d'Avignoun e coumo s'entrevè de miés counouisse la vido d'aqueu Prouvençau dedica à Prouvèço.

Evoucacién dei moumen d'uno vido simple e franco, aquélei tèste soun agradiéu, escri dins uno lengo prouvençalo drudo e lóugiero. Si poudra faire bello usanço de mant un pèr ensigna lou prouvençau, pèr eisèmple « Li vièii causo de l'oustaou ». Li ai pesca de bèllei ruissido, coumo « Li Mouissau » o « Lou Pieloun dòu Rèi ».

Es mai-que-mai impourtant d'apoundre que la viraduro au francés d'aquélei tèste siguè facho en 1955 pèr Farfantello elo-mumo, grando escrivano prouvençalo, de soun noum d'oustaou Henriette Dibon.

**NONJON, René, *La Sabo Parlo. Chroniques des Mayons*, Toulon, AVEP, 2022, 104 p.**

Plus jeune enfant d'une grande famille paysanne, R. Nonjon (1925-2016) a été instituteur, puis professeur de français au Collège du Luc. A la retraite, passionné par la langue de son village et sa culture paysanne, il écrit de très nombreuses chroniques bilingues. Comme quoi il est possible d'être instituteur, d'enseigner le français, et de ne pas s'opposer aux langues dites « régionales »... Près de 650 chroniques ont ainsi été publiées, durant plus de 14 ans dans le quotidien *Var-Matin*, sous le titre « Lou Cantoun Prouvençau ».

Dans ce petit ouvrage ont été rassemblées quelques-unes de ces chroniques, évoquant la vie et les gens de son village des Mayons (Var). Dans ces textes simples et vivants, pleins d'émotion, René Nonjon, a voulu « bâtir sur le passé des séquences reconnues de présent pour mettre plein feu sur l'avenir ». Comme le dit Jean-Luc Domenge dans son excellente présentation, R. Nonjon était « un maiounen planetari ». Regroupés en dix thèmes, 46 textes d'une page chacun évoquent la vie et les changements d'un village provençal au cours du XXe siècle et donnent une vision précieuse du provençal local parlé dans les Maures, au milieu de ce qui est aujourd'hui le département du Var. Le livre est joliment illustré par Michaël Crosa, jeune artiste varois de talent.

## SOMMAIRE

<b>Présentation : Des langues minoritaires entre « néolocuteurs » et locuteurs « natifs » : observations et analyses macro et microsociolinguistiques sur le terrain</b> (Philippe Blanchet)	p. 5
<b>Bascophones d'origine et nouveaux bascophones : la transmission linguistique au Pays Basque</b> (Eguzki Urteaga)	p. 9
<b>Les néolocuteurs du corse : D'une réalité sociale à un champ d'études</b> (Marina Branca)	p. 29
<b>Ruptures et continuités dans le lexique d'enfants bilingues français-breton</b> (Erwan Le Pipec)	p. 57
<b><i>Nice and Bella</i> de Jean-Luc Gag (2014), ou la comédie de la langue</b> (Rémy Gasiglia)	p. 93
<b>Coexistence entre « néolocuteurs » d'un « néoprovençal » et « primolocuteurs » d'un « provençal hérité » : enjeux et effets de domination, de spoliation et de revitalisation</b> (Philippe Blanchet)	p. 121
<b>Informations</b>	
<b>Frédéric Mistral et l'Ukraine</b> <b>Les parlers du Croissant</b>	p. 161 p. 163 p. 164
<b>Vient de paraître / Vèn de parèisse</b>	
p. 165	
<b>Noto de leituro (Ph. Blanchet)</b>	
p. 169	